

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI  
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS  
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente  
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU  
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 12 NOVEMBRE 2013

VOLUME 140

NON-PUBLICATION

**ODETTE GAGNON et CLAUDE MORIN**  
**Sténographes officiels**

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS  
215, rue St-Jacques, Bureau 110  
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU,  
Me ISABELLE GILLES

INTERVENANTS :

Me DANIEL ROCK pour M. Yannick Payette  
Me BENOIT BOUCHER pour le Procureur général du Québec  
Me PIERRE HAMEL pour l'Association de la construction du Québec  
Me LUCIE JONCAS pour le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)  
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec  
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec  
Me LAURENT THEMENS et Me JEAN-CLAUDE HÉBERT pour le Fonds de solidarité  
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
YANNICK PAYETTE	
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	9

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
103NP-1057 :	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]
103NP-1058 :	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]
93NP-1059 :	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]
103NP-1060.1 :	[REDACTED]
	[REDACTED]
103NP-1060.2 :	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]

VOLUME 140  
Le 12 novembre 2013

- 5 -

103NP-1061 : [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce douzième (12e) jour du  
2 mois de novembre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonjour, Monsieur Payette.

8 M. YANNICK PAYETTE :

9 Bonjour.

10 LA PRÉSIDENTE:

11 Bonjour à tous. Est-ce que les avocats peuvent  
12 s'identifier, s'il vous plaît?

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 Oui. Bonjour, Madame la Présidente, Paul Crépeau  
15 pour la Commission.

16 Me ISABELLE GILLES :

17 Bon matin. Isabelle Gilles pour la Commission.

18 Me DANIEL ROCK :

19 Daniel Rock pour monsieur Payette.

20 Me BENOIT BOUCHER :

21 Bonjour à vous. Benoit Boucher pour le Procureur  
22 général du Québec.

23 Me PIERRE HAMEL :

24 Bonjour. Pierre Hamel pour l'Association de la  
25 construction du Québec.

1 Me LUCIE JONCAS :

2 Bonjour. Lucie Joncas pour le Conseil provincial

3 (International).

4 Me DENIS HOULE :

5 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour

6 l'Association des constructeurs de routes et grands

7 travaux du Québec.

8 Me SIMON LAPLANTE :

9 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des

10 constructeurs de routes et grands travaux du

11 Québec.

12 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

13 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du

14 Québec.

15 Me FÉLIX RHÉAUME :

16 Bonjour à tous. Félix Rhéaume pour le Parti libéral

17 du Québec.

18 Me LAURENT THEMENS :

19 Bonjour. Laurent Themens pour le Fonds de

20 solidarité.

21 Me PIERRE POULIN :

22 Bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des

23 poursuites criminelles et pénales.

24 LA PRÉSIDENTE:

25 Je m'excuse. Maître Hébert, vous êtes là pour qui?

1 Me JEAN-CLAUDE HÉBERT :

2 Ah! Je m'excuse. Je remplace maître Ryan, j'assiste

3 maître Themens.

4 LA PRÉSIDENTE:

5 Parfait.

6 LA GREFFIÈRE :

7 Alors, je rappelle que nous sommes en ordonnance de

8 non-publication. Veuillez vous lever pour

9 l'assermentation, je vous prie.

10

11

12



1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce douzième (12e) jour du  
2 mois de novembre,

3

4 A COMPARU :

5

6 YANNICK PAYETTE,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[1]** Bon matin, Monsieur Payette.

12 R. Bon matin.

13 Q. **[2]** Quand on a quitté hier, on abordait, on  
14 arrivait au moment où l'entreprise Fortier  
15 Transfert, que j'ai qualifiée de « souris veut  
16 acheter l'éléphant » qui est l'entreprise Guay.

17 Pouvez-vous nous dire d'abord d'où est venu cette  
18 idée-là? De qui?

19 R. Bien, de qui? Nos ambitions de nous deux, de Louis-  
20 Pierre et Yannick, là.

21 Q. **[3]** Ce n'est pas quelque chose qui vous a... c'est  
22 vous qui... c'est vous deux qui en avez parlé, mais  
23 c'est pas une idée qui est arrivée de l'extérieur,  
24 de quelqu'un de l'extérieur d'un de vous deux qui  
25 vous a dit « pourquoi vous achetez pas Guay? »

1 R. Bien, je pense pas que personne d'autre que nous  
2 autres pouvait avoir des idées aussi farfelues que  
3 ça, d'après moi, là.

4 Q. **[4]** Bon. Vous l'appellez « farfelue », là, mais  
5 c'était quand même...

6 R. Comme vous dites...

7 Q. **[5]** ... il y a eu un projet qui... qui a été monté  
8 pour ça.

9 R. Bien, vous dites « la souris achète l'éléphant »,  
10 là, c'est... c'est vrai, c'est vraiment la photo,  
11 là.

12 Q. **[6]** Pouvez-vous nous dire, juste avant, là, qu'on  
13 entre dans cette entreprise-là, vous nous avez  
14 parlé hier que, lors de l'investissement du Fonds  
15 en deux mille un (2001) au sein de Fortier  
16 Transfert, il y a un administrateur qui est arrivé  
17 avec le Fonds, monsieur Jacques Grégoire.

18 R. Oui.

19 Q. **[7]** O.K. Est-ce que monsieur Grégoire est  
20 toujours... En fait, c'est quoi son rôle chez  
21 Fortier Transfert monsieur Grégoire?

22 R. C'est quoi son rôle? C'est de vérifier les chiffres  
23 d'après moi puis regarder les rendements.

24 Q. **[8]** Bon. Il n'est pas là au jour le jour dans...  
25 dans l'entreprise.

- 1 R. Non, pas au jour le jour.
- 2 Q. **[9]** Il est tout simplement administrateur.
- 3 R. Oui.
- 4 Q. **[10]** Est-ce que vous tenez des conseils  
5 d'administration sur une base...
- 6 R. Oui.
- 7 Q. **[11]** ... semestriel, régulière?
- 8 R. Je pourrais pas vous dire à quelle base, mais une  
9 fois de temps en temps, il y avait... il y avait un  
10 conseil d'administration, oui.
- 11 Q. **[12]** Et sur lequel il y a trois personnes qui s'y  
12 retrouvent sur le conseil.
- 13 R. Oui.
- 14 Q. **[13]** Alors, je vous demande de les nommer là.
- 15 R. Yannick Payette, Louis-Pierre Lafortune puis  
16 monsieur Grégoire.
- 17 Q. **[14]** O.K. En fait, ce à quoi je voulais vous  
18 amener, c'est : quelle est sa position? Qu'est-ce  
19 qu'il fait monsieur Grégoire sur votre conseil  
20 d'administration au nom du... Je comprends qu'il  
21 est pas là en son nom personnel, il est au nom du  
22 Fonds. Alors, quel est le rôle du Fonds dans  
23 l'entreprise Fortier Transfert? Est-ce qu'il prend  
24 un rôle actif, prendre des décisions, proposer des  
25 solutions d'affaires ou bien si c'est...

1 R. Non. Non. C'est un partenaire financier. Dans ma  
2 tête, c'est un partenaire financier, il a trente  
3 pour cent (30 %) des actions. Je pense pas que,  
4 dans ma tête à moi, il peut décider grand-chose là.  
5 C'est sûr que si on a des projets, on en parle, il  
6 est actionnaire, mais ça... je pense que ça reste  
7 là, là.

8 Q. **[15]** O.K. Un actionnaire relativement silencieux,  
9 il vous accompagne dans l'entreprise.

10 R. Il nous accompagne, oui.

11 Q. **[16]** O.K. On va revenir maintenant à  
12 l'entreprise... la... la transaction. Si je vous  
13 propose - et vous me direz ce que vous pensez de  
14 cette proposition-là - est-ce qu'il est possible  
15 que ce soit Guay qui vous ait approché, qui ait  
16 approché Fortier Transfert en premier, pour initier  
17 des discussions d'affaires?

18 R. À ma connaissance, non.

19 Q. **[17]** Alors, l'idée est venue de vous. Alors, avant  
20 d'aller voir puis cogner à la porte chez Guay, là,  
21 puis dire « on veut vous acheter », vous êtes...  
22 qu'est-ce que vous avez fait comme démarche chez  
23 Fortier Transfert pour en arriver à faire  
24 éventuellement une proposition à Guay?

25 R. Je sais pas comment ça s'est fait. Comme je vous ai

1 dit, on était comme un peu... pas en guerre là,  
2 mais on était des réels... des vrais compétiteurs.  
3 Je sais pas si on a lancé l'idée à un moment donné  
4 « on va vous acheter. » Probablement qu'on avait...  
5 surtout avant de lancer cette idée-là, on devait en  
6 avoir parlé au Fonds, là, s'il était d'accord,  
7 parce que c'est sûr que, encore là, on n'aurait pas  
8 eu le financement, d'après moi, là. Ça aurait pas  
9 été facile d'avoir le financement pour ça mais...  
10 Je sais pas si on l'a appelé, Denis Gauvin ou... il  
11 y a eu un contact à quelque part que... que je peux  
12 pas vous dire, là.

13 Q. **[18]** Monsieur Gauvin, ça c'est un vice-président  
14 qui est chez Guay?

15 R. Oui.

16 Q. **[19]** Je comprends qu'il va revenir plus loin dans  
17 les conversations, mais au moment où vous pensez  
18 approcher Guay et je... vous semblez pas être  
19 certain des étapes, le processus que ça a suivi  
20 avant de se rendre à faire une proposition. Je veux  
21 dire, avez-vous monté... avez-vous fait un montage  
22 financier avant d'aller voir Guay? Vous êtes-vous  
23 assuré que vous étiez pour avoir du financement  
24 avant d'aller voir Guay?

25 R. Je sais pas comment ça s'est fait parce qu'on...

1 avoir le financement sans savoir comment ça vaut  
2 aussi, là, tu sais, il fallait avoir des  
3 discussions, là, regarder... avant d'aller au  
4 financement probablement qu'il aurait fallu... il  
5 faut évaluer la compagnie puis... après ça, là on  
6 va voir on est... si c'est possible de... de  
7 l'acheter, là. Mais il a fallu voir les chiffres  
8 avant, là.

9 Q. **[20]** Mais, au départ, l'idée d'acheter Guay, est-ce  
10 qu'il est possible, envisageable pour seulement  
11 Louis-Pierre Lafortune et Yannick Payette de le  
12 faire sans... sans le Fonds? Aviez-vous les moyens,  
13 vous avec monsieur Lafortune, d'acheter Guay?

14 R. Non.

15 Q. **[21]** O.K. Ça vous prenait absolument un appui  
16 financier et le Fonds était déjà chez vous?

17 R. Oui.

18 Q. **[22]** Vous souvenez-vous d'en avoir parler avec le  
19 Fonds, avec monsieur Grégoire?

20 R. Ah! il fallait parler de ces décisions-là, nos  
21 idées, c'est certain. À toutes les entreprises  
22 qu'on a achetées, on en a toujours parlé, là, s'il  
23 était d'accord, il est actionnaire.

24 Q. **[23]** O.K. Je comprends que pour toutes les  
25 entreprises que vous aviez achetées jusqu'à ce

1 moment-là, vous nous avez dit hier que ça avait pas  
2 demandé de nouveaux capitaux dans l'entreprise?

3 R. Ça en a pas demandé mais il faut en parler quand  
4 même, là, il est dans la compagnie.

5 Q. **[24]** Je comprends, mais pour aller acheter Guay, ça  
6 prenait une injection de capital importante?

7 R. Oui.

8 Q. **[25]** O.K.

9 R. Oui, parce qu'on était pas des amis avec Guay, là.

10 Q. **[26]** Ça je comprends. Alors...

11 R. (Inaudible) financement là.

12 Q. **[27]** ... il fallait les acheter puis on parle de  
13 dizaines et de dizaines de millions, à tout le  
14 moins, là, à première vue, à ce moment-là?

15 R. Oui.

16 Q. **[28]** Aviez-vous une idée, avant même d'approcher le  
17 Fonds, de la valeur de l'entreprise que vous  
18 vouliez acheter?

19 R. Non. Bien... non.

20 Q. **[29]** Quand vous avez parlé de ça au Fonds : « On  
21 veut acheter Guay, là », ça a été quoi la réaction  
22 du Fonds? Puis là je dis « du Fonds » parce que ça  
23 peut être monsieur Grégoire ou quelqu'un d'autre.  
24 Alors, c'est quoi la réaction du Fonds quand vous  
25 leur dites : « On veut acheter Guay »?

- 1 R. Bien, je sais pas si on a dit qu'on veut acheter  
2 Guay, je veux dire, on pensait, voir si c'était  
3 possible de le faire, si c'était envisageable, s'il  
4 nous appuierait là-dedans, là, mais... Tu sais,  
5 qu'on veut l'acheter, il fallait l'étudier avant,  
6 pour voir si c'était viable.
- 7 Q. **[30]** Et est-ce que ça a été étudié afin de  
8 déterminer si c'était viable comme transaction?
- 9 R. Ça a été étudié, certain.
- 10 Q. **[31]** O.K. Et, ultimement, est-ce que vous avez  
11 obtenu des garanties ou des lettres d'intention du  
12 Fonds à l'effet qu'il était pour accompagner dans  
13 cette transaction-là?
- 14 R. Oui, on a eu des lettres d'intention.
- 15 Q. **[32]** Lettres d'intention. À quelle hauteur?
- 16 R. Ah... lettres d'intention c'est à peu près soixante  
17 (60) à soixante-dix millions (70 M).
- 18 Q. **[33]** O.K. Vous avez obtenu une lettre... ça résume  
19 un peu ce qu'on a fait auparavant, là, une lettre  
20 d'intention, le Fonds était prêt à vous  
21 accompagner, là on parle de démontrer un intérêt  
22 jusqu'à soixante (60), soixante-dix millions (70 M)  
23 d'injection chez Fortier Transfert pour acheter  
24 Guay?
- 25 R. Je sais qu'on a... c'était dans ces eaux-là que



1 le... la valeur, là, de la compagnie. Est-ce que le  
2 Fonds était au complet, la... je pense qu'il y  
3 avait des... la banque était là-dedans pour un  
4 certain fonds de roulement, là. C'est pas juste de  
5 l'argent pour acheter la compagnie, là, il faut la  
6 faire rouler après, là. Ça fait que je sais pas si  
7 c'était soixante (60) le Fonds puis dix (10) la...  
8 une banque.

9 Q. **[34]** Mais il y avait un montage financier...

10 R. Il y avait un montage financier, là, dans les  
11 alentours de soixante-dix millions (70 M).

12 Q. **[35]** O.K.

13 (09:45:21)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[36]** Et c'est quoi votre apport?

16 R. Mon apport... en argent ou...

17 Q. **[37]** Oui.

18 R. On n'en avait pas, Madame.

19 Q. **[38]** O.K.

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Q. **[39]** Alors, c'était une transaction que le Fonds  
22 finançait... le Fonds et peut-être une banque, là,  
23 allaient financer... annonçait son intention de  
24 le financer au complet? Le Fonds achetait  
25 l'entreprise Guay, c'est à peu près ça?

1 R. Bien... on peut dire ça. J'imagine que oui. Avec  
2 qu'est-ce qu'on avait d'équité, j'imagine qu'on  
3 devait avoir un certain pourcentage là-dedans. Mais  
4 je sais pas si le Fonds investissait... il inves...  
5 il prenait probablement plus de parts, mais il  
6 devait avoir des débentures encore. Le montage  
7 financé de tout ça, je sais pas comment c'était  
8 fait, mais le Fonds peut pas être majoritaire,  
9 d'après moi, dans une entreprise.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[40]** Écoutez, Monsieur Payette, là, quand vous êtes  
12 rendu à acheter une compagnie et qu'il y a un  
13 investissement de soixante millions (60 M) ou  
14 soixante-dix millions (70 M), vous devez savoir à  
15 peu près ce qui s'est fait puis vous devez savoir  
16 un petit peu plus comment ça s'est passé. Puis vous  
17 dites que vous avez étudié, aussi, la compagnie que  
18 vous étiez pour acheter pour savoir combien ça  
19 coûterait. Alors, est-ce que vous pourriez être un  
20 petit peu plus précis dans vos réponses, s'il vous  
21 plaît.

22 R. Oui, mais, Madame... Madame la Présidente, c'est  
23 parce que c'est pas moi qui a fait ces  
24 négociations-là. C'est dur pour moi d'expliquer...

25 Q. **[41]** Mais vous étiez partie à ça puis c'était votre

1 argent aussi. Alors, j'imagine que vous deviez  
2 avoir un petit droit de regard et que vous deviez  
3 regarder un peu ce qui se passait.

4 R. Aussi bizarre que ça peut l'être... que ça peut  
5 paraître, j'étais pas là-dedans, Madame, j'ai...  
6 c'est des affaires d'argent, j'ai jamais été. Moi,  
7 par contre, qu'est-ce que j'ai... mon apport là-  
8 dedans, c'est que j'ai évalué chaque machine.

9 Q. **[42]** Je comprends que vous, les questions d'argent,  
10 ça ne vous intéressait pas...

11 R. Non...

12 Q. **[43]** ... c'est ce que vous dites?

13 R. Non, moi... exemple, la grue, une cinquante (50)  
14 tonnes, je savais que ça valait deux cent mille  
15 (200 000) puis qu'elle était en bonne condition,  
16 puis bon, o.k., je l'ai évaluée, on passait à  
17 l'autre machine. Il y avait trois cents (300)  
18 machines je pense Guay, à ce moment-là, dans ces  
19 alentours-là.

20 Q. **[44]** Alors, je comprends...

21 R. Cinq cents (500) morceaux d'équipement.

22 Q. **[45]** O.K. Alors, je comprends que votre  
23 investissement à part l'investissement matériel, je  
24 parle de votre investissement monétaire, le  
25 rendement de votre argent à vous, ça ne vous

1           intéressait pas, ça?

2           R. Bien le rendement de mon argent, bien je le savais.

3           Q. **[46]** Quand vous achetez une autre compagnie...

4           R. Oui.

5           Q. **[47]** ... vous allez avoir du rendement, là?

6           R. Oui.

7           Q. **[48]** Ça ne vous intéressait pas, ça?

8           R. Bien ça m'intéressait pas, c'est sûr qu'il fallait  
9           faire les paiements, là. Je pense qu'il y a pas  
10          personne, là, le Fonds de solidarité aurait jamais  
11          embarqué dans une chose comme ça s'il y avait pas  
12          possibilité qu'on rembourse. À date on avait montré  
13          qu'on était capable de rembourser nos dettes. Je  
14          pense qu'on avait, ça faisait trois, quatre ans  
15          qu'ils étaient avec nous le Fonds, bien je pense  
16          qu'on avait fait nos preuves, puis ils nous  
17          faisaient confiance.

18          Q. **[49]** Je ne parle pas du Fonds, je parle de vous.

19          L'argent ne vous intéressait pas, dites-vous?

20          R. Non. Moi, ça...

21          Q. **[50]** Merci.

22          (09:47:17)

23          Me PAUL CRÉPEAU :

24          Q. **[51]** Alors, c'est ça vous êtes toujours le  
25          président, l'actionnaire majoritaire chez Fortier

- 1 Transfert, vous vous préparez à faire une  
2 transaction où on parle en tout cas autour de  
3 soixante, soixante-dix millions (60-70 M) et vous  
4 suivez pas du tout cette... vous suivez pas cette  
5 transaction-là, qui négocie, pourquoi, qui offre  
6 quoi, qu'est-ce que ça va nous coûter?
- 7 R. J'ai pas suivi ça tellement parce qu'on avait une  
8 compagnie à rouler, Monsieur, j'avais quand même  
9 cent vingt-cinq (125) grues sur la route.
- 10 Q. **[52]** Ça je comprends?
- 11 R. Je devais m'occuper de ces cent vingt-cinq (125)  
12 grues-là.
- 13 Q. **[53]** Vous vous occupiez des machines, mais...
- 14 R. Des machines, des opérateurs, des clients...
- 15 Q. **[54]** ... vous occupiez-vous aussi...
- 16 R. ... des problèmes sur les chantiers, je n'étais pas  
17 le côté finance, Monsieur.
- 18 Q. **[55]** Mais ça veut pas dire, vous le suiviez pas du  
19 tout le côté finance?
- 20 R. Je dis pas du tout, à la fin de la journée des fois  
21 on se parlait.
- 22 Q. **[56]** Oui?
- 23 R. Pour savoir, bon, je pense que oui le Fonds est  
24 peut-être intéressé, là, ils sont après regarder  
25 les papiers, les bilans, voir si c'est viable, mais

1 tu sais, j'avais des bribes, mais j'ai pas, tu  
2 sais, moi ça marche, ça marche, si ça marche pas,  
3 j'ai une compagnie pareille, puis je vis quand  
4 même.

5 Q. **[57]** Je comprends, mais, là, faire opérer votre  
6 compagnie, faire marcher des machines, vous dites  
7 vous le faites souvent. On va laisser ce côté-là,  
8 on va regarder quand même le fait que vous avez,  
9 vous avez déjà une compagnie qui fonctionne bien,  
10 dans laquelle le Fonds a investi chez Fortier  
11 Transfert. Là, vous parlez d'acheter quelque chose  
12 de beaucoup plus gros que vous puis on parle de  
13 cinquante, soixante, soixante-dix millions de  
14 dollars (50-60-70 M\$). À la fin de la journée, vous  
15 vous assoyez avec votre associé Louis-Pierre, celui  
16 qui contrôle tout. Parlez-vous de chiffres savoir  
17 qui va mettre quel argent dans quoi?

18 R. Bien moi dans ma tête la majorité c'est le Fonds,  
19 parce qu'on a pas d'argent, Monsieur.

20 Q. **[58]** Donc, la majorité c'est dans le Fonds. Le  
21 Fonds va acheter?

22 R. Puis la banque.

23 Q. **[59]** Le Fonds va acheter, votre impression, à ce  
24 moment-là, c'est que le Fonds qui va vous financer.  
25 Mais est-ce que le Fonds va devenir actionnaire à

1 cent pour cent (100 %) de chez Guay ou il va rester  
2 à trente pour cent (30 %) comme il l'est chez  
3 Fortier Transfert?

4 R. Bien j'ai jamais vu le Fonds à cent pour cent  
5 (100 %) dans une compagnie. Je pense pas que c'est  
6 possible. Je pense qu'ils veulent une participation  
7 à cinquante pour cent (50 %). Si ce n'est pas  
8 quarante-neuf (49).

9 Q. **[60]** Où vous prenez ces chiffres-là, cinquante  
10 (50), quarante-neuf (49), c'est quelqu'un qui vous  
11 en a parlé, monsieur Grégoire?

12 R. Bien moi je pense que le Fonds ne peut pas être  
13 majoritaire dans une compagnie, je pense.

14 Q. **[61]** O.K.

15 R. Donc, on emprunte tout l'argent, mais, là, c'est  
16 comme je vous dis, je sais pas s'il y avait un plan  
17 pour la banque, parce que ça s'est jamais réalisé,  
18 il faut le dire ça aussi, là.

19 Q. **[62]** Oui?

20 R. Ça s'est jamais réalisé. Je pense qu'il y avait un  
21 plan pour la banque, et un plan pour le Fonds, puis  
22 ça devait être des débentures peut-être le Fonds  
23 parce qu'il devait prendre cinquante pour cent  
24 (50 %) de la compagnie.

25 Q. **[63]** Ça a duré combien de temps les tractations

1           entre Fortier Transfert et Guay?

2           R. Ça a été assez long.

3           Q. **[64]** Assez long, ça nous donne pas, on le sait,  
4           regardez, on a le contrat d'achat, là, qui...  
5           l'offre d'achat qui va être faite éventuellement  
6           quand Guay va offrir d'acheter Fortier Transfert,  
7           le vingt-cinq (25) septembre deux mille quatre  
8           (2004), on la produira tout à l'heure et la  
9           transaction se fait le trois (3) octobre deux mille  
10          quatre (2004). Ça c'est la réalisation de la  
11          transaction. Quand est-ce qu'elle a... que ces  
12          discussions-là ont commencé?

13          R. Les discussions pour que Guay m'achète?

14          Q. **[65]** Les discussions où vous avez commencé par  
15          vouloir acheter Guay, ça a-tu pris un mois, deux  
16          mois, douze mois, deux ans?

17          R. Non, ça a dû prendre... Il faut dire que le temps  
18          va vite, mais moi je pense à... peut-être près d'un  
19          an d'après moi qu'on a perdu là-dedans.

20          Q. **[66]** Près d'un an. Alors, je comprends et, là, on  
21          va regarder, là, quand vient le temps de faire ces  
22          discussions-là, qui négocie au nom de Fortier  
23          Transfert? C'est pas vous?

24          R. Je pense que le... c'est pas sûr moi j'ai pas fait  
25          partie bien bien des discussions, mais d'après moi



1 c'est Louis-Pierre Lafortune, puis probablement  
2 Jacques, là.

3 Q. **[67]** Mais pourquoi vous dites probablement Louis-  
4 Pierre, avez-vous engagé un négociateur?

5 R. Non.

6 Q. **[68]** Bon, si vous avez pas engagé de négociateur  
7 puis c'est pas vous, qui est-ce qui parle au nom de  
8 Fortier?

9 R. Bien c'est Jacques Grégoire et Louis-Pierre  
10 Lafortune.

11 Q. **[69]** O.K. Alors, Jacques Grégoire au nom du Fonds  
12 est-ce qu'il a eu un rôle de décideur au nom de  
13 Fortier Transfert? Est-ce qu'il prenait des  
14 décisions au nom de Fortier Transfert monsieur  
15 Grégoire?

16 R. Il pouvait pas prendre des décisions pour nous  
17 autres, mais on était ensemble, on les prenait  
18 ensemble d'après moi.

19 Q. **[70]** O.K. Alors, à la table des négociations sur  
20 cette transaction-là qui était le négociateur si on  
21 dit que c'est pas monsieur Grégoire, même s'il est  
22 présent, il reste monsieur Lafortune?

23 R. Bien monsieur Lafortune, j'imagine monsieur  
24 Lafortune et monsieur Grégoire.

25 Q. **[71]** O.K.

1 R. Ils devaient être ensemble.

2 Q. **[72]** Monsieur Lafortune il est-tu autorisé à  
3 prendre des décisions en votre nom, au nom de  
4 Fortier Transfert sans vous en parler?

5 R. J'ai tout le temps fait confiance à Louis-Pierre.

6 Q. **[73]** Toujours fait confiance, ça fait que vous  
7 allez endosser les décisions que Louis-Pierre va  
8 prendre?

9 R. Je vivais avec.

10 Q. **[74]** O.K. Maintenant, monsieur Grégoire, lui, il  
11 est pas autorisé à prendre des décisions au nom de  
12 Louis-Pierre Lafortune et Yannick Payette, qui  
13 représentent quand même les soixante-dix pour cent  
14 (70%) de l'actionnariat de Fortier Transfert?  
15 Monsieur Grégoire peux-tu prendre une décision à la  
16 table de...

17 R. Non, il peut pas prendre la décision, Monsieur  
18 Grégoire, non.

19 Q. **[75]** Donc, à la table des négociations, ce qui  
20 reste, c'est monsieur Lafortune?

21 R. Il peut pas prendre de décisions, mais c'est lui  
22 qui a l'argent, il peut avoir un petit droit de  
23 regard, là.

24 Q. **[76]** Oui. O.K. Alors ces négociations-là vont  
25 fonctionner, vont marcher pendant un bout de temps

1 et on le sait, à la fin, c'est l'inverse qui s'est  
2 produit. Ce n'est pas Fortier Transfert qui a  
3 acheté Guay, c'est Guay qui a acheté Fortier  
4 Transfert. Comment... quand est-ce que ça vire de  
5 bord ça? Qu'est-ce qui se passe pour que ça vire de  
6 bord?

7 R. Qu'est-ce qui est arrivé, c'est que là, ça n'a pas  
8 réussi, on n'a pas réussi à l'acheter. Il demandait  
9 plus d'argent, là, il avait investi dans des grues  
10 de plus, en tout cas, on était... on pouvait pas  
11 justifier un plus gros montant que le montant qu'on  
12 avait établi au départ, là, puis lui, il en voulait  
13 plus, monsieur Baronet puis on pouvait pas. Ça fait  
14 que les... les négociations ont arrêté. Après,  
15 qu'est-ce qu'on a voulu faire c'est...

16 Q. [77] On n'ira pas après tout de suite, on va juste  
17 rester là. Alors, puis là, vous venez d'introduire  
18 monsieur Baronet, monsieur Baronet c'est le  
19 propriétaire directeur général président de chez  
20 Guay, ça?

21 R. Oui.

22 Q. [78] O.K. Monsieur Guay... monsieur Baronet est-ce  
23 qu'il est présent à la table de négociations?

24 R. Comme je vous dis, moi j'ai pas toujours été là,  
25 mais je sais qu'à la dernière journée que c'était

1           comme dans notre tête, on s'en allait là pour  
2           signer les papiers puis l'acheter, monsieur Baronet  
3           était là puis c'est... c'était plus une question de  
4           négociations, c'était fini dans notre tête. Mais  
5           lui, il est arrivé puis il voulait plus d'argent.

6           Q. **[79]** O.K. Mais je vous ai pas demandé... ça, vous  
7           dites, la pierre d'achoppement c'est le montant...

8           R. Oui.

9           Q. **[80]** ... c'est ce qui a pas fonctionné, là, vous  
10          aviez une lettre d'intention soixante (60),  
11          soixante-dix millions (70 M), c'est sur le montant  
12          de la vente que vous vous êtes pas enten... le  
13          montant de l'achat que vous vous êtes pas entendus?

14         R. On s'est pas entendu.

15         Q. **[81]** Qui négocie pour Guay, pendant ces  
16         tractations-là qui ont amené un refus à la fin?

17         R. À la fin, c'est monsieur Baronet.

18         Q. **[82]** À la fin, mais...

19         R. C'était à lui la compagnie.

20         Q. **[83]** ... pendant les tractations, est-ce que vous  
21         avez toujours, est-ce que Fortier Transfert a fait  
22         affaire uniquement avec monsieur Baronet?

23         R. Pas uniquement avec monsieur Baronet, non.

24         Q. **[84]** Qui d'autre était présent à la table des  
25         négociations pour monsieur Baronet?

- 1 R. Bien, monsieur Gauvin.
- 2 Q. **[85]** Monsieur Gauvin qui est... qui a quel titre?
- 3 R. Il est vice-président.
- 4 Q. **[86]** Chez Guay. Alors, monsieur Baronet, des fois,  
5 est accompagné vous dites de monsieur Gauvin?
- 6 R. Oui, parce que c'est vraiment son homme de  
7 confiance.
- 8 Q. **[87]** O.K. Est-ce qu'il y a d'autres personnes dans  
9 la transaction?
- 10 R. Il y a une autre personne mais qui est pas vraiment  
11 dans la transaction, mais qui était là à  
12 l'occasion, c'est Denis Vincent.
- 13 Q. **[88]** C'est qui ça Denis Vincent?
- 14 R. Un ami de monsieur Baronet.
- 15 Q. **[89]** O.K. C'est un ami de monsieur Baronet. Le  
16 saviez-vous, tu sais, la première fois que vous  
17 arrivez à la table de négociations, vous connaissez  
18 déjà monsieur Baronet, monsieur Guay... monsieur  
19 Gauvin puis là, il y a un nouveau personnage. Vous,  
20 le connaissiez-vous cet... ce... monsieur Vincent?
- 21 R. Premièrement, je vais vous reprendre, là, je n'ai  
22 pas été à la table de négociations. Quand je l'ai  
23 vu, c'était plutôt dans un souper, admettons, après  
24 les négociations.
- 25 Q. **[90]** Après les négoci...

- 1 R. Parce que je n'étais pas là.
- 2 Q. **[91]** Vous, vous l'avez jamais vu à la table des  
3 négociations?
- 4 R. Je ne l'ai jamais vu négocier.
- 5 Q. **[92]** O.K.
- 6 R. On peut pas dire qu'il a négocié, là.
- 7 Q. **[93]** Votre associé, collègue, ami Louis-Pierre  
8 Lafortune vous faisait des comptes rendus sur les  
9 journées de négociations?
- 10 R. Ça m'intéressait pas vraiment.
- 11 Q. **[94]** Ça vous intéressait pas? Vous parliez  
12 d'acheter une entreprise pour soixante (60),  
13 soixante-dix millions (70 M) puis ça vous intéresse  
14 pas ces négociations-là, savoir?
- 15 R. Je veux le résultat final, c'est tout là.
- 16 Q. **[95]** O.K.
- 17 R. On veut l'acheter, on l'achète ou on l'achète pas.
- 18 Q. **[96]** Vous donnez...
- 19 R. Comment que ça a négocié, ça peut négocier, ça a  
20 négocié près d'un an, Monsieur, là.
- 21 Q. **[97]** Je comprends.
- 22 R. Puis moi, j'ai une compagnie à faire vivre.
- 23 Q. **[98]** Oui, oui, vous l'avez dit.
- 24 R. À faire des paiements.
- 25 Q. **[99]** Vous vous occupez des machines...

1 R. Ça fait que je m'occupe de ça à cent pour cent  
2 (100%) puis...

3 Q. **[100]** Vous l'avez dit que vous vous occupez des  
4 machines.

5 R. ... puis c'était ça qui était important, je  
6 commencerai pas à perdre qu'est-ce que je j'ai  
7 parce qu'il faut négocier avec...

8 (09:56:36)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[101]** Donc, ça devait vous intéresser de savoir  
11 qu'est-ce qui arrivait dans la transaction?

12 R. Bien Madame, ça m'intéressait dans la mesure que ça  
13 va-tu marcher ou ça marchera pas, là, c'est tout,  
14 là.

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Q. **[102]** Puis le soir...

17 R. On n'est pas rendu là.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[103]** Ça fait que quand monsieur Lafortune vous en  
20 parlait, vous dites: « Laisse faire ça m'intéresse  
21 pas »?

22 R. Bien il m'en parlait pas beaucoup, honnêtement.

23 Q. **[104]** Il vous en parlait un peu? Alors qu'est-ce  
24 qu'il vous disait?

25 R. Bien ce qu'il me disait: « Ça s'en vient, on va

1 l'avoir, on est après évaluer » parce que là, il  
2 faut dire que je pense qu'il fallait tout qu'il  
3 rentre dans les... les chiffres de Guay, il fallait  
4 les évaluer. À ce moment-là, Guay, qu'est-ce que je  
5 me souviens, c'est que ça faisait pas d'argent.  
6 C'était ça notre problème, financer quelque chose  
7 qui ne fait pas d'argent. Monsieur Baronet, il  
8 avait pas besoin de faire de l'argent. C'était à  
9 lui la compagnie. Nous, en achetant ça, on avait  
10 beaucoup de dettes, fallait... fallait être capable  
11 de rentabiliser ça, fallait trouver des idées.

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 Q. **[105]** On voit que vous la suivez de proche la  
14 transaction, vous avez une bonne idée des affaires,  
15 vous le savez que vous autres, vous devez faire des  
16 revenus pour faire vos paiements à tous les mois...

17 R. Bien...

18 Q. **[106]** ... vous savez que chez Guay, l'affaire est  
19 plus stable, vous dites qu'ils avaient moins de  
20 revenus à ce moment-là puis qu'ils faisaient pas  
21 d'argent. Vous suiviez la transaction puis les  
22 affaires?

23 R. Bien c'est les grandes lignes, ça, Monsieur, là.

24 Q. **[107]** O.K. Les grandes lignes...

25 R. Je savais pourquoi que ça accrochait, là.



1 Q. **[108]** Un matin, Louis-Pierre n'est pas au bureau,  
2 il s'en va négocier encore une journée chez les  
3 comptables, les avocats puis négocier avec monsieur  
4 Baronet pour la valeur de l'achat. Le soir, quand  
5 il revient, vous lui demandez pas: « Puis? Qu'est-  
6 ce qui se passe? Qu'est-ce qu'ils veulent? Combien  
7 qu'on offre? »

8 R. Premièrement, Monsieur, je vais vous expliquer  
9 comment ça s'est passé, là, comme il faut, là,  
10 parce là, vous me posez beaucoup de questions là-  
11 dessus, là. Les négociations, j'ai pas été à la  
12 semaine longue à des négociations, là, ça a duré un  
13 an puis peut-être dans un an, il y en a pas eu tant  
14 que ça des négociations. Il voulait pas nous voir  
15 monsieur Baronet. Puis il ne voulait pas nous  
16 vendre, là. On se comprend, là, on forçait à  
17 vouloir le rencontrer, plus que d'autre chose. Il  
18 n'y a pas eu beaucoup de négociations, là. Tu sais,  
19 il ne faut pas dire qu'on était à plein temps là-  
20 dessus, là. On avait une compagnie à rouler, là. Tu  
21 sais...

22 Q. **[109]** O.K. Alors...

23 R. À un moment donné, là...

24 Q. **[110]** Une compagnie à rouler. Est-ce que, à un  
25 moment donné, vous dites « je ne suis pas allé aux

1 négociations », monsieur Lafortune, est-ce qu'il  
2 vous dit, à un moment donné, « il y a un nouveau  
3 joueur qui est arrivé à la table des négociations,  
4 Denis Vincent »?

5 R. Non.

6 Q. **[111]** Monsieur Lafortune, est-ce qu'il connaissait  
7 monsieur Vincent avant cette transaction-là qui va  
8 se faire plus tard?

9 R. Je ne peux pas vous dire.

10 Q. **[112]** Lui avez-vous demandé? La première fois qu'il  
11 vous a parlé de monsieur Vincent, il arrive dans la  
12 transaction, c'est qui? Il représente qui?

13 R. Je ne pourrais pas vous répondre, Monsieur. Désolé,  
14 je ne sais pas quoi vous répondre. Je l'ai vu, moi.  
15 Je le sais, je l'ai vu mais dans un restaurant.

16 Q. **[113]** Après?

17 R. C'est tout, là, c'était un ami. C'était une  
18 personne qui faisait confiance à monsieur Baronnet.

19 Q. **[114]** Monsieur Baronnet, il faisait confiance?

20 R. Oui.

21 Q. **[115]** Est-ce que c'était, monsieur Vincent, est-ce  
22 qu'il avait, est-ce qu'il représentait... vous  
23 dites qu'il représentait monsieur Baronnet? Est-ce  
24 qu'il le représentait, il l'aidait?

25 R. Je ne sais pas si c'était un représentant officiel,

1           là, mais... il était là.

2           Q. **[116]** Est-ce qu'il représentait le Fonds de  
3           solidarité, monsieur Vincent?

4           R. Bien, je ne penserais pas, là.

5           Q. **[117]** Vous ne pensez pas? Est-ce que ça a déjà été  
6           éclairci avec monsieur Vincent, quand il est à la  
7           table de négociations : « Qui êtes-vous? Qui  
8           représentez-vous? Qu'est-ce que vous faites ici? »

9           R. Moi je ne l'ai jamais fait.

10          Q. **[118]** O.K. Est-ce que monsieur Lafortune l'a fait?

11          R. Je ne peux pas vous dire, Monsieur, je suis désolé.  
12          Je ne peux pas vous dire.

13          Q. **[119]** Avez-vous eu cette discussion-là avec  
14          monsieur Lafortune, de lui demander c'est qui ce  
15          Denis Vincent, qu'est-ce qu'il fait dans cette  
16          transaction-là?

17          R. Moi, qu'est-ce que j'ai su c'est que c'était un ami  
18          de monsieur Baronnet, puis qu'il venait aux  
19          négociations, là, tu sais... et je pense qu'il  
20          faisait des affaires avec monsieur Baronnet. Il  
21          regardait les intérêts de monsieur Baronnet.

22          Q. **[120]** Donc, il était là pour représenter, d'après  
23          vous, il était là pour représenter les intérêts de  
24          monsieur Baronnet?

25          R. Oui.

1 Q. **[121]** On va juste continuer sur cette transaction-  
2 là. À un moment donné, bon, vous avez une lettre  
3 d'intention du Fonds, qui totalise en tout cas une  
4 somme globale autour de soixante (60 M\$), soixante-  
5 dix millions (70 M\$), où le Fonds est prêt, dit  
6 qu'il est prêt à s'engager, ou est intéressé à  
7 continuer les discussions sur cette base-là. Ça a  
8 duré, vous avez mis ça pendant à peu près un an,  
9 ces discussions-là, avec le Fonds?

10 R. Moi je pense que...

11 Q. **[122]** Avec Guay, excusez-moi.

12 R. Ça a duré longtemps.

13 Q. **[123]** Oui?

14 R. Ça a duré longtemps, oui.

15 Q. **[124]** Qui a mis fin à cette négociation-là? Et là,  
16 je parle uniquement de la possibilité que Fortier  
17 achète Guay.

18 R. Monsieur Baronnet.

19 Q. **[125]** Monsieur Baronnet? Et à quel moment monsieur  
20 Baronnet met fin à cette discussion-là?

21 R. À quel moment monsieur Baronnet... Bien, à quel  
22 moment, c'est à la fin, fin, fin, quand on était  
23 prêts, tout était rassemblé, puis il a dit, c'est  
24 lui qui a mis fin parce qu'il voulait plus  
25 d'argent.

- 1 Q. **[126]** O.K. À la fin, fin, fin, quand tout est  
2 rassemblé, voulez-vous dire au moment où Guay va  
3 acheter Fortier? C'est parce que, il y a d'abord,  
4 il y a la proposition que Fortier achète Guay. À la  
5 fin, il va y avoir une proposition que Guay achète  
6 Fortier, puis celle-là va être acceptée. Est-ce que  
7 tout ça, ça se fait en dedans d'une semaine, ou il  
8 s'est écoulé un peu de temps?
- 9 R. Bien non, bien non, bien non. Il s'est écoulé du  
10 temps, Monsieur, là.
- 11 Q. **[127]** Alors, dites-nous quand est-ce que, à quel  
12 moment, si vous êtes capable de nous dire la  
13 saison, l'année, le mois, où l'offre que Fortier  
14 faisait à Guay de les acheter a pris fin?
- 15 R. L'offre que Fortier a faite a Guay a pris fin... si  
16 j'ai vendu en deux mille quatre (2004), j'imagine  
17 que ça a dû être six mois avant, à peu près.
- 18 Q. **[128]** À peu près six mois?
- 19 R. Parce que, entre-temps, j'ai... bien, j'ai, on a  
20 acheté une autre compagnie.
- 21 Q. **[129]** Qui était Inter?
- 22 R. Parce que nous, on a dit, on ne peut plus acheter  
23 Guay, il faut continuer notre progression, et on a  
24 acheté une autre compagnie sur la Rive-Sud qui  
25 s'appelait Inter-Provincial.

- 1 Q. **[130]** Inter-Provincial de monsieur Masson.
- 2 R. Ça fait que le laps de temps qu'on a négocié avec  
3 Inter-Provincial, bon, je ne sais pas, c'est entre  
4 six mois puis un an là aussi. J'imagine qu'on a...  
5 Là, il a vu qu'on a acheté Inter-Provincial, puis  
6 après ça, il a voulu s'associer.
- 7 Q. **[131]** O.K. Alors, vous voyez, on a une troisième  
8 possibilité. La première possibilité, c'est que  
9 vous, Fortier veut acheter Guay. À un moment donné,  
10 on met fin à ça. Ensuite, il va y avoir des  
11 discussions d'association entre Guay et Fortier.
- 12 R. Oui.
- 13 Q. **[132]** Puis la troisième proposition, celle qui va  
14 être acceptée, c'est l'achat de Guay, Guay achète  
15 Fortier?
- 16 R. C'est bien ça.
- 17 Q. **[133]** O.K. Alors, on essaie de les situer dans le  
18 temps. Vous dites, les possibilités d'association  
19 ont commencé après l'achat d'Inter-Provincial?
- 20 R. D'après moi, c'est après.
- 21 Q. **[134]** Après? Êtes-vous capable de situer l'achat  
22 d'Inter-Provincial dans le temps?
- 23 R. Pas longtemps avant que Guay m'achète.
- 24 Q. **[135]** O.K. On sait que Guay a acheté Fortier en  
25 octobre. Si je vous propose que Fortier a acheté

1 Inter au mois de juillet deux mille quatre (2004),  
2 trois, quatre mois avant que Guay vous achète, est-  
3 ce que c'est un délai qui vous apparaît correct?

4 R. Vous dites qu'on a acheté trois, quatre mois avant?

5 Q. **[136]** Oui. Inter-Provincial, à l'été deux mille  
6 quatre (2004)?

7 R. Oui, ça peut avoir du sens, oui.

8 Q. **[137]** O.K. À ce moment-là, les discussions où  
9 Fortier voulait acheter Guay étaient déjà terminées  
10 quand vous êtes allé acheter Inter-Provincial?

11 R. Oui, c'était fini.

12 Q. **[138]** O.K. Résumez-nous, rapidement, mais quand  
13 même qu'est-ce qui s'est passé au niveau de la...  
14 quelle était cette possibilité-là de fusion ou  
15 d'association Guay et Fortier?

16 R. Bien, là on a voulu l'acheter, ça a pas fonctionné.  
17 Je pense... je sais pas si c'est monsieur Baronet  
18 qui m'a appelé ou Denis Gauvin, là, il dit : « On  
19 va essayer de s'associer, de déterminer le  
20 pourcentage de chaque compagnie dans la nouvelle  
21 association. »

22 Q. **[139]** Vous dites que ces discussions-là sont venues  
23 de chez Guay, la possibilité de s'associer?

24 R. Oui.

25 Q. **[140]** O.K.

- 1 R. À ma connaissance.
- 2 Q. **[141]** De sorte que même si monsieur Guay est pas  
3 intéressé à...
- 4 LA PRÉSIDENTE :
- 5 Monsieur Baronet.
- 6 Me PAUL CRÉPEAU :
- 7 Oui, excusez-moi, Madame la Présidente.
- 8 R. Oui.
- 9 Q. **[142]** Si monsieur Baronet... et c'est Jean-Marc  
10 Baronet, hein, son prénom?
- 11 R. Oui.
- 12 Q. **[143]** Même si monsieur Baronet n'est pas intéressé  
13 à se laisser acheter il est encore intéressé à  
14 continuer des discussions d'affaires avec Fortier?
- 15 R. Oui, parce qu'on a toujours le même problème, là.
- 16 Q. **[144]** O.K. Et ça c'est au moment où vous allez  
17 acheter Inter-Provincial, que lui aussi voulait  
18 acheter?
- 19 R. Ça peut avoir fait un élément déclencheur.
- 20 Q. **[145]** Qu'est-ce qui a pas fonctionné dans les  
21 discussions d'association? Pourquoi ça a pas marché  
22 l'association?
- 23 R. Bien, je pense qu'il avait pas vraiment la volonté  
24 de s'associer avec nous autres.
- 25 Q. **[146]** O.K. Il avait la volonté d'en parler mais pas



1 nécessairement de la réaliser ou c'est une question  
2 de chiffre?

3 R. Je pense que ça lui a permis de nous évaluer, de  
4 s'associer.

5 Q. **[147]** Alors, vous parlez d'évaluer, est-ce qu'à un  
6 moment donné il y a eu des évaluations formelles,  
7 faites par des entreprises spécialisées, des deux  
8 entreprises, la vôtre et celle de monsieur Guay?

9 R. C'est la machinerie... non, il y a pas eu d'autres  
10 personnes.

11 Q. **[148]** Il y a pas eu Pricewaterhouse, Samson Bélair  
12 qui a pas fait une évaluation...

13 R. Ah...

14 Q. **[149]** Pricewaterhouse?

15 R. Bien, Pricewaterhouse, il a pris nos évaluations,  
16 que j'avais faites, des machines avec...  
17 conjointement avec monsieur Lapointe chez Guay. Je  
18 pense, là. Mais après ça il y a d'autres chiffres,  
19 j'imagine, là, il y a pas juste ça, là, mais...  
20 Oui, Pricewaterhouse, je pense c'est du monde qui  
21 travaillait pour monsieur Baronet.

22 Q. **[150]** O.K. Et il y a eu une évaluation formelle de  
23 votre entreprise faite... êtes-vous capable de la  
24 situer dans le temps, est-ce que c'est pendant les  
25 discussions où vous vouliez acheter Guay, pendant

1 les discussions où il y a une association ou si  
2 c'est au moment où c'est Guay qui va vous acheter?  
3 À quelle période on fait cette évaluation-là? Si je  
4 vous suggère que c'est dans la période où vous  
5 parlez de vous associer qu'il y a eu des  
6 évaluations formelles?

7 R. Oui, bien... c'est quand ils ont fait ça,  
8 Pricewaterhouse? Ça doit être juste avant qu'il  
9 m'achète, trois, quatre mois avant, j'imagine.

10 Q. **[151]** O.K. Et vous êtes toujours en négociation à  
11 ce moment-là pour... pour qu'il vous achète ou pour  
12 vous associer avec lui?

13 R. Qu'il... que je l'achète, c'est fini. Et qu'on...  
14 pour s'associer. C'était pour...

15 Q. **[152]** S'associer.

16 R. ... s'associer, d'après moi.

17 Q. **[153]** Donc, on évalue les deux entreprises, on va  
18 les faire évaluer par un évaluateur indépendant,  
19 Pricewaterhouse?

20 R. Oui. Oui, c'est ça.

21 Q. **[154]** On nous arrive avec des chiffres pour les  
22 deux entreprises et à ce moment-là on peut parler  
23 de s'associer. Vous souvenez-vous c'était quoi, et  
24 on terminera avec ça, les valeurs qui étaient  
25 attribuées au moment de cette évaluation-là, faite

1 par Pricewaterhouse, pour Fortier Transfert?

2 R. Aucune idée.

3 Q. **[155]** Pour Guay?

4 R. Je peux pas vous dire. J'ai pas suivi ça bin, bin  
5 (sic) parce que je le croyais pas bin, bin (sic),  
6 ça.

7 Q. **[156]** Bon. Qu'est-ce qui arrive pour qu'on finisse  
8 avec une transaction où c'est Guay qui va vous  
9 acheter? Qu'est-ce qui arrive, là, les... les  
10 déci... les discussions d'association, ça se  
11 termine?

12 R. Ça se termine, là, on s'entend pas. Encore une  
13 fois.

14 Q. **[157]** Vous vous entendez pas. Et savez-vous sur  
15 quoi vous vous entendez pas, parce que vous dites  
16 que c'est monsieur Guay, quand même, qui a initié  
17 les discussions d'association, alors sur quoi vous  
18 vous entendez pas pour que ça... pour que ça  
19 achoppe? Les valeurs, les pourcentages?

20 R. Oui, ça doit être ça, les pourcentages puis les  
21 valeurs, là.

22 Q. **[158]** O.K. Et vous dites toujours : « Ça doit être  
23 ça », c'est parce que vous le savez pas ou vous  
24 vous...

25 R. Je le sais pas exactement, Monsieur, j'ai... je le

1           sais pas.

2           (10:08:50)

3           LA PRÉSIDENTE :

4           Q. **[159]** Vous êtes en train de nous dire, là, que vous  
5           projetez d'acheter une compagnie, d'investir  
6           soixante (60)... qui vaut soixante millions (60 M),  
7           quelque chose comme ça, ça achoppe puis vous savez  
8           pas pourquoi?

9           R. Quand on l'a achetée... je sais pourquoi, quand on  
10          voulait l'acheter, je sais pourquoi, Madame la  
11          Présidente.

12          Q. **[160]** Mais quand achoppe, là, puis que ça marche  
13          pas, là...

14          R. Quand ça marche pas pour l'association?

15          Q. **[161]** Oui.

16          R. C'est que ça a été mal é... il accepte pas, je  
17          pense, l'évaluation de Pricewaterhouse, monsieur  
18          Baronet, j'imagine. C'est... lui, il en veut plus  
19          encore, puis il avait pas le vouloir de le faire.

20          Q. **[162]** O.K.

21          R. Ça fait qu'en partant, là, lui je pense après tout  
22          avoir vu ça...

23          Q. **[163]** O.K.

24          R. ... c'est que je crois qu'il voulait avoir notre  
25          valeur pour nous acheter après.

- 1 Q. **[164]** O.K. Ah, bon, voilà?
- 2 R. C'est un fin renard, ce monsieur-là.
- 3 Q. **[165]** Bon, alors, c'est ce qu'on veut savoir.
- 4 Alors, là, donc, ça ne fonctionne pas, vous ne
- 5 pouvez pas l'acheter, il y a un tournant, c'est
- 6 plutôt lui qui, c'est-à-dire qu'on parle de
- 7 s'associer?
- 8 R. Oui.
- 9 Q. **[166]** Puis après ça c'est plutôt lui qui parle de
- 10 vous acheter?
- 11 R. C'est ça.
- 12 Q. **[167]** Là, vous êtes au courant, là. Pouvez-vous
- 13 nous expliquer comment ça a fonctionné, tout ce
- 14 processus-là?
- 15 R. De mon achat?
- 16 Q. **[168]** Oui? De votre achat, toute la transaction,
- 17 oui?
- 18 R. Toute la transaction, bien il m'a appelé au mois de
- 19 septembre, un matin, c'est Denis Gauvin qui m'a
- 20 appelé, puis il m'a dit vous avez essayé de nous
- 21 acheter, on a essayé de s'associer, ça a pas
- 22 fonctionné encore. Là, la seule autre solution
- 23 c'est qu'il faudrait essayer de t'acheter. T'es-tu
- 24 intéressé à vendre? Là, j'ai dit : « On peut en
- 25 discuter. »

1                   Puis, on savait vraiment les évaluations de  
2                   chaque compagnie, là, à ce moment-là, on avait pas  
3                   mal joué là-dedans. Puis j'ai dit qu'on était pour,  
4                   j'étais ouvert à ça, puis qu'on pouvait discuter.  
5                   Il avait pas beaucoup de temps parce que lui  
6                   c'était sa fin d'année et il fallait qu'il achète  
7                   la compagnie avant octobre. Il nous restait un  
8                   mois.

9                   Q. **[169]** Comment, pouvez-vous nous expliquer que c'est  
10                   vous qu'il a appelé?

11                   R. Comment que je peux expliquer que c'est...

12                   Q. **[170]** Oui, comment ça se fait que c'est vous qu'il  
13                   a appelé, alors que vous nous dites que depuis le  
14                   début vous vous intéressez pas à ça?

15                   R. Lui, il fait affaire avec des présidents, monsieur  
16                   Baronet.

17                   Q. **[171]** Donc, c'est vous qu'il a appelé?

18                   R. Mais c'est pas monsieur Baronet qui m'a appelé,  
19                   c'est Denis Gauvin.

20                   Q. **[172]** Denis Gauvin, c'est ce que vous dites. Et pas  
21                   monsieur Lafortune, c'est vous?

22                   R. Non, non, parce qu'il pensait peut-être que j'étais  
23                   majoritaire là-dedans ou il avait vu que j'étais  
24                   majoritaire je pense. J'étais peut-être plus  
25                   décisionnel.

1 Q. [173] O.K. Et, là, qu'est-ce qui se passe à partir  
2 de là?

3 R. À partir de là, je pense qu'on se rassit avec le  
4 Fonds, puis on regarde si on devrait vendre, puis  
5 si qu'est-ce qu'on en pense, qu'est-ce que, tu  
6 sais, si ça serait une bonne affaire, je pense que  
7 personne était d'accord. C'est je pense que c'est  
8 plus moi qui ai décidé, là.

9 Q. [174] Pourquoi vous vous assoyez avec le Fonds?

10 R. Bien voir qu'est-ce qu'il en pense, c'est un  
11 partenaire pareil, il est actionnaire, puis je veux  
12 savoir qu'est-ce qu'il en pense. Tu sais, ils nous  
13 avaient quand même fait un vote de confiance je  
14 pense pour l'acheter, je suis après dire que je  
15 veux vendre. C'est sûr que peut-être ils sont  
16 déçus. Puis je veux leur expliquer ma façon de  
17 penser que...

18 Q. [175] Qui était laquelle?

19 R. Que je suis tanné de me battre contre eux autres,  
20 contre Guay.

21 Q. [176] Alors, c'est la première fois, là, qu'on  
22 entend que vous vous battez contre Guay?

23 R. Non, je l'ai dit, il y avait comme une guerre, je  
24 voulais avoir...

25 Q. [177] Oui, c'est vrai, vous avez dit que c'était

1 pas au beau fixe.

2 R. Oui, je voulais avoir une job, des jobs j'étais pas  
3 capable, j'avais pas de grutiers, je manquais de  
4 machines. Là, à un moment donné, il fallait, il y a  
5 un des deux qui s'éteint, là. Il y avait pas  
6 d'autre solution.

7 Q. [178] C'est avec qui la guerre?

8 R. Bien c'était... la guerre c'est les grutiers aussi  
9 on avait pas de grutier, quand même j'achetais une  
10 grue, j'étais plus capable d'avoir de grutier, ça  
11 fait que j'étais plus capable d'avoir de marché.  
12 Pour solliciter un grutier, il fallait se mettre à  
13 genoux, c'est pas drôle, là.

14 Q. [179] Mais avec qui vous vous entendiez pas chez  
15 Guay?

16 R. Bien je m'entendais pas avec personne. C'était mon  
17 compétiteur. Il m'aimait pas, je l'aimais pas.

18 Q. [180] Alors, donc, expliquez-nous cette  
19 transaction-là, comment s'est-elle faite, c'est ce  
20 que vous voulez savoir?

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Oui.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. [181] Comment s'est-elle faite?

25 R. Comment s'est-elle faite, vu qu'on savait les



1 montants maintenant, je pense que la négociation  
2 s'est fait plus rapidement, il fallait qu'elle se  
3 fasse plus rapidement.

4 Q. **[182]** Alors, à combien vous avait-on évalué?

5 R. Qu'est-ce que... à combien qu'ils nous avaient  
6 évalué je le sais pas, mais je sais le montant que  
7 j'ai eu final parce que je me suis fait répéter ça  
8 assez souvent en cour suprême dernièrement. Il m'a  
9 donné vingt-six millions (26 M). Vingt-six millions  
10 (26 M) avec toutes les dettes que j'avais, là. Il  
11 fallait que je paie les dettes.

12 Q. **[183]** Continuez, Maître.

13 (10:13:54)

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Q. **[184]** Alors, c'est ça, il y a eu, on a vu les trois  
16 phases, la première proposition, celle qui a été  
17 longue où vous vouliez acheter Guay, ça a pas  
18 fonctionné à cause du prix. Possibilité  
19 d'association, vous dites ça a pas fonctionné peut-  
20 être pour le pourcentage ou la relation entre les  
21 deux. Et, là, vous dites en septembre, puis, là, on  
22 va le placer c'est septembre deux mille quatre  
23 (2004)? Vous avez vendu en octobre deux mille  
24 quatre (2004).

25 R. Oui, c'est ça, un mois avant.

- 1 Q. **[185]** Un mois avant.
- 2 R. Moi je dirais un mois avant, à peu près.
- 3 Q. **[186]** O.K. Et la particularité, vous dites bien
- 4 « C'est monsieur Gauvin qui m'a appelé »?
- 5 R. Oui.
- 6 Q. **[187]** Sauf que depuis le début, vous dites c'est
- 7 toujours Louis-Pierre Lafortune, c'est notre
- 8 représentant à la table des discussions...
- 9 R. Oui.
- 10 Q. **[188]** ... c'est Louis-Pierre qui est là, c'est
- 11 votre vice-président, c'est un actionnaire. Encore
- 12 une fois, c'est vous qu'on appelle pour parler de
- 13 la possibilité d'acheter?
- 14 R. Bien encore une fois... c'est la première fois, là,
- 15 puis comme je vous dis, vu que j'étais le
- 16 président, il a appelé le président.
- 17 Q. **[189]** Quand on vous a parlé de... puis bon, c'est
- 18 monsieur Gauvin, vous le connaissiez, par exemple,
- 19 monsieur Gauvin à ce moment-là?
- 20 R. Monsieur Gauvin, je sais c'est qui, oui.
- 21 Q. **[190]** Non, non mais à l'époque, vous le connaissiez
- 22 déjà à cause de son travail chez Guay?
- 23 R. Oui, on en entend parler, là, on s'est qu'est-ce
- 24 qu'il fait, là, mais... il n'est pas tout à fait
- 25 des opérations comme moi, là. Mais...

1 Q. [191] O.K. Monsieur Gauvin vous parle de vous  
2 acheter. Est-ce qu'il vous offre tout de suite, au  
3 téléphone quand il vous parle ce matin-là, un  
4 chiffre, un montant, le vingt-six millions (26 M)  
5 en question?

6 R. Je ne pense pas qu'il m'ait dit ça au téléphone,  
7 là, non.

8 Q. [192] Quand il vous parle de vous acheter puis vous  
9 avez précisé il fallait faire ça vite, c'était la  
10 fin d'année fiscale, c'était chez Guay, là, on sait  
11 que c'est en...

12 R. Oui.

13 Q. [193] ... on sait que c'est au début d'octobre, là,  
14 alors fallait faire ça rapidement cette  
15 transaction-là. Dites-nous ce que vous faites, vous  
16 là, Monsieur payette, vous venez de recevoir un  
17 appel, on veut nous acheter puis on vient d'être  
18 évalué peu de temps auparavant par Pricewaterhouse.  
19 Qu'est-ce que vous avez fait, Monsieur Payette,  
20 avec cette offre-là de vous acheter? À qui vous en  
21 avez parlé puis les conseils que vous avez obtenus?  
22 Particulièrement monsieur Lafortune.

23 R. Bien c'est sur que j'en ai parlé à Louis-Pierre.  
24 J'en ai parlé à Louis-Pierre puis je pense que...  
25 on venait d'acheter Inter-Provincial, on avait

1 encore le vent dans les voiles, ça allait bien puis  
2 là, je pense qu'on commençait à être un petit peu  
3 découragé de penser qu'on s'en allait dans une  
4 autre négociation puis qu'on était encore pour  
5 perdre notre temps, là, ça fait qu'il était plus ou  
6 moins d'accord puis je pense le Fonds était plus ou  
7 moins d'accord aussi.

8 Q. [194] O.K. Ça, ça va nous amener à discuter des...  
9 du pouvoir de décision parce qu'on a vu au début,  
10 là, chez Fortier Transfert, vous aviez soixante  
11 pour cent (60%) des actions, Louis-Pierre Lafortune  
12 en avait quarante (40). Quand le Fonds est rentré,  
13 avec son trente pour cent (30%) ça a dilué toutes  
14 vos parts. Quand on va vendre, comment se partage  
15 l'actionnariat? Je sais qu'il y a trente pour cent  
16 (30%) pour le Fonds, il y a un soixante-dix pour  
17 cent (70%) c'est Gestion Beaurivage, si je vous  
18 demandais, là, si on le ramène votre pourcentage de  
19 parts à vous, il était à combien? Si je vous  
20 propose, moi, quarante-deux (42), vous aviez dans  
21 les faits quarante-deux pour cent (42%) des  
22 actions, monsieur Lafortune en avait vingt-huit  
23 (28) puis le Fonds en avait trente (30), est-ce que  
24 ça ressemble à votre pourcentage?

25 R. Bien soixante pour cent (60%) de soixante-dix (70),

- 1           ça ressemble pas mal à quarante-deux (42),  
2           Monsieur. (Inaudible)
- 3           Q. **[195]** O.K. Alors vous et... vous et monsieur  
4           Lafortune et là, vous dites bien que monsieur  
5           Lafortune était pas chaud chaud à l'idée de vendre,  
6           mais pourtant, ça a été vendu à Guay?
- 7           R. Ça a été vendu à Guay, oui.
- 8           Q. **[196]** Est-ce qu'il y a eu un vote au conseil  
9           d'administration?
- 10          R. Un vote?
- 11          Q. **[197]** Oui.
- 12          R. Je le sais pas, je pense qu'on a pas voté, on s'est  
13          entendu.
- 14          Q. **[198]** Vous vous êtes entendus. Je comprends qu'il  
15          était pas chaud chaud à l'idée, le Fonds aussi,  
16          vous dites était pas chaud chaud à l'idée...
- 17          R. Il me semble. ?
- 18          Q. **[199]** ... mais vous avez fini par l'emporter avec  
19          l'idée de vendre à Guay?
- 20          R. Non, je l'ai pas emporté, c'est pas moi qui ai  
21          apporté l'idée.
- 22          Q. **[200]** À l'emporter, c'est-à-dire accepter l'idée de  
23          vendre, vous avez accepté de vendre, vous, vous  
24          avez quarante-deux pour cent (42%) des actions chez  
25          Fortier.

- 1 R. Oui, mais c'est parce que je lui dit: « On va aller  
2 jusqu'au bout puis après ça, on va oublier ça.  
3 S'ils m'achètent pas, là ça va être fini puis on  
4 s'en va de l'avant puis on continue puis on oublie  
5 ça, là mais je pense que c'est la dernière option  
6 qu'il faut regarder puis j'aimerais la regarder  
7 jusqu'au bout. »...
- 8 Q. **[201]** Et vous l'avez regardée?
- 9 R. ... Si ça nous intéresse pas, ça sera à nous de  
10 dire non. »
- 11 Q. **[202]** O.K. Mais vous l'avez regardée?
- 12 R. Il faut rester l'esprit ouvert un peu puis la  
13 regarder.
- 14 Q. **[203]** O.K. Vous êtes allé... vous l'avez regardée  
15 la transaction, il y a un moment donné, on vous a  
16 fait une offre à vingt-six millions (26 M)?
- 17 R. Oui.
- 18 Q. **[204]** Puis là, il faut que quelqu'un prenne une  
19 décision. Qui l'a pris cette décision-là d'accepter  
20 le vingt-six millions (26 M)? Qui l'a pris qui  
21 engageait Fortier Transfert?
- 22 R. Bien on l'a tous pris ensemble, là, moi puis Louis-  
23 Pierre puis le Fonds, probablement.
- 24 Q. **[205]** Vous avez dit tantôt que Louis-Pierre était  
25 pas chaud chaud à l'idée quand on lui a demandé son

1 opinion, il a-tu dit non ou oui?

2 R. Bien quand je lui ai demandé la première fois son  
3 opinion...

4 Q. **[206]** Non, pas la première fois, quand il vient le  
5 temps de... on a une offre de vingt-six millions  
6 (26 M), dire faut aller au bout, on y va au bout,  
7 on a une offre de vingt-six millions (26 M), vous,  
8 vous étiez d'accord pour vendre?

9 R. Bien moi, je pense que la... l'offre, comment ça a  
10 fonctionné? Il nous a fait une offre... ah... on  
11 voulait voir si ça... Je pense qu'on voulait savoir  
12 si vraiment il était sérieux dans l'offre. C'est  
13 ça.

14 Q. **[207]** O.K.

15 R. Puis là, on est allé jusqu'au bout, puis on a vu  
16 qu'il avait du sérieux. Je pense qu'on s'était dit,  
17 si vraiment il nous offre le prix qui était dans  
18 les livres, je pense, dans les évaluations, comme  
19 vous dites, de Price, je pense qu'on s'était dit,  
20 on va accepter.

21 Q. **[208]** O.K.

22 R. Puis je pense qu'il est arrivé avec cette offre-là.

23 Q. **[209]** O.K. Alors, vous aviez déjà pris la décision  
24 d'accepter si on vous offrait le... Puis quand vous  
25 parlez de l'évaluation de Price, Price a évalué

1 l'entreprise, mais est-ce que Price a ajouté le  
2 boni qu'on donne à une entreprise quand on veut  
3 l'acheter? Vous souvenez-vous? Étiez... Regardez,  
4 est-ce que Fortier Transfert était-tu évaluée à  
5 quinze millions (15 M\$) ou à vingt-six millions  
6 (26 M\$)? Je ne vous parle pas du prix de vente, je  
7 vous parle de l'évaluation.

8 R. Je ne sais pas, Monsieur. Je ne pourrais pas vous  
9 dire.

10 Q. **[210]** Alors, on vous offre vingt-six millions  
11 (26 M\$) et finalement vous avez accepté ce montant-  
12 là? C'est exact, ça?

13 R. Oui.

14 Q. **[211]** Il n'y a pas eu de... Il n'y a pas eu de...  
15 Monsieur Lafortune a accepté, était d'accord, le  
16 Fonds de solidarité était d'accord, parce que c'est  
17 un actionnaire, était d'accord pour cette vente-là?

18 R. Je pourrais dire, oui.

19 Q. **[212]** O.K. On va maintenant regarder ce vingt-six  
20 millions-là (26 M\$), en fait, ça achetait... est-ce  
21 que ça s'appelle encore Groupe Fortier... Fortier  
22 Transfert ou Groupe Fortier, qui est vendu?

23 R. C'est le Groupe Fortier.

24 Q. **[213]** Groupe Fortier? Vous aviez fait le plan de  
25 créer Groupe Fortier dans lequel Fortier Transfert



1 est propriété, puis là on s'en va voir  
2 l'actionnariat, c'est Beaurivage, vous aviez  
3 soixante (60), Louis-Pierre a quarante (40), puis  
4 le Fonds a trente pour cent (30 %)? C'est le Groupe  
5 Fortier qui est à vendre?

6 R. Oui.

7 Q. **[214]** O.K. On va décomposer ce montant-là. Le  
8 vingt-six millions (26 M\$), première des choses,  
9 qu'est-ce que vous avez vendu à Guay?

10 R. Tout.

11 Q. **[215]** La compagnie?

12 R. Non, tous les actifs.

13 Q. **[216]** Les actifs? Bon. Alors, si on décortique les  
14 actifs, ça comprend la machinerie?

15 R. Ça comprend la machinerie, oui.

16 Q. **[217]** C'est surtout ça, c'est de la machinerie,  
17 chez Fortier Transfert? Matériel de bureau,  
18 logiciels, des choses de même, là, mais c'est  
19 surtout de la machinerie que vous vendez? Vous ne  
20 vendez pas la compagnie, vous vendez les actifs de  
21 la compagnie?

22 R. Oui, lui c'est les actifs, oui.

23 Q. **[218]** O.K. Est-ce qu'il y a d'autres choses qui ont  
24 été vendues, soit à Guay, soit à monsieur Baronnet?

25 R. Soit à Guay ou à monsieur Baronnet?

- 1 Q. **[219]** Dans cette même transaction-là. Madame  
2 Blanchette, l'onglet 3, s'il vous plaît.
- 3 R. Tous les équipements, là.
- 4 Q. **[220]** On a un document sur papier à en-tête du  
5 bureau d'avocats Heenan Blaikie, acquisition par  
6 Guay incorporée des actifs de Fortier Transfert  
7 limitée et de ses filiales. Alors, c'est de ça que  
8 vous nous parlez, la machinerie, toute la  
9 machinerie de Fortier Transfert, puis ses filiales,  
10 à ce moment-là on parle de Caron, Inter-Provincial,  
11 Laval, GSTL? C'est ça, Monsieur Payette?
- 12 R. Oui.
- 13 Q. **[221]** Puis en dessous :
- 14 Et acquisition par Gestion Jean-Marc  
15 Baronnet incorporée des actions de  
16 9101-8465 Québec inc.
- 17 C'est quoi, ça? C'est quoi la compagnie 9101-8465  
18 Québec inc.?
- 19 R. Gestion Jean-Marc, c'est les bâtisses, ça, d'après  
20 moi.
- 21 Q. **[222]** Gestion Jean-Marc, c'est une compagnie de  
22 monsieur Baronnet, ça?
- 23 R. Hein?
- 24 Q. **[223]** Vous souvenez-vous, à part les actifs des...  
25 les grues, qu'est-ce qui a été vendu dans cette

1 transaction-là?

2 R. C'est le garage à Laval, ça.

3 Q. **[224]** O.K. Alors, c'est Gestion Jean-Marc qui  
4 l'achète. Puis quand vous dites, le garage de  
5 Laval, il n'appartenait pas à Fortier Transfert? Il  
6 appartenait, quoi, à la compagnie Québec inc.?

7 R. Je pense que oui, c'est ça.

8 Q. **[225]** Bon.

9 R. Je pense que oui.

10 (10:22:14)

11 Q. **[226]** On va tourner à la page suivante, et c'est un  
12 extrait, c'est un document dont on a extrait, qu'on  
13 a obtenu par demande péremptoire, Madame la  
14 Présidente, on a extrait certains documents de  
15 l'offre d'achat. Il y en a une dizaine de pages. Il  
16 y a peut-être d'autres pages qui s'ajouteront au  
17 cours de la journée. Mais essentiellement, c'est  
18 l'offre d'achat du vingt-quatre (24) septembre, et  
19 on voit en haut, il était marqué « projet », c'est  
20 rayé, il est indiqué « final », puis ça porte les  
21 initiales à côté, voyez-vous le « YP », Monsieur?

22 R. Oui.

23 Q. **[227]** Alors, le projet, c'est rendu final, c'est  
24 l'offre d'achat, ça, qui va être acceptée?

25 R. Le vingt-quatre (24) septembre?

- 1 Q. **[228]** Oui.
- 2 R. Je pensais que c'était au mois d'octobre, moi.
- 3 Q. **[229]** Oui. Oui, vous allez voir, c'est au mois  
4 d'octobre qu'elle se réalise, mais l'offre d'achat  
5 a été faite le vingt-quatre (24) septembre?  
6 Regardez.
- 7 R. Bien là, si je regarde ça, Monsieur, ça doit être  
8 ça.
- 9 Q. **[230]** O.K.
- 10 R. Oui, ça ressemble à ça.
- 11 Q. **[231]** Alors, on a une offre d'achat qui a été  
12 présentée, Montréal, bon, par Guay incorporée et  
13 Gestion Jean-Marc Baronet à Fortier Transfert puis,  
14 là, on va avoir toutes les filiales de Fortier  
15 Transfert et à laquelle interviennent monsieur  
16 Yannick Payette, monsieur Louis-Pierre Lafortune,  
17 sur la page suivante. On va aller immédiatement à  
18 la page qui va être numérotée 6, l'offre d'achat.  
19 Alors, on voit ici, là, bon, certains items. On  
20 voit même que, encore une fois, il y a un document  
21 qui a été annoté, là, dans le paragraphe 2i) sur la  
22 propriété intellectuelle. On voit qu'il y a des  
23 ajouts puis ça porte votre... vos initiales « YP ».  
24 Est-ce que c'est vous? Avez-vous paraphé ce... ce  
25 paragraphe-là?

1 R. C'est pas moi qui ai paraphé ça, là.

2 Q. [232] Y...

3 R. Bien, c'est moi... c'est moi qui a fait les  
4 initiales, mais...

5 Q. [233] O.K. C'est correct. Bon. On s'en va à  
6 l'article 3 en bas de la page « Exclusion de  
7 certains actifs et du passif ». Voilà! Alors, on a  
8 les éléments d'actifs qui sont exclus :

9 Pour plus de précisions, sont  
10 spécifiquement exclus de la vente les  
11 biens suivants [...]

12 on exclut certains bien, on tourne la page. Et  
13 allez à 3.2 « Créances » :

14 Pour plus de précisions, sont  
15 également spécifiquement exclus de la  
16 vente les créances et comptes clients  
17 débiteurs, les placements, l'encaisse  
18 [...]

19 Bon. Alors, ça, vous vous souvenez de ça. On a  
20 exclu de la vente tous les comptes clients et les  
21 comptes recevables.

22 R. Bien, c'est écrit là.

23 Q. [234] Bon. C'est écrit là. Vous souvenez-vous?

24 R. Oui, oui.

25 Q. [235] Est-ce que ça a fait partie des... des

1 discussions ou des négociations? Est-ce que...

2 R. Je faisais pas partie de ça.

3 Q. **[236]** Je vous pose la question : au moment de la  
4 vente, septembre, octobre deux mille quatre (2004),  
5 si on exclut de la vente à Guay vos comptes  
6 clients, les... les recevables, vous deviez savoir  
7 à ce moment-là qu'est-ce que ça valait. Est-ce que  
8 ça avait été évalué ça par Pricewaterhouse?

9 R. Je sais pas si ça a été évalué par Pricewaterhouse,  
10 mais c'est facile à savoir là.

11 Q. **[237]** Oui. On regarde dans les livres. Est-ce que  
12 on le savait? C'est parce que si on l'exclut ou si  
13 on l'inclut, ça va changer sur la valeur de la  
14 vente. Savez-vous quels étaient vos... vos  
15 recevables au mois de septembre, octobre deux mille  
16 quatre (2004) chez Fortier Transfert?

17 R. Bien, vous m'en avez parlé un peu l'autre fois là,  
18 là, cinq à six millions (5-6 M\$).

19 Q. **[238]** Oui. Cinq, six millions (5-6 M\$) environ.

20 R. Environ, oui.

21 Q. **[239]** Ça tournait, bon an mal an, là, dans ces  
22 années-là, ça tournait pas mal toujours autour de  
23 ça.

24 R. Aucune idée, Monsieur.

25 Q. **[240]** Vous avez pas d'idée?

- 1 R. Non.
- 2 Q. **[241]** Vous savez pas...
- 3 R. Non, je m'occupais pas des comptes à recevoir, moi,  
4 là là.
- 5 Q. **[242]** Je sais que vous vous en occupez pas, mais  
6 vous avez une entreprise qui fonctionne bien, mais  
7 vous devez savoir qu'est-ce qu'elle vaut, qu'est-ce  
8 qu'on a comme recevables, on a-tu...
- 9 R. Quand ça fonctionne bien, tu poses pas de question.
- 10 Q. **[243]** « Tu poses pas de question? »
- 11 R. Non. En autant que les paiements se fassent puis  
12 que ça roule puis qu'on trouve des clients puis les  
13 clients sont satisfaits...
- 14 Q. **[244]** O.K.
- 15 R. ... mes opérateurs sont satisfaits, tout le monde  
16 est heureux, le Fonds avec. Je pense pas que...  
17 Quand ça va mal, c'est là que tu commences à  
18 regarder où c'est que ça va mal, là.
- 19 Q. **[245]** O.K. Puis c'est pas une bonne idée de suivre  
20 l'évolution de votre entreprise pendant... pendant  
21 qu'elle...
- 22 R. Il y a des spécialistes qui le font pour moi.
- 23 Q. **[246]** Bon. Alors, on a évalué, on a exclu les  
24 comptes recevables.
- 25 R. Je peux pas tout faire.

1 Q. **[247]** Juste pour... O.K. Qu'on va juste amener le  
2 document vers la fin, à la page... c'est 26, mais  
3 elle est une ou deux pages plus loin, Madame  
4 Blanchette, 8, 9 puis de 9, ça saute à 26. Voilà!  
5 Article 10, parce qu'on va en parler un peu tantôt,  
6 là, « non-concurrence, non-sollicitation ». Il est  
7 exact que dans cette offre-là que Guay incorporée  
8 vous faisait - et on a sauté par-dessus, mais on  
9 sait que c'est le vingt-six millions (26 M\$) qu'on  
10 vous offrait - ça incluait une clause de non-  
11 concurrence, non-sollicitation vis-à-vis vous et  
12 monsieur Lafortune.

13 R. Oui, on a ça, oui.

14 Q. **[248]** Oui. Ça, vous le savez, là. C'est avec ça que  
15 vous êtes allé à la Cour suprême récemment.

16 R. Oui. Oui.

17 Q. **[249]** Bon. O.K. Et juste à l'article 11, la page  
18 suivante, on va... excusez-moi, 11... 12, la page  
19 29, c'est l'article 15 :

20                                   Emploi de Yannick Payette et de Louis-

21                                   Pierre Lafortune

22 emploi. Alors, il est exact aussi que l'offre  
23 contenait un contrat à honoraires à votre égard et  
24 à l'égard de monsieur Lafortune pour six mois aux  
25 montants qui sont indiqués dans... dans la clause.



1 R. Oui.

2 Q. **[250]** O.K. Alors, on vous fournissait un revenu  
3 mensuel - j'ai dit « à honoraires », excusez-moi,  
4 c'est... c'est un tarif mensuel - automobile  
5 fournie pour six mois. C'était... c'est l'essence  
6 même de cette transaction-là, que vous avez faite  
7 avec Guay? Est-ce qu'il y a d'autres choses  
8 importantes dont vous voulez nous parler dans ce  
9 contrat-là?

10 R. Si, pardon?

11 Q. **[251]** Est-ce qu'il y a d'autres choses importantes  
12 dont vous voulez nous parler qui apparaissent dans  
13 ce contrat-là?

14 R. Non.

15 Q. **[252]** O.K. Cette transaction-là, l'offre vous a été  
16 faite le vingt-cinq (25) septembre et elle va se  
17 réaliser le trois (3) octobre deux mille quatre  
18 (2004). Ça a été vendu?

19 R. Ça a été vendu.

20 Q. **[253]** O.K. Dites-nous la... On va faire brièvement  
21 la ventilation de cette... de cette somme-là de  
22 vingt-six millions (26 M). On sait très bien que  
23 c'est pas vingt-six millions (26 M) de profit que  
24 vous avez fait, là. Qu'est-ce que... de ce vingt-  
25 six millions (26 M) là qu'est-ce qui... qu'est-ce

1 qui vous revenait puis où sont allés... comment il  
2 se décompose, faites la ventilation du montant de  
3 vingt-six millions (26 M).

4 R. Bien, je sais qu'on devait à des créanciers pour  
5 les grues, là, puis on devait au Fonds.

6 Q. **[254]** O.K., c'est deux choses. Maintenant, avant  
7 d'accepter une offre de vingt-six millions (26 M),  
8 j'imagine que vous en saviez plus que ça, vous  
9 deviez savoir quelles étaient vos dettes pour  
10 savoir : « En bout de ligne, je vais-tu faire du  
11 profit, je vais faire une perte? » Qu'est-ce que  
12 vous saviez, avant d'accepter le vingt-six millions  
13 (26 M), là, sur la ventilation de cette somme-là?  
14 Comment elle allait se décomposer? Quelles étaient  
15 vos dettes...

16 R. Je le sais pas comment qu'il est décomposé.

17 Q. **[255]** Quelles étaient vos dettes en octobre deux  
18 mille quatre (2004), les dettes de Fortier  
19 transfert?

20 R. En octobre deux mille quatre (2004), les dettes? Je  
21 peux pas vous dire, Madame, c'était quoi les... les  
22 dettes. Désolé, je... Vous parlez toujours de  
23 choses comptables, là. C'était bon pour tout le  
24 monde, là. Le Fonds était content, je pense et on  
25 était dans une... on avait... il y avait pas bin,

1 bin (sic) des choix qui s'offraient à nous autres,  
2 là, il fallait le faire, il fallait... il fallait  
3 le faire sinon peut-être c'était que la fin de  
4 cette compagnie-là, là, si on vendait pas.

5 (10:32:08)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[256]** Si vous saviez pas quelles étaient les  
8 dettes, vous deviez bien savoir qu'est-ce qui vous  
9 est resté dans le fond de votre poche?

10 R. Qu'est-ce qui a resté dans le fond de la poche,  
11 c'est... ça... exactement, je sais pas le montant.  
12 Mais environ six millions (6 M). Je pense que tout  
13 au complet. Pas juste à moi.

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Q. **[257]** Six millions (6 M), ça c'est... vous dites :  
16 « C'est pas juste à moi », est-ce que c'est la part  
17 de monsieur Payette, la part de monsieur Payette  
18 Lafortune, la part de... Fortier transfert?

19 R. Je pense c'est... il restait ça net, là, puis il  
20 fallait se « splitter » ça, là.

21 Q. **[258]** O.K. Avant d'accepter l'offre de... puis je  
22 reviens encore, avant de l'accepter, là, l'offre de  
23 Guay, vous, vous dites que vous ne le saviez pas le  
24 montant des dettes de votre entreprise?

25 R. Exactement... une quinzaine de millions, à peu

1           près.

2           Q. **[259]** O.K.

3           R. Je sais pas si c'est avec les fonds... avec... Je  
4           sais pas, quinze millions (15 M), d'après moi,  
5           c'est les dettes de grues, d'après moi. C'était  
6           pas... il y avait des marges de crédit, il y avait  
7           plein d'affaires, là.

8           Q. **[260]** Donc, il y avait des dettes?

9           R. Il y avait d'autres dettes.

10          Q. **[261]** Est-ce que Fortier transfert était  
11          accompagnée, assistée de comptables dans cette  
12          transaction-là?

13          R. Samson Bélair.

14          Q. **[262]** Bon. Vous aviez des comptables, il devait y  
15          avoir quelqu'un qui vous donnait l'heure juste, à  
16          un moment donné, avant d'accepter une offre de  
17          vingt-six millions (26 M). Il y a quelqu'un qui a  
18          dû vous dire : « Vous avez tant d'actifs, vous avez  
19          tant de passifs, il va vous rester tant », ça, est-  
20          ce que ça a été fait avant la transaction?

21          R. Je pense que oui. Il fallait qu'ils le fassent.

22          Q. **[263]** « Je pense » puis « il fallait »...

23          R. Bien, il fallait qu'ils le fassent pour le Fonds,  
24          c'était pas pour moi.

25          Q. **[264]** Parlez-moi pas du Fonds, parlez-moi de vous,

1 Monsieur Payette, c'est votre argent, vous êtes  
2 président, l'actionnaire majoritaire.

3 R. Oui, mais je m'en... ça me dérangeait pas,  
4 Monsieur, l'argent, là. On était rendus à un point  
5 tel que je voyais plus d'autres solutions. Qu'il  
6 m'en reste ou qu'il m'en restait pas d'argent,  
7 c'était là qu'on était rendus. Il fallait le faire.

8 Q. **[265]** Ça fait trois ans que votre entreprise monte  
9 en flèche, vous venez encore d'acheter un autre de  
10 vos compétiteurs, vous êtes rendu, là... Regardez,  
11 faites rien qu'écouter. Vous êtes rendu la deuxième  
12 plus grosse entreprise de grues au Québec puis là  
13 vous êtes en catastrophe : « Il faut vendre, je  
14 veux même vendre à perte, ça me fait rien »? C'est  
15 ça que vous nous dites?

16 R. C'est parce que c'était un peu... je pourrais dire,  
17 du rêve qu'on vendait. C'était, à un moment donné,  
18 continuer à se battre comme ça, c'est sûr que je  
19 gagnais pas.

20 (10:34:50)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[266]** Mais c'était quand même avouer que vous étiez  
23 prêt, ça vous dérangeait pas, vous auriez pu  
24 perdre, c'est un bel adon qu'il vous soit resté six  
25 millions (6 M)?

1 R. Oui, oui, bien c'est sûr qu'il en restait, là.  
2 C'est sûr qu'il en restait. C'est sûr que c'était  
3 mieux de vendre, là, que de continuer à se battre.  
4 Parce que, tu sais, en affaires, on sait jamais, ça  
5 aurait peut-être pu être mieux si j'avais gagné, on  
6 le saura jamais ça. Si j'avais resté en affaires,  
7 mais ça je le saurai pas, mais moi, à ce moment-là,  
8 je pense que j'étais « mindé », il fallait que ça  
9 se fasse, c'était fini. Puis je me disais j'espère  
10 que je vais travailler, là, parce que c'était toute  
11 ma vie, c'était les grues, j'espère qu'on va  
12 réussir, parce qu'on avait seulement un contrat de  
13 six mois. Puis, j'espérais travailler encore dans  
14 les grues puis que je puisse... je voyais toujours  
15 que monsieur Baronet quand même était une personne  
16 qui avait proche de quatre-vingts (80) ans je  
17 pense, à ce moment-là. Et éventuellement je pouvais  
18 peut-être toujours espérer avoir cette compagnie-  
19 là.

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Q. **[267]** En vendant la vôtre puis en rentrant chez  
22 Guay?

23 R. Pour apprendre comment ça travaille, comment ça  
24 marche, puis...

25 Q. **[268]** On va juste reprendre un petit peu cette

1 partie-là. Votre compagnie, les chiffres d'affaires  
2 grimpent en flèche, vous prenez de l'expansion  
3 depuis trois, quatre ans. Vous nous avez dit  
4 tantôt : « Quand on pensait acheter Guay, il  
5 faisait pas d'argent, mais il était propriétaire de  
6 ses machines. » Vous pensez pas que vous étiez en  
7 train de le mettre à terre, votre compétiteur vous  
8 étiez en train de le mettre à genoux?

9 R. Bien non.

10 Q. **[269]** Non?

11 R. Bien non, il a pas de dettes, Monsieur. Comment, je  
12 peux pas.

13 Q. **[270]** O.K. Et c'est pas un peu le message que le  
14 Fonds vous faisait : « Attendez, vous allez  
15 l'avoir, attendez un peu »?

16 R. C'est sûr que monsieur Baronet vieillissait.  
17 Éventuellement je pense qu'il avait... de qu'est-ce  
18 que je savais, à ce moment-là, on pensait pas qu'il  
19 avait quelqu'un vraiment à qui passer le flambeau,  
20 puis on voulait être là.

21 Q. **[271]** O.K.

22 R. C'est sûr qu'on aurait peut-être pu persévérer.  
23 Mais en même temps, on aurait peut-être tout... on  
24 aurait perdu peut-être aussi.

25 Q. **[272]** Bon.

- 1 R. Tu sais, il a pas vendu encore aujourd'hui.
- 2 Q. **[273]** O.K. Alors, vous aviez tout de même  
3 différentes options et vous avez choisi l'option de  
4 vendre, à ce moment-là. Vous dites que vous étiez  
5 accompagné de comptables qui vous... vous êtes même  
6 pas certain s'ils vous ont fait, ils vous ont donné  
7 des chiffres précis sur la valeur de votre  
8 compagnie, la valeur des dettes, la valeur aux  
9 livres, l'encaisse, les comptes à recevoir?
- 10 R. Ça a dû être fait en quelque part, sûrement.
- 11 Q. **[274]** Ça a dû être fait. Est-ce que c'est parce que  
12 vous vous en souvenez pas ou c'est parce qu'on vous  
13 l'a pas dit?
- 14 R. Je pense que moi j'étais, là, quand ça a été la  
15 clôture de ça, j'ai signé les papiers, ça a fini,  
16 là.
- 17 Q. **[275]** Mais qui prenait les décisions, qui est-ce  
18 qui les prenait les décisions?
- 19 R. On les prenait toutes, on disait on s'en va par,  
20 là, c'est... c'est... on le fait puis... on s'en  
21 allait comme... on s'en allait à l'abattoir, je  
22 sais pas, c'était fini, c'était fini. Dans notre  
23 tête c'était fini, on vendait.
- 24 Q. **[276]** On vendait, mais à profit ou à perte? Saviez-  
25 vous si vous vendiez à profit ou à perte?



1 R. Non, on était sûr que c'était pas à perte.

2 Q. [277] C'était pas à perte?

3 R. Non.

4 Q. [278] Donc, vous saviez des chiffres, vous aviez  
5 une idée?

6 R. On avait une idée, oui.

7 Q. [279] Puis aviez-vous assez de chiffres pour savoir  
8 ce que vous... ce que vous vendiez ça valait  
9 combien, pour être capable de le négocier, c'était  
10 peut-être vingt-cinq (25), c'était peut-être vingt-  
11 sept millions (27 M), mais il a fallu négocier ce  
12 chiffre-là avec monsieur Baronet, avec l'entreprise  
13 Guay. Qui l'a négocié ce chiffre-là, vingt-six  
14 millions (26 M)?

15 R. Je pense qu'on a pas négocié, Monsieur, parce  
16 que... on a voulu s'associer, ça fait qu'à ce  
17 moment-là il m'a évalué, il me semble que c'est,  
18 là, que ça s'est fait le chiffre, là.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. [280] Comment vous dites que vous n'avez pas  
21 négocié, aviez-vous un revolver sur la tempe?

22 R. Non, on n'avait pas un revolver, on avait la banque  
23 à rembourser. C'est pire qu'un revolver ça.

24 Q. [281] Mais vous pouviez quand même négocier?

25 R. Bien...

1 Q. **[282]** Parce que plus vous aviez...

2 R. ... on a voulu s'associer, Madame.

3 Q. **[283]** ... plus vous aviez plus vous pouviez  
4 rembourser? Plus vous aviez d'actifs, plus vous  
5 aviez un montant de vente, plus vous pouviez  
6 rembourser?

7 R. Parce que je pense qu'on a pas négocié parce qu'on  
8 a voulu s'associer puis en s'associant on avait  
9 évalué nos deux compagnies, j'avais les mêmes types  
10 de grues que lui. C'était facile à évaluer. Là, il  
11 a vu nos chiffres je pense puis les rendements,  
12 puis ils ont dû faire un montage, là, puis tu sais,  
13 c'est des... c'est des chiffres comptables. Les  
14 chiffres parlent puis c'est... on l'a acheté avec  
15 une formule d'après moi, puis il nous a acheté avec  
16 une formule.

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Q. **[284]** Alors, vous nous avez dit hier que quand vous  
19 vous avez acheté Fortier Transfert, le chiffre  
20 d'affaires était d'environ un million (1 M), un  
21 million quelque. Quand vous avez vendu il était au  
22 tour de vingt-cinq (25), trente millions (30 M)?

23 R. C'est ce que vous m'avez dit, quelque chose comme  
24 ça.

25 Q. **[285]** Pendant les quatre ans que vous avez été là,

1 le chiffre d'affaires s'est multiplié par vingt  
2 (20), vingt-cinq (25) à peu près, là, est-ce que  
3 vous fonctionniez à perte ou à profit, ces années-  
4 là? C'est beau augmenter le chiffre d'affaires,  
5 mais est-ce qu'il y avait des profits?

6 R. On n'avait pas le choix d'en faire des profits.

7 Q. **[286]** Mais c'est pas la réponse. Est-ce qu'il y en  
8 avait des profits en deux mille deux (2002), deux  
9 mille trois (2003), deux mille quatre (2004)?

10 R. Vu qu'on n'avait pas le choix, je suis certain  
11 qu'il y en avait.

12 Q. **[287]** Mais vous le savez pas?

13 R. Si on voulait avoir d'autres investisseurs avec  
14 nous, d'autres... si on voulait acheter d'autre  
15 chose, on avait une obligation de faire des  
16 profits.

17 Q. **[288]** Mais c'est pas la question, en faisiez-vous  
18 des profits en deux mille deux (2002), deux mille  
19 trois (2003), deux mille quatre (2004)?

20 R. Je peux pas vous dire les montants, je vous dis  
21 c'est certain on avait une obligation de faire des  
22 profits.

23 Q. **[289]** Et fonctionniez-vous à perte en deux mille  
24 quatre (2004)?

25 R. Je penserais pas, moi.

1 Q. [290] Vous pensez pas, mais le savez-vous?

2 R. Je le sais pas, Monsieur, mais ça m'étonnerait  
3 qu'on a... qu'on a travaillé à perte.

4 Q. [291] O.K.

5 R. Ça m'étonnerait.

6 Q. [292] Vous le savez pas, vous avez une entreprise  
7 de... qui fait un chiffre d'affaires de trente  
8 millions (30 M) qui se prépare à se vendre, qui va  
9 se vendre à vingt-six millions (26 M) et vous savez  
10 même pas si vous faites des profits en deux mille  
11 quatre (2004)? Monsieur Payette, faisiez-vous des  
12 profits en deux mille quatre (2004)?

13 R. Je vous ai dit, je vais me répéter, j'avais  
14 l'obligation de faire des profits. Comment j'en  
15 faisais? Je le sais pas. Je suis certain que ça  
16 allait bien, la compagnie se portait bien et on  
17 travaillait fort puis on n'avait pas le choix de  
18 faire des profits, Monsieur. Sinon, tout notre  
19 château de cartes aurait tombé.

20 LA GREFFIÈRE :

21 Maître Crépeau, est-ce que vous produisez la pièce?

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Oui, je pense qu'on était rendu à 10...

24 LA GREFFIÈRE :

25 57. Alors, 103NP-1057, l'extrait du contrat de

1 vente de Fortier ltée à Guay inc. du premier (1<sup>er</sup>)  
2 octobre deux mille quatre (2004), qui était  
3 l'onglet 3.

4

5 103NP-1057 : Extrait du contrat de vente de Fortier  
6 ltée à Guay inc. du 1<sup>er</sup> octobre 2004.

7

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Exact, et là, je vous demanderais, Madame  
10 Blanchette, de nous amener à l'onglet 4 et que je  
11 vais peut-être coter immédiatement pour pas  
12 l'oublier, alors sous 1058?

13 LA GREFFIÈRE :

14 Exact.

15

16 103NP-1058 : Extrait d'un document du Fonds de  
17 solidarité de la FTQ sur la vente de  
18 Fortier Transfert ltée à Guay inc. -  
19 Scénario révisé le 15 septembre 2004

20

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Q. **[293]** Toujours en non-publication, monsieur  
23 Payette, un document obtenu du Fonds de solidarité  
24 qui s'appelle « Projet préliminaire pour  
25 discussions - Scénario révisé le 15 septembre 2004

1 Fortier Transfert ltée » où on voit que le Fonds,  
2 qui est évidemment, qui est actionnaire chez vous,  
3 fait des... regarde qu'est-ce qui va arriver de la  
4 proposition, de l'offre des vingt-six millions  
5 (26 M). Alors, vous voyez, là, on a un prix de  
6 vente, là, divisé chez les différentes compagnies  
7 qui font partie du Groupe Fortier pour vingt-six  
8 millions (26 M) selon l'offre de Guay. Est-ce que  
9 vous voyez ça, là, la première ligne?

10 R. Je vois vingt-six millions (26 M), oui.

11 Q. **[294]** O.K. Alors « Valeur de réalisation » on voit  
12 vingt-six millions (26 M), on va ajouter, on  
13 descend la colonne, un petit peu à gauche, il y a  
14 d'autres actifs au trente et un (31) juillet deux  
15 mille quatre (2004). « Actifs à court terme » on en  
16 a pour un point un million (1,1 M). « Comptes à  
17 recevoir nets de la provision, six point quatre-  
18 vingt-dix huit, bon, sept millions (7 M) ».

19 R. Où ça?

20 Q. **[295]** La... regardez, la deuxième ligne, là, dans  
21 les autres actifs sous « Valeur de la  
22 réalisation ».

23 R. O.K., O.K., O.K. Je viens de le voir, là, O.K.

24 Q. **[296]** Le Fonds de solidarité qui est actionnaire  
25 chez vous évalue que vous avez sept millions (7 M)

1 de comptes recevables à ce moment-là.

2 R. O.K.

3 Q. **[297]** Ça va? Alors, différents autres actifs,  
4 ensuite on va mettre d'autres passifs et là, vous  
5 allez voir, les montants sont importants. Les  
6 autres actifs, on en a ajouté pour huit point deux  
7 millions (8,2 M) puis dans le passif, on en a pour  
8 dix-neuf millions (19 M), particulièrement des  
9 contrats de location financiers, rien que ça, il y  
10 en a pour treize millions et demi (13,5 M). Vous  
11 voyez ces chiffres-là?

12 R. O.K., treize millions (13 M), oui c'est ça, treize  
13 millions (13 M).

14 Q. **[298]** O.K. Alors sur le vingt-six millions (26 M),  
15 il faut ajouter un huit point deux millions  
16 (8,2 M), il faut retirer un dix-neuf millions  
17 (19 M) qui sont des dettes de l'entreprise Fortier,  
18 il y a différents montants qui s'ajoutent pour  
19 voir, à la fin, au milieu de la page, « Valeur de  
20 réalisation avant les impôts et frais de  
21 transactions de douze point trente-trois millions  
22 (12,33 M), on a deux autres frais qu'il va falloir  
23 retirer, il y en a pour sept cent cinquante mille  
24 dollars (750 000 \$) et on arrive « Valeur de  
25 réalisation avant les impôts de onze millions cinq

1 cent quatre-vingt-deux mille (11,582 M). Est-ce que  
2 ça va, ça, Monsieur Payette, vous suivez ça?

3 R. Oui.

4 Q. **[299]** O.K. Le profit avant les... le profit pour  
5 Fortier Transfert avant les impôts à onze millions  
6 point cinq cent quatre-vingt-deux mille (11,582 M),  
7 on fait... on évalue les impôts sur la vente des  
8 actifs à quatre millions quelque, une autre  
9 économie d'impôts, pour une valeur de réalisation  
10 après impôts de huit point un millions (8,1 M\$). Ça  
11 va, ça, Monsieur Payette? Puis regardez, le Fonds  
12 nous a même calculé juste en dessous de ça la part  
13 des trois actionnaires. Louis-Pierre à vingt-huit  
14 pour cent (28 %) pour deux point deux millions  
15 (2,2 M\$), Yannick à trois point quatre millions  
16 (3,4 M\$), et le Fonds à deux point quatre cent  
17 trente-quatre millions (2,434 M\$). Est-ce que ça  
18 ressemble aux chiffres... Aviez-vous connaissance  
19 de ces chiffres-là au moment où vous avez accepté  
20 l'offre de Guay?

21 R. Moi je n'ai jamais vu ce document-là.

22 Q. **[300]** Pas nécessairement le document, mais  
23 connaissance de ces chiffres-là, de ces  
24 propositions-là, de voir le montage financier,  
25 qu'est-ce que ça va représenter pour vous?



1 R. Non.

2 Q. **[301]** Plus clair que ça, avant de signer en bas de  
3 l'acceptation de l'offre de vingt-six millions  
4 (26 M\$), saviez-vous qu'il allait vous rester dans  
5 les poches environ trois point quatre millions  
6 (3,4 M\$)? Dans vos poches à vous, Yannick Payette?

7 R. Bien, moi, j'ai dit cinq (5 M\$), six millions  
8 (6 M\$), tout à l'heure, au complet. Ça ressemble à  
9 ça.

10 Q. **[302]** O.K. Donc, si vous avez dit tantôt cinq  
11 (5 M\$), six millions (6 M\$), est-ce que c'est parce  
12 que vous l'avez imaginé, parce que quelqu'un vous a  
13 dit : « Il va vous rester cinq (5 M\$), six millions  
14 (6 M\$) »? D'où il vient ce chiffre-là de cinq  
15 (5 M\$), six millions (6 M\$)?

16 R. C'est ça que j'avais dans la tête.

17 Q. **[303]** Vous l'aviez dans la tête?

18 R. Hum.

19 Q. **[304]** Puis savez-vous si vous avez été conseillé?  
20 Est-ce que des comptables, des gens, ou votre  
21 associé Louis-Pierre vous a dit « voici le  
22 décompte, qu'est-ce qui va arriver de cette  
23 transaction-là », avant de l'accepter? Ou vous avez  
24 signé les deux yeux fermés?

25 R. Je n'ai pas signé les deux yeux fermés, mais c'est

1 sûr que... Là, ça c'est un document du Fonds,  
2 j'imagine, Samson Bélair a dû faire la même chose.  
3 Ça aurait été deux (2 M\$), trois (3 M\$), quatre  
4 millions (4 M\$), ce n'est pas important.

5 Q. **[305]** Ce n'est pas important?

6 R. Non.

7 Q. **[306]** On laisse ça de côté pour le moment.

8 (10:46:27)

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Q. **[307]** Peut-être avant, d'abord je peux vous  
11 rassurer, en deux mille quatre (2004) vous avez  
12 fait de l'argent, parce que vous avez payé de  
13 l'impôt sur les profits de la compagnie, c'est à  
14 peu près deux millions (2 M\$), si ça peut vous  
15 rassurer.

16 R. O.K.

17 Q. **[308]** L'autre chose, dans ce document-là, on voit  
18 qu'il y a une commission à la vente qui a été  
19 payée, de cinq cent mille dollars (0,5 M\$)?

20 R. Oui. C'est ça que j'ai vu, moi aussi.

21 Q. **[309]** Est-ce que vous vous rappelez à qui a été  
22 payée cette commission-là?

23 R. Je me demandais, moi aussi, c'était quoi, ça.

24 Q. **[310]** Vous ne savez pas à qui la commission a été  
25 payée?

1 R. Non. Je ne sais pas pourquoi une commission sur la  
2 vente. Frais de transaction.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Frais de transaction, ça va, il peut y avoir des...

5 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

6 Q. **[311]** Mais de la commission à la vente?

7 R. Commission sur la vente, c'est pourquoi? Je ne sais  
8 pas c'est quoi.

9 Q. **[312]** Ça ne vous dit rien?

10 R. Non.

11 Q. **[313]** Ça ne vous dit rien? Bon. Dans la transaction  
12 quand vous pensiez d'acheter Grues Guay, il y avait  
13 monsieur Vincent qui avait joué un peu dans la  
14 négociation.

15 R. Oui.

16 Q. **[314]** Est-ce qu'il est également intervenu dans la  
17 discussion quand vous, vous faites acheter par  
18 Grues Guay? Est-ce qu'il conseille Grues Guay, ou  
19 bien il...

20 R. Je ne l'ai pas vu bien, bien, quand il m'a acheté.

21 Q. **[315]** « Pas vu bien, bien », ça veut dire vu une  
22 fois ou pas du tout?

23 R. Ça s'est fait vite. Moi je ne l'ai pas vu quand il  
24 m'a acheté, monsieur Baronnet. Quand monsieur  
25 Baronnet m'a acheté, je n'ai pas vu monsieur

1 Vincent.

2 Q. **[316]** Et vous ne vous rappelez pas à qui vous avez  
3 payé la commission, s'il y a une commission qui a  
4 été payée?

5 R. Bien, est-ce que c'est vraiment ça? Est-ce que  
6 c'est ça le vrai document final?

7 Q. **[317]** Bien, écoutez, si le Fonds a fait une feuille  
8 pour déterminer la répartition entre les  
9 actionnaires...

10 R. Le quinze (15) septembre, ce n'est pas...

11 Q. **[318]** ... il devait penser qu'il y en avait une  
12 commission qui était payable quelque part.

13 R. Le quinze (15) septembre ce n'est pas la journée  
14 du... ce n'est pas le document de « closing », là.

15 Q. **[319]** Non, je sais. Je sais, ce n'est peut-être pas  
16 le montant précis, c'est une estimation, mais sauf  
17 que si on met une ligne « commission » à l'avance,  
18 c'est parce qu'on s'attendait à en payer une. Et  
19 vous ne vous rappelez pas...

20 R. Je ne sais pas c'est quoi, ça.

21 Q. **[320]** Non?

22 R. Je ne peux pas vous dire, Monsieur, je n'ai aucune  
23 idée.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[321]** Savez-vous s'il y a eu des discussions avec

1 le Fonds pendant, avant d'arriver à cette  
2 transaction-là, pour savoir si quelqu'un allait  
3 payer une commission?

4 R. Non, je ne me suis jamais souvenu... je n'ai jamais  
5 vu ça.

6 Q. **[322]** O.K. Savez-vous si Fortier Transfert a payé  
7 une commission à Denis Vincent?

8 R. D'après moi, on n'a pas payé de commission à Denis  
9 Vincent, non.

10 Q. **[323]** O.K.

11 R. Pas à ma connaissance.

12 Q. **[324]** Et ça, vous n'êtes pas capable d'expliquer  
13 ça, pourquoi le Fonds prévoit une commission sur la  
14 vente de cinq cent mille dollars (0,5 M\$)? C'est  
15 quand même un demi-million (0,5 M\$), c'est beaucoup  
16 d'argent.

17 R. Bien, c'est beaucoup, oui.

18 Q. **[325]** C'est beaucoup?

19 R. C'est beaucoup. Je suis bien étonné de ça. Je suis  
20 bien étonné de ça, là. Je ne comprends pas. Pour  
21 moi, c'est un autre... c'est d'autres frais qu'une  
22 commission. Les frais de transaction ça a coûté, je  
23 pense, plus cher que ça pas mal.

24 Q. **[326]** Peut-être plus cher, mais on allouait déjà  
25 deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$) pour

1 les frais de transaction. Ça, on parle des frais de  
2 notaire, d'avocat, de comptable, tout ça.

3 R. Samson Bélair.

4 Q. **[327]** Mais il y en a une qui s'appelle « commission  
5 sur la vente », puis ça s'adresse à une commission.  
6 Il y a quelqu'un qui prévoyait payer un demi-  
7 million (0,5 M\$) de commission.

8 R. Bien, il faudrait le demander à ceux qui ont fait  
9 le document, Monsieur...

10 Q. **[328]** O.K.

11 R. ... parce que, moi, j'ai pas fait ça, puis je me  
12 souviens d'avoir...

13 Q. **[329]** O.K.

14 R. ... fait un chèque de cinq cent mille (500 000 \$).

15 Q. **[330]** On va laisser ça de côté, puis on va juste  
16 continuer un petit peu, là, juste la période des  
17 six mois qui a suivi cette transaction-là. Vous  
18 êtes resté, on a vu tantôt, on vous a fait un  
19 contrat d'embauche pour six mois pour vous et  
20 monsieur Lafortune.

21 R. C'est ça.

22 Q. **[331]** Vous y avez travaillé chez Guay pendant ces  
23 six mois-là?

24 R. Oui.

25 Q. **[332]** Aux conditions qui sont mentionnées dans le

1           contrat, là. Et ça a été quoi votre rôle pendant  
2           ces six mois-là chez Guay?

3           R. Bien, le rôle, c'est de faire la transition des  
4           opérateurs, des clients...

5           Q. **[333]** Est-ce que ça a bien...

6           R. ... pour pas qu'ils perdent de marché puis...

7           Q. **[334]** O.K. Est-ce que ça a bien été?

8           R. Je pense que ça a bien été.

9           Q. **[335]** O.K. C'est... vous vous étiez engagé à faire  
10          un transfert fluide, c'est-à-dire de ramener vos  
11          clients pour qu'ils suivent chez Guay. Et  
12          effectivement, est-ce que vous avez fait ce  
13          travail-là avec monsieur Lafortune?

14          R. J'ai fait ce travail-là.

15          Q. **[336]** O.K.

16          R. Je comprends pas, Madame.

17          LA PRÉSIDENTE:

18          Q. **[337]** Voulez-vous ajouter quelque chose?

19          R. Non, mais je comprends pas, Madame. J'ai de la  
20          misère à comprendre, là, où est-ce que... t'sais,  
21          depuis hier, je suis après tout dévoiler mon  
22          historique puis je comprends pas où est-ce que  
23          monsieur Crépeau s'en va...

24          Me PAUL CRÉPEAU :

25          Q. **[338]** O.K.

1 R. ... puis qu'est-ce que j'ai d'affaire... [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED] J'ai  
5 vendu ma compagnie à une compagnie qui était privée  
6 qui m'a fait un chèque que ça a été vérifié par  
7 Samson Bélair. C'est tout prévu, j'ai pas joué avec  
8 l'argent des contribuables. Puis, là, je réponds à  
9 des questions à ce monsieur-là et... Je vais  
10 continuer, Madame, je vais continuer, mais je me  
11 pose des questions.

12 Q. [339] O.K. Si on a... est-ce qu'on était pas mal à  
13 l'heure de la pause, Madame la Présidente, avant  
14 d'aborder un autre sujet?

15 LA PRÉSIDENTE:

16 On va aller à la pause.

17 (10:51:25)

18 Me BENOIT BOUCHER :

19 Avant qu'on parte, Maître Crépeau...

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Ah!

22 Me BENOIT BOUCHER :

23 ... [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]



1

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Non. À quelle cote? Il faudrait le... le donner

12 à...

13 Me BENOIT BOUCHER :

14 Bien, j'en profite pendant qu'on est en non-

15 publication parce que le contre-interrogatoire est

16 en non-publication. Alors, c'est pour ça que je le

17 fais à ce moment-ci.

18 LA PRÉSIDENTE:

19 Oui. Parfait. Mais, écoutez, on pourra regarder ça

20 j'imagine...

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Avec madame la greffière.

23 LA PRÉSIDENTE:

24 ... avec madame la greffière, oui, pendant la

25 pause.

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Ça va.

3 Me BENOIT BOUCHER :

4 Alors, je vais donner les documents à maître

5 Crépeau puis on verra à la logistique après.

6 LA PRÉSIDENTE:

7 Tout à fait. Merci.

8 Me BENOIT BOUCHER :

9 Merci.

10 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

11

12 REPRISE DE L'AUDIENCE

13 LA PRÉSIDENTE:

14 Avant de reprendre... voyons. Maître Crépeau...

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Oui.

17 LA PRÉSIDENTE:

18 ... est-ce que... est-ce que vous allez coter le

19 document que vous venez de...

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Qui est?

22 LA PRÉSIDENTE:

23 ... de montrer? Qui est le document de

24 Pricewaterhouse ou quelque chose comme ça.

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Oui. Ah! En fait, c'est l'onglet numéro...

3 LA PRÉSIDENTE:

4 4.

5 Me PAUL CRÉPEAU :

6 ... 4. Et celui-là, on l'avait pas encore fait.

7 Oui. Oui, je l'ai noté.

8 LA PRÉSIDENTE:

9 Il a été coté celui-là?

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 1058.

12 LA PRÉSIDENTE:

13 Ah! Parfait. Excusez-moi.

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 O.K.

16 LA PRÉSIDENTE:

17 Alors, c'est moi qui étais...

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Et tant qu'à être dans ce document-là, Madame la

20 Présidente, j'aimerais... parce que j'ai... j'ai

21 fait un lapsus et on m'a corrigé au moment de la

22 pause, je le présente. C'est parce que c'est un

23 document qui nous a été fourni par le Fonds, mais

24 la provenance de ce document-là, c'est... ça a été

25 préparé par Samson Bélair et ça a été remis au



1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 C'est exact, Madame la Greffière.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Merci.

5

6

■

■

■

10

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Q. **[340]** Alors, Monsieur Payette, on va reprendre  
13 maintenant et on va avancer un peu plus vite dans  
14 le temps. Vous venez de vendre votre entreprise  
15 Fortier Transfert à Guay. Vous y avez travaillé  
16 dans un contrat d'emploi pendant six mois. Vous  
17 allez travailler chez Guay. Je comprends qu'après  
18 les six, vous allez rester chez Guay pendant  
19 combien de temps?

20 R. Je pense que c'est cinq ans après.

21 Q. **[341]** Alors, vendu en octobre deux mille quatre  
22 (2004), vous faites un premier six mois. Et sous  
23 quelle forme de... de relations de travail aviez-  
24 vous avec Guay pour les cinq années suivantes?  
25 Étiez-vous un employé salarié?

- 1 R. Non, j'étais pas un employé salarié.
- 2 Q. **[342]** Alors, qu'est-ce que... sous quelle forme  
3 avez-vous été embauché?
- 4 R. Bien, un travailleur autonome, là.
- 5 Q. **[343]** Travailleur autonome. Et... et vous y avez  
6 travaillé, vous dites, pendant cinq ans. Êtes-vous  
7 capable de mettre une fin à... à votre période  
8 d'embauche chez Guay?
- 9 R. Parce que je veux vraiment pas me tromper dans les  
10 dates là parce que c'est tout dans le... dans le  
11 procès qu'on a fait là pour la... justement les  
12 clauses de non-concurrence là. Je sais pas si ça  
13 peut faire une grave erreur, là, si je me trompe  
14 là, mais j'ai travaillé cinq ans...
- 15 Q. **[344]** Oui.
- 16 R. ... plus six mois, je pense, plus six mois. Parce  
17 que là c'est travailler, c'est pas travailler,  
18 c'est... en tout cas, c'est jouer sur les...
- 19 Q. **[345]** Vous avez...
- 20 R. J'ai appris que j'étais pas un employé en tout cas,  
21 je pense.
- 22 Q. **[346]** Vous étiez pas un employé à cause de la  
23 nature de... Vous faites référence au procès, là.
- 24 R. Oui, c'est ça.
- 25 Q. **[347]** Il y a eu un débat...

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[348]** ... en Cour supérieure, Cour d'appel, ça  
3 s'est terminé en Cour suprême le mois dernier...
- 4 R. Oui.
- 5 Q. **[349]** ... où la Cour suprême a eu à interpréter  
6 votre relation contractuelle et la clause de non-  
7 concurrence.
- 8 R. Oui, c'est ça.
- 9 Q. **[350]** O.K. Bon. Mais, disons que sans la qualifier  
10 « travailler », vous avez été... vous avez été au  
11 sein de l'entreprise chez Guay pour à peu près cinq  
12 ans. Êtes-vous capable, vous souvenez-vous d'une  
13 date même où ça s'est terminé chez Guay?
- 14 R. Si je dis cinq ans, octobre... ah! Non, c'est pas  
15 en octobre, ça s'est fini en été ça. Je m'en  
16 souviens, c'est en revenant des vacances de la  
17 construction.
- 18 Q. **[351]** En revenant de vacances de la construction...
- 19 R. Oui.
- 20 Q. **[352]** ... mais de quelle année?
- 21 R. Si ça fait cinq ans, ça doit faire deux mille neuf  
22 (2009).
- 23 Q. **[353]** Deux mille neuf (2009). O.K.
- 24 R. Oui.
- 25 Q. **[354]** Au retour des vacances de la construction

1 deux mille neuf (2009) et la... En fait, qu'est-ce  
2 qui a amené la fin de votre emploi ou votre  
3 embauche chez... chez Guay? Comment ça s'est  
4 terminé?

5 R. Il m'a appelé, puis il m'a dit qu'il avait plus  
6 besoin de moi.

7 Q. **[355]** « Il », c'est qui ça?

8 R. Monsieur Baronet.

9 Q. **[356]** Monsieur Baronet. C'est une relation à la  
10 limite personnelle avec monsieur Baronet. Jusqu'à  
11 ce moment-là, jusqu'à... jusqu'à l'été deux mille  
12 neuf (2009), quelle est la nature de votre relation  
13 de deux mille quatre (2004) à deux mille neuf  
14 (2009) avec monsieur Baronet?

15 R. Ça va très bien.

16 Q. **[357]** Ça va très bien. Connaissez-vous la relation  
17 entre monsieur Lafortune et monsieur Baronet?

18 R. À ma connaissance, ça va très bien aussi.

19 Q. **[358]** Ça va très bien. Je vais vous demander de  
20 qualifier, faites-vous du bon travail, vous, pour  
21 monsieur Baronet? Quel était votre titre au sein de  
22 l'entreprise?

23 R. J'ai jamais vraiment porté attention au titre, là,  
24 mais je m'occupais encore de Fortier transfert.  
25 Bien, Fortier... Groupe Fortier, mettons.



- 1 Q. **[359]** Spécifiquement du Groupe Fortier ou de  
2 l'ensemble de la flotte?
- 3 R. Bien, peut-être c'est Fortier, la succursale de  
4 Fortier plutôt, je vous dirais.
- 5 Q. **[360]** O.K. Et est-ce que les... le chiffre  
6 d'affaires, si on est capable de décortiquer le  
7 chiffre d'affaires, est-ce que les entreprises  
8 Fortier, la partie Fortier, a continué à progresser  
9 au cours des années... des cinq années que vous  
10 avez travaillé chez... chez Guay?
- 11 R. Les... l'entreprise Fortier... c'est parce que ça  
12 existait... bien, ça existait encore mais... Guay,  
13 il a progressé.
- 14 Q. **[361]** Guay a progressé.
- 15 R. (Inaudible).
- 16 Q. **[362]** Avez-vous même une idée de l'ordre de  
17 progression des affaires de Guay pendant que vous  
18 et monsieur Lafortune y êtes?
- 19 R. J'ai pas une grosse connaissance mais je sais que  
20 notre contrat était fait... notre contrat de... de  
21 travail était fait selon des rendements.
- 22 Q. **[363]** Il y avait une participation aux profits...
- 23 R. Oui, c'est ça. Bien, pas...
- 24 Q. **[364]** ... ou au rendement.
- 25 R. ... une participation aux profits mais il y avait

1           une affaire de rendement.

2           Q. **[365]** O.K.

3           R. Un incitatif à travailler plus, dans le fond.

4           Q. **[366]** Et est-ce que cette clause-là de votre  
5           contrat de travail vous a rapporté des sous, je  
6           vous dirais, avez-vous... au niveau du rendement,  
7           avez-vous obtenu des gains intéressants? Je veux  
8           pas savoir le montant.

9           R. Oui, oui, oui. Oui.

10          Q. **[367]** Pourquoi, à l'été deux mille neuf (2009),  
11          monsieur Baronet met fin à votre embauche? Qu'est-  
12          ce qu'il vous dit, à vous?

13          R. Bien, qu'est-ce qu'il m'a dit à moi, il avait pas  
14          de raison. Il venait de congédier Louis-Pierre...

15          Q. **[368]** En même temps, ça s'est fait...

16          R. Ça s'est fait le matin, Louis-Pierre était  
17          congédié; moi, il m'avait pas appelé. J'ai continué  
18          à travailler puis là il m'a appelé dans l'après-  
19          midi, il m'a dit : « C'est terminé pour toi aussi,  
20          j'ai plus besoin de toi. »

21          Q. **[369]** O.K.

22          R. Il a pas vraiment élaboré.

23          Q. **[370]** Alors, vous, vous avez été con... puis  
24          monsieur Lafortune, c'est la même journée que vous,  
25          vous dites, le matin?

1 R. La même journée.

2 Q. [371] Est-ce qu'à votre connaissance, il s'était  
3 passé des... des choses qui... dans les semaines,  
4 les mois précédents, qui ont pu amener le  
5 congédiement de monsieur Lafortune? Est-ce qu'il y  
6 a eu des perquisitions chez Guay, des perquisitions  
7 policières?

8 R. Oui, il y avait des affaires de journalistes  
9 puis... pour moi il y a une mauvaise publicité, je  
10 pense, puis... monsieur Baronet a peut-être pas  
11 aimé ça.

12 Q. [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED].

20 Q. [374] O.K. La... À travers cette période-là,  
21 maintenant. Bon, on va juste la finir puis on  
22 reviendra à vos affaires après. Après deux mille  
23 neuf (2009), vous, êtes-vous resté dans le domaine  
24 des grues?

25 R. Pas immédiatement, mais j'ai resté encore dans le

1            domaine des grues quelques... quelques mois après,  
2            il me semble, là, j'ai travaillé pour la compagnie  
3            que... que j'ai travaillé pour, là.

4            Q. **[375]** On peut la nommer, là.

5            R. Mammoet.

6            Q. **[376]** Mammoet, Mammouth, là, O.K., qui est une  
7            grosse entreprise nationale dans le domaine des  
8            grues.

9            R. Internationale.

10          Q. **[377]** Vous avez travaillé pour...

11          R. Internationale.

12          Q. **[378]** Internationale. Vous avez travaillé pour  
13          cette entreprise-là pendant un certain temps et là  
14          c'est terminé compte tenu du jugement de la Cour  
15          suprême?

16          R. Oui.

17          Q. **[379]** C'est exact?

18          R. C'est exact.

19          Q. **[380]** O.K. Bon. On va revenir maintenant en deux  
20          mille quatre (2004), au moment où se... se  
21          termine... vous vendez Fortier et vous avez un  
22          contrat d'embauche chez Guay. Vous avez quand même  
23          accumulé un magot important, des profits de la  
24          transaction. Vous, qu'est-ce que vous avez fait  
25          avec vos profits? Les avez-vous encaissés

1           personnellement ou ils sont restés dans la  
2           compagnie Fortier transfert?

3           R. D'après moi ils ont resté dans la compagnie.

4           Q. **[381]** Bien, là, « d'après moi », êtes-vous  
5           capable... ça c'est assez précis, là. On a une  
6           évaluation chez Samson Bélair qui parlait de... de  
7           trois point quatre millions (3.4 M) après les  
8           impôts corporatifs, là. Si on paie des impôts  
9           corporatifs, il revient à Yannick Payette... Samson  
10          Bélair évaluait ça à trois point quatre millions  
11          (3.4 M). L'avez-vous encaissé dans votre compte de  
12          banque?

13          R. Non.

14          Q. **[382]** O.K. Qu'est-ce que... faites rien que nous  
15          dire où resté cet argent-là?

16          R. À la banque.

17          Q. **[383]** À la... oui, bien, à la banque, dans le  
18          compte de?

19          R. La compagnie de grues, là, Fortier.

20          Q. **[384]** Ça a pas été encaissé comme dividendes ou  
21          quoi que ce soit, là, vous avez laissé ça chez  
22          Fortier Transfert?

23          R. Bien, à ma connaissance, ça a resté chez Fortier  
24          Transfert.

25          Q. **[385]** La part de... parce que Fortier Transfert

1 c'est une entreprise et, à ce moment-là, le Fonds a  
2 été... a été remboursé de ses actions, quand vous  
3 avez vendu à Guay?

4 R. Bien ça devait être automatique, ça.

5 Q. **[386]** Mais le savez-vous si le Fonds a été  
6 remboursé de son trente pour cent (30 %) ?

7 R. Bien il fallait rembourser tout le monde, Monsieur.

8 Q. **[387]** Mais la question est simple. Le savez-vous si  
9 le Fonds a été remboursé pour ses parts, a été  
10 racheté?

11 R. On avait même pas une option, il fallait le faire.

12 Q. **[388]** Oui, ça a été fait?

13 R. Bien, oui, ça a été fait, d'après moi ça a été  
14 fait.

15 Q. **[389]** O.K. C'est ça?

16 R. D'après moi les chèques ont été distribués la même  
17 journée, là.

18 Q. **[390]** O.K. Tout ça ça s'est fait dans la même  
19 journée où on fait la transaction de vente à Guay,  
20 on rembourse le Fonds. Qu'est-ce qui reste dans  
21 Fortier Transfert à la fin de cette journée? Les  
22 actionnaires c'est vous et Louis-Pierre. Est-ce  
23 qu'il y a d'autres actionnaires que vous et Louis-  
24 Pierre?

25 R. Il n'y a pas d'autre actionnaire que moi et Louis-

1 Pierre.

2 Q. **[391]** Et, là, si le Fonds est remboursé, on revient  
3 à votre part d'actions originale, vous êtes à  
4 soixante pour cent (60 %), Louis-Pierre à quarante  
5 pour cent (40 %) ?

6 R. Oui.

7 Q. **[392]** O.K. Vous vous laissez votre part là-dedans  
8 dans Fortier Transfert, Louis-Pierre, lui, est-ce  
9 qu'il a demandé à encaisser des dividendes ou il a  
10 laissé son argent que Samson Bélair évaluait à deux  
11 point deux millions (2,2 M), est-ce qu'il a laissé  
12 son argent chez Fortier Transfert ?

13 R. Oui, il a laissé son argent chez Fortier.

14 Q. **[393]** Bien si on accumule ces deux... ces deux  
15 montants-là, on est tout près de six millions (6 M)  
16 qui reste dans le compte de Fortier Transfert,  
17 c'est exact, ça, à peu près ?

18 R. Si vous le dites, ça doit être ça.

19 Q. **[394]** O.K. On va commencer avec, qu'est-ce qui est  
20 arrivé de Fortier Transfert après la transaction à  
21 Guay, je comprends que... il y a des clauses de  
22 non-concurrence vis-à-vis vous, vous travaillez  
23 chez Guay, même chose pour monsieur Lafortune.  
24 Fortier Trnsfert est-ce que c'est une entreprise  
25 qui continue à subsister, à exister ?

- 1 R. Oui. D'après moi, oui.
- 2 Q. **[395]** Et qu'est-ce que ça fait Fortier Transfert  
3 après le trois (3) octobre deux mille quatre  
4 (2004)?
- 5 R. D'après moi ça fait pas rien pour tout de suite,  
6 là.
- 7 Q. **[396]** O.K. Vous êtes assis, c'est-à-dire  
8 l'entreprise, puis, là, on va distinguer le rôle,  
9 Fortier Transfert est assis quand même sur des  
10 réserves importantes, d'une part...
- 11 R. Hum, hum.
- 12 Q. **[397]** ... qui sont le profit de la transaction et  
13 il y a aussi encore les six, sept millions (6-7 M)  
14 qui ont été évalués, là, je prends le chiffre  
15 évalué qui était à sept millions (7 M) par Samson  
16 Bélair des comptes recevables?
- 17 R. Hum, hum.
- 18 Q. **[398]** On va commencer, qu'est-ce qui arrive avec  
19 cet argent-là?
- 20 R. Bien on les a collectés.
- 21 Q. **[399]** Les comptes recevables?
- 22 R. Oui. On m'avait dit que c'était une compagnie qui  
23 les avait collectés.
- 24 Q. **[400]** O.K. Moi c'est pas ce que je vous ai dit. On  
25 va suivre tout à l'heure les comptes recevables,



1           pour le moment on va partir sur la piste du profit  
2           de vos sommes, cinq, six millions (5-6 M), là, à  
3           vous et à monsieur Lafortune, qu'est-ce qui est  
4           arrivé... est-ce que c'est encore cet argent-là  
5           chez Fortier Transfert aujourd'hui?

6           R. Est-ce que cet argent est encore?

7           Q. **[401]** Oui, qu'est-ce qu'on a fait... qu'est-ce que  
8           vous avez fait avec cet argent-là, qu'est-ce que  
9           Fortier Transfert a fait avec cet argent-là?

10          R. Bien on y a pensé un bout, on a travaillé.

11          Q. **[402]** Oui, je comprends, oui, donc...

12          R. Il y avait plein de monde qui nous sollicitait pour  
13          investir partout.

14          Q. **[403]** Hum, hum? Solliciter par qui, par quel genre  
15          de personnes?

16          R. Bien, entre autres, on a été par le Fonds, je pense  
17          que le Fonds ils nous avaient pas haïs, là.

18          Q. **[404]** O.K.

19          R. Je pense que les rendements avaient été bons.

20          Q. **[405]** Oui. Alors, le Fonds, le Fonds vous sollicite  
21          pourquoi? Parce que vous avez dit : « On avait de  
22          l'argent, on était sollicité partout. », mais le  
23          Fonds ne vous demandait pas d'investir dans le  
24          Fonds, là. Qu'est-ce qu'il vous demandait le Fonds?

25          R. Bien le Fonds, c'est pas à moi qui le demandait, on

1 se comprend bien, ils ont parlé à Louis-Pierre pour  
2 un investissement. Parce qu'on était des bons  
3 opérateurs de compagnie, parce que je pense qu'il  
4 croyait en nous autres, ils cherchaient peut-être à  
5 nous replacer, parce qu'on était après six mois des  
6 agents libres comme, là.

7 Q. **[406]** Oui?

8 R. On avait un contrat de six mois, on avait plus de  
9 travail après. Eux autres, ils nous cherchaient une  
10 job finalement.

11 Q. **[407]** O.K. Le Fonds vous incitait à retourner  
12 travailler...

13 R. Oui.

14 Q. **[408]** ... et le Fonds vous dites pour un  
15 investissement, lequel on vous parlait?

16 R. La compagnie qu'ils nous ont parlé c'est L.M.  
17 Sauvé.

18 Q. **[409]** L.M. Sauvé, ça c'est l'entreprise de monsieur  
19 Paul Sauvé qui est déjà venu témoigner ici il y a  
20 un certain temps. Qu'est-ce que le Fonds vous dit à  
21 propos de L.M. Sauvé? En passant le Fonds c'est  
22 qui, qui vous parle au Fonds?

23 R. C'est pas à moi qu'il a parlé.

24 Q. **[410]** O.K.

25 R. Ça fait qu'on va arrêter ça, là. LM Sauvé, c'est

1 parce que ça... ça va pas dans la clause de non-  
2 concurrence qu'on avait signée. Il y avait quelques  
3 grues pareil que je pouvais m'occuper, c'est une  
4 compagnie que ça faisait cinquante (50) ans que  
5 c'était en affaires, on savait qu'ils étaient en  
6 difficultés, ils devaient de l'argent à Guay, ils  
7 devaient de l'argent à tout le monde, ça fait que  
8 ça allait pas trop bien. Puis eux autres, ils  
9 voulaient qu'on... il dit: « Si vous embarquez là-  
10 dedans, bien peut-être qu'on pourrait... tu sais,  
11 on regarderait pour faire l'investissement puis  
12 mettre un peu d'argent vous autres aussi parce que  
13 vous en avez puis nous autres aussi puis faire  
14 marcher ça. »

15 Q. **[411]** Je vais juste, parce là, vous venez de dire  
16 que cette idée-là vous est avancée comme ça, c'est  
17 pas à vous, hein, qu'on a fait, que le Fonds parle?

18 R. Non, c'est pas à moi.

19 Q. **[412]** C'est à Louis-Pierre?

20 R. C'est à Louis-Pierre, oui.

21 Q. **[413]** Et savez-vous qui du Fonds parle à Louis-  
22 Pierre?

23 R. Je peux pas vous dire.

24 Q. **[414]** O.K. Vous savez pas avec qui Louis-Pierre  
25 entretenait des contacts au Fonds en deux mille

1 quatre (2004)?

2 R. Peut-être c'est Jacques qui nous avait appelés, là.

3 Q. **[415]** O.K. Parce que monsieur Grégoire, ça a  
4 toujours été votre représentant, il était sur votre  
5 conseil d'administration, c'est votre conseiller,  
6 en fait, c'est le conseiller qui s'occupe du  
7 dossier Fortier Transfert?

8 R. C'est ça, c'est probablement lui.

9 Q. **[416]** O.K. Et c'est lui qui vous approche ou qui  
10 approche Louis-Pierre avec cette idée-là d'aller  
11 faire un investissement... en fait, qu'est-ce  
12 que... qu'est-ce qu'on vous parlait? De quoi on...  
13 on vous parlait de quoi? D'acheter LM Sauvé?

14 R. Non, de... pour moi être partenaire, là. J'ai  
15 jamais fait vraiment partie des discussions de ça,  
16 mais si... il disait probablement: « Si ça vous  
17 intéresse, il y quelque chose à faire avec ça »,  
18 probablement, là.

19 Q. **[417]** Bon, l'entreprise est pas...

20 (11:50:23)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[418]** Je m'excuse, juste un instant, alors si vous  
23 n'avez jamais fait partie de cette discussion-là,  
24 je comprends que c'est monsieur Lafortune qui vous  
25 en parlait?

1 R. Oui, il m'en avait parlé.

2 Q. **[419]** O.K. Et c'est monsieur Lafortune qui vous  
3 avait dit que c'était monsieur Grégoire qui...

4 R. Il m'a pas dit que c'était monsieur Grégoire, il  
5 avait eu un appel du Fonds. C'est peut-être  
6 monsieur Grégoire, je le pense, je pense c'est  
7 monsieur Grégoire qui était notre... notre mentor  
8 comme là, c'est-à-dire.

9 Q. **[420]** Alors c'est parce que vous le savez, là?

10 R. Bien j'imagine c'est lui, Madame. J'imagine. Lui,  
11 il m'appelait pas, monsieur Grégoire.

12 Q. **[421]** O.K. Mais il appelait monsieur Lafortune?

13 R. Peut-être qu'il a amené ça sur...

14 Q. **[422]** C'est monsieur Grégoire qui avait toujours  
15 appelé monsieur Lafortune auparavant?

16 R. Oui.

17 Q. **[423]** O.K. Parfait.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Q. **[424]** Et vous nous l'avez déjà dit, je pense, le  
20 rendement, là, le rendement pour le Fonds a été...  
21 le Fonds a fait des bonnes affaires avec vous chez  
22 Fortier Transfert et ont été satisfaits du  
23 rendement?

24 R. Oui.

25 Q. **[425]** Alors vous entretenez... monsieur Lafortune

1           entretient, et vous aussi, par la bande, vous  
2           entretenez des bonnes relations avec le Fonds de  
3           solidarité?

4           R. Bien des bonnes relations, ils savent qu'est-ce  
5           qu'on est capable de faire.

6           Q. **[426]** O.K. Et vous leur avez donné un bon rendement  
7           dans... dans l'année, sur le placement précédent.  
8           Mais qu'est-ce qu'il vous dit, monsieur Lafortune?  
9           Comment est-ce que le Fonds vous voit chez LM  
10          Sauvé? Monsieur Lafortune a dû vous en parler, on  
11          vient de sortir de chez Fortier Transfert, vous  
12          êtes maintenant des employés de Guay, vous savez  
13          pas pour combien de temps, il y a un avenir, là,  
14          faut faire des choses, alors comment qu'il vous  
15          présente ça, monsieur Lafortune?

16          R. Bien comme je vous dis, il a quelques grues LM  
17          Sauvé puis ça l'aurait pas dérangé monsieur Baronet  
18          les deux, trois grues qu'il y avait, là, je sais  
19          même pas s'il y en avait deux ou trois, là, en tout  
20          cas, il avait quelques grues qui servaient pour ses  
21          travaux puis moi, je me serais occupé de ça. Puis  
22          on aurait fait de la brique au lieu de faire...  
23          louer des grues, c'est tout.

24          Q. **[427]** On fait de la brique. Alors, c'était tout  
25          simplement... c'était tout simplement rentrer dans

1 un nouveau marché de construction qui s'appelle la  
2 maçonnerie. Faire un investissement ou acheter  
3 l'entreprise, ce dont monsieur Lafortune vous  
4 parlait?

5 R. Bien avant tout, là, je pense qu'il fallait  
6 regarder vraiment, je pense fallait faire comme on  
7 a toujours fait quand on voulait faire un  
8 investissement dans une compagnie, on envoie nos  
9 spécialistes pour regarder les chiffres, bien les  
10 rendements, c'est ça, voir si ça avait du sens  
11 parce que lui, monsieur Sauv , c'est un personnage  
12 assez sp cial, hein, je pense que je vous donnerais  
13 pas... je croirais pas tout ce qu'il dit, l ,  a  
14 fait que lui, il mettait  a beau, mais on savait  
15 tr s bien que ce n' tait pas beau parce qu'il  
16 devait de l'argent   Guay puis il devait de  
17 l'argent   une autre compagnie de grues puis une  
18 autre puis il avait ouvert des comptes partout puis  
19 il  tirait  a partout, fait qu'on le savait que  
20 c' tait toutes des menteries, mais fallait envoyer  
21 du monde pour aller voir comment de menteries il  
22 nous avait cont es, hein.

23 Q. **[428]** Qui vous avez envoy ?

24 R. L , c'est Jocelyne qui s'occupait de  a   ce  
25 moment-l .

- 1 Q. **[429]** Jocelyne, ça c'est Jocelyne Therrien?
- 2 R. Oui.
- 3 Q. **[430]** Je vous l'ai posée la question hier, madame  
4 Therrien qui faisait déjà la tenue de livres ou la  
5 comptabilité chez vous? Comptabilité?
- 6 R. Elle faisait la... probablement la fin de mois.
- 7 Q. **[431]** Madame Therrien, est-ce qu'elle détient, à  
8 votre connaissance, est-ce qu'elle détient un titre  
9 professionnel? Elle est comptable ou...
- 10 R. Non, elle n'est pas comptable dans ma tête... elle  
11 n'est pas comptable.
- 12 Q. **[432]** Elle n'a pas de titre professionnel, mais  
13 c'est quelqu'un qui est habitué de faire de la  
14 tenue de livres, puis comptabilité de fin de mois,  
15 puis des choses de même?
- 16 R. L'ordinateur, puis sortir les fins de mois, là,  
17 voir le... les « picture », un peu.
- 18 Q. **[433]** O.K. Alors, c'est elle que vous appelez,  
19 quand vous dites « on a envoyé des spécialistes »,  
20 on ne parle pas de Samson Bélair, Pricewaterhouse,  
21 avec qui vous aviez déjà fait affaire?
- 22 R. Bien, éventuellement, si on veut faire un vrai  
23 investissement, il faut encore aller plus loin, il  
24 faut envoyer des spécialistes. Premièrement, on  
25 envoie Jocelyne.



- 1 Q. **[434]** Pour voir ça?
- 2 R. Oui.
- 3 Q. **[435]** Quand vous dites « des spécialistes », est-ce  
4 qu'il y a eu d'autres personnes que madame Therrien  
5 qui a été envoyée chez LM Sauvé, pour voir?
- 6 R. Moi je ne me suis pas occupé de ça, Monsieur. Je ne  
7 peux pas vous dire, mais... je pense, ça n'a pas  
8 duré bien, bien longtemps qu'elle s'est aperçu que  
9 ça n'avait pas d'allure.
- 10 Q. **[436]** Vous placez ça à quel moment, ces approches-  
11 là, ou le moment où vous allez envoyer... Non,  
12 tiens, des discussions, parce qu'il y a des  
13 discussions avec monsieur Sauvé, ce n'est pas vous  
14 qui les avez?
- 15 R. Non, parce que lui, il me regardait comme si  
16 j'étais un moins que rien. J'avais des bottines de  
17 travail dans les pieds, puis je n'avais pas une  
18 cravate comme lui, puis je n'étais pas à sa hauteur  
19 bien, bien.
- 20 Q. **[437]** Alors, qui parlait avec monsieur Sauvé?
- 21 R. Ça devait être Louis-Pierre.
- 22 Q. **[438]** Bien, ça devait être Louis... Avez-vous...
- 23 R. Bien, c'est Louis-Pierre, là, je veux dire, ça ne  
24 peut pas être Louis-Pierre, puis... Je ne sais pas  
25 si le Fonds est là-dedans ou... Il y a eu des

1 discussions, là, mais moi, lui, je n'étais pas  
2 capable de le sentir.

3 Q. **[439]** Je comprends. Vous, vous n'êtes pas là.  
4 D'autre part, si on vous parle d'un investissement,  
5 encore une fois, on vous parle de vous, remettre  
6 votre argent, vous investir. Vous intéressez-vous à  
7 savoir avec qui vous avez fait affaire?

8 R. Bien, quand je l'ai vu, j'ai vu tout de suite que  
9 ça ne marcherait pas, moi puis lui, là.

10 Q. **[440]** Sur un plan personnel ou sur un plan  
11 d'affaires?

12 R. Personnel, là, parce que j'avais de la misère à...  
13 Il me l'a présenté une fois, puis je pense qu'il ne  
14 m'a pas dit bonjour.

15 Q. **[441]** Puis ça a duré combien de temps ces  
16 discussions-là entre monsieur Lafortune puis  
17 monsieur Sauv   et/ou le Fonds, s'il est là, vous ne  
18 le savez pas?

19 R. Je ne le sais pas comment de temps, mais   a n'a pas  
20 dur   longtemps, d'apr  s moi.

21 Q. **[442]** O.K. Est-ce que c'est pendant cette p  riode-  
22 l   que madame... parce que si vous avez d  cid    
23 d'envoyer madame Therrien, c'est qu'on avan  ait  
24 dans les discussions, il fallait aller voir comment  
25 allait l'entreprise. Est-ce que c'est    ce moment-

1           là que madame Therrien est allée voir les livres de  
2           Sauvé?

3           R. C'est à ce moment-là, oui.

4           Q. **[443]** Bon. En avez-vous un retour, vous, de madame  
5           Therrien?

6           R. Non. Ça ne m'intéressait pas bien, bien,  
7           honnêtement. Ça ne m'intéressait pas, puis...

8           Q. **[444]** Ça ne vous intéresse pas, mais en même  
9           temps...

10          R. Bien, à moins qu'il y aurait eu une merveilleuse  
11          affaire, là, que ça aurait été quelque chose de  
12          vraiment extraordinaire, là. C'était quand même une  
13          compagnie de cinquante (50) ans, là, qui avait des  
14          beaux contrats.

15          Q. **[445]** Ça a du potentiel?

16          R. Le tape-à-l'oeil était pas pire, là, mais ça n'a  
17          pas été long que...

18          Q. **[446]** Vous ne trouvez pas que ça ressemblait un  
19          petit peu à comme l'entreprise de votre oncle Neil,  
20          au moment où vous l'avez prise?

21          R. Oui, oui.

22          Q. **[447]** Jeune (sic) entreprise qui est peut-être...  
23          qui n'est pas forte, forte, mais qu'on peut rebâtir  
24          puis faire quelque chose par des jeunes  
25          entrepreneurs...

1 R. Ça aurait pu. Ça aurait pu, on aurait peut-être pu  
2 travailler fort puis essayer de remonter la pente,  
3 mais je pense que la pente n'était plus montable.

4 Q. **[448]** O.K. Mais vous êtes-vous intéressé,  
5 justement, à le savoir quel était l'état de cette  
6 entreprise-là?

7 R. Bien, qu'est-ce que, les bribes que j'ai entendues,  
8 c'est que c'était en faillite, puis il ne  
9 l'admettait pas.

10 Q. **[449]** Quand vous, vous savez, quand vous ou  
11 monsieur Lafortune a ces discussions-là, placez-  
12 vous ça dans la période où vous étiez juste le  
13 contrat de six mois après la transaction avec Guay,  
14 ou à ce moment-là vous avez été embauché à contrat  
15 chez Guay, après le premier six mois qui était  
16 prévu au contrat de vente?

17 R. Bien moi, c'est dans le six mois de travail, là, le  
18 premier six mois.

19 Q. **[450]** Le premier six mois qui était prévu au  
20 contrat. Donc, entre octobre deux mille quatre  
21 (2004) et mars, avril deux mille cinq (2005), à peu  
22 près?

23 R. Moi je pense c'est dans ces temps-là, parce que je  
24 n'en avais plus de job après.

25 Q. **[451]** Puis c'est pour ça que vous regardiez ça, à

- 1 ce moment-là?
- 2 R. Je regardais.
- 3 Q. **[452]** Qu'est-ce qui vous a fait, vous, prendre une  
4 décision d'investir ou non chez LM Sauvé?
- 5 R. Bien, c'était en faillite. C'était en faillite.
- 6 Q. **[453]** Donc, vous saviez, vous aviez un compte-rendu  
7 sur l'état des finances, sur comment allait cette  
8 machine-là?
- 9 R. Bien, le compte-rendu n'a pas été long, là. Ils ont  
10 dit : « C'est en faillite. »
- 11 Q. **[454]** Qui vous a donné ce compte rendu là?
- 12 R. Il me semble que c'est Jocelyne, elle disait :  
13 « C'est un grand rêveur puis il voit pas clair. »
- 14 Q. **[455]** Bon.
- 15 R. « Il voit pas que son entreprise est en faillite. »
- 16 Q. **[456]** Quand vous avez eu ce compte rendu là de  
17 Jocelyne, qu'est-ce que vous faites, faites-vous un  
18 caucus avec Louis-Pierre pour en parler?
- 19 R. Non, même pas le temps.
- 20 Q. **[457]** Mais...
- 21 R. On n'a pas perdu de temps avec ça.
- 22 Q. **[458]** Pas perdu de temps, mais qu'est-ce... vous  
23 avez pris une décision?
- 24 R. Bien, on l'a pris... ça s'est pris tout seul, là.  
25 Si, Jocelyne, elle m'a dit ça, d'après moi, Louis-

1 Pierre... ça a été la même décision, même pas  
2 besoin de parler, c'est... c'est...

3 Q. **[459]** Même pas besoin de dire : « Oui, on  
4 embarque » ou « Non, on n'embarque pas »? En avez-  
5 vous parlé avec Louis-Pierre, l'idée d'investir  
6 chez L.M. Sauvé?

7 R. On en a parlé avant mais quand que ça a été...  
8 quand on a su que c'était pas en santé cette  
9 compagnie-là, on a dit : « On n'embarque pas là-  
10 dedans. »

11 Q. **[460]** O.K. « On a décidé qu'on n'embarquait pas là-  
12 dedans »?

13 R. Bien, d'après moi, on a décidé, là, c'était bien  
14 évident, là.

15 Q. **[461]** Bon. Et est-ce que... parce que vous dites  
16 (sic) tantôt que c'était peut-être le Fonds qui  
17 avait fait cette suggestion-là, d'aller voir L.M.  
18 Sauvé. Est-ce que le Fonds continue à intervenir?  
19 Monsieur Grégoire, est-ce qu'il entretient encore  
20 des relations avec monsieur Lafortune sur cette  
21 question-là, d'investir ou pas chez L.M. Sauvé?

22 R. Bien, d'après moi, quand il a eu le rapport, lui  
23 aussi il a dit : « C'est fini. »

24 (12:00:00)

25 LA PRÉSIDENTE :

1 Q. [462] Est-ce qu'il y a d'autres motifs qui ont  
2 justifié, en plus, qui ont justifié votre refus  
3 de... d'embarquer avec L.M. Sauvé ou d'acheter L.M.  
4 Sauvé ou...

5 R. D'autres motifs que l'argent?

6 Q. [463] Oui.

7 R. Bien, moi, je l'aimais pas lui, en partant...

8 Q. [464] Est-ce qu'il y avait d'autres personnes...

9 R. ... c'est sûr qu'en partant c'était pas compatible.

10 Q. [465] Est-ce qu'il y avait d'autres personnes au  
11 sein de la compagnie...

12 R. Bien, moi, j'en ai jamais vu d'autres.

13 [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]









1

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

18

Q. [484] Pardon?

19

R. Je ne suis plus associé avec.

20

Q. [485] Non, plus aujourd'hui, mais vous l'avez été

21

jusqu'à tout récemment?

22

R. Bien tout récemment, non.

23

Q. [486] Non. Votre dernière entreprise avec monsieur

24

Lafortune, on va peut-être juste...

25

R. Bien, jusqu'à temps que les problèmes ont commencé,

1           là.

2           Q. **[487]** Oui, mais en...

3           R. Il peut plus être dans une entreprise.

4           Q. **[488]** O.K.

5           R. C'est pas compliqué là.

6           (12:05:08)

7           LA PRÉSIDENTE :

8           Q. **[489]** Juste pour situer dans le temps, ça serait  
9           depuis quand?

10          R. Bien je pense quand il a eu des accusations, je  
11          pense qu'il pouvait plus être dans aucune  
12          entreprise. Je pense que j'avais deux ou trois  
13          entreprises encore avec lui. Il a été obligé de  
14          s'enlever. Je pense que c'est une obligation qu'il  
15          a eue, là. Qu'il n'a pas choisi.

16          Me PAUL CRÉPEAU :

17          Q. **[490]** En deux mille neuf (2009), avez-vous encore  
18          des entreprises associées avec lui, deux mille dix  
19          (2010), deux mille onze (2011)?

20          R. Bien c'est quand les problèmes ont commencé avec  
21          Paul Sauvé.

22          Q. **[491]** C'est parce que vous savez, bien Paul Sauvé  
23          c'est en deux mille quatre (2004), deux mille cinq  
24          (2005), deux mille six (2006)?

25          R. Oui.

1 Q. **[492]** On est en deux mille treize (2013)?

2 R. Oui.

3 Q. **[493]** Cette année avez-vous, en ce moment avez-vous  
4 des entreprises associées avec monsieur Lafortune?

5 On va essayer de régler ça, là.

6 R. Cette année, non, j'ai pas d'entreprise avec  
7 monsieur Lafortune.

8 Q. **[494]** C'est quand votre dernière entreprise où vous  
9 avez été associé avec Louis-Pierre Lafortune?

10 R. Quand, la date que ça a commencé les problèmes  
11 qu'il n'avait plus le choix de... il ne pouvait  
12 plus être un administrateur ou un actionnaire d'une  
13 compagnie. C'est quand c'est arrivé, deux mille  
14 sept (2007), deux mille huit (2008). Quand les  
15 problèmes ont commencé, Guy m'a congédié quand, en  
16 deux mille neuf (2009) vous avez dit.

17 Q. **[495]** C'est vous qui nous avez dit ça?

18 R. En cinq ans que j'ai travaillé pour lui, bon, deux  
19 mille neuf (2009), quand il m'a congédié, c'est,  
20 là, que les problèmes ont eu lieu. Ça doit être en  
21 deux mille neuf (2009) d'abord.

22 Q. **[496]** Bon. O.K. On va revenir, alors, c'est parce  
23 que tantôt j'ai parlé de votre associé; à cette  
24 époque-là vous veniez juste de vendre à Guay, donc,  
25 vous êtes toujours associé avec monsieur Lafortune.



1

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

17

R. Oui.

18

Q. [509] Avez-vous travaillé avec lui?

19

R. J'ai travaillé une fin d'été avec lui.

20

Q. [510] Oui, Faites rien que nous compter ça, la...

21

R. J'ai travaillé dans un golf, dans un golf, fin

22

d'été, moi je retournais à l'école, puis lui il

23

fallait que je lui montre mon travail sur le golf.

24

Q. [511] Il a pris votre relève après vous pour faire

25

l'entretien d'un terrain de golf?

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[512]** O.K. À ce moment-là, est-ce qu'il connu sous  
3 le nom de Casper ou c'était...?
- 4 R. Non.
- 5 Q. **[513]** Non?
- 6 R. Non.
- 7 Q. **[514]** Vous l'appeliez comment, là, quand il a  
8 travaillé avec vous?
- 9 R. Normand.
- 10 Q. **[515]** Normand, bon. À l'époque, saviez-vous...  
11 saviez-vous qu'il se tenait avec les motards,  
12 monsieur Ouimet, à l'époque où il a travaillé au  
13 golf avec vous?
- 14 R. Bien non, il était pas avec les motards, là.
- 15 Q. **[516]** Il était pas avec les motards?
- 16 R. On était jeune, là, job d'été dans les premières  
17 jobs, dix-huit (18), dix-neuf (19) ans, j'imagine.
- 18 Q. **[517]** O.K.
- 19 R. Il pouvait pas être dans les motards à cet âge-là.
- 20 Q. **[518]** Mais en ville, puis ça, ça se passe, c'est  
21 dans la région de L'Assomption?
- 22 R. Repentigny.
- 23 Q. **[519]** Repentigny. Le revoyez-vous à part la job  
24 d'été au golf? Le revoyez-vous dans les années  
25 suivantes, monsieur Ouimet?



1 R. Je l'ai vu à quelques occasions.

2 [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

10 Q. [521] O.K. Il a pris un autre cheminement puis vous  
11 le connaissiez, à ce moment-là, son cheminement?

12 R. Bien je connaissais pas vraiment son cheminement,  
13 mais je voyais son... j'ai déjà vu son habillement.

14 Q. [522] O.K.

15 R. Ça fait que j'imagine son cheminement.

16 Q. [523] Son habillement, soyez précis, là, on va le  
17 mettre dans les notes sténographiques.

18 R. Bien, Monsieur, on le voyait, là, que... on le  
19 savait, là, il y avait des articles de journaux sur  
20 lui, là.

21 Q. [524] O.K.

22 R. Je pense que...

23 Q. [525] Il y a même des articles de journaux?

24 R. Oui, d'après moi, il faisait partie des Hells à  
25 Trois-Rivières, là.

1 Q. [526] Des Hells à Trois-Rivières, il était associé  
2 au chapitre des Hells de Trois-Rivières, est-ce  
3 qu'il portait même sa veste avec le crest des Hells  
4 Angels, l'effigie dans le dos? L'avez-vous vu avec  
5 ça?

6 R. Non.

7 Q. [527] Sa moto? Avec la mention Hells Angels?

8 R. Non. Non.

9 Q. [528] O.K. Mais vous aviez pas de doute, en tout  
10 cas, que c'était un gars qui était collé sur les  
11 Hells Angels?

12 R. Il venait de Repentigny, là, le monde en parlait,  
13 là.

14 Q. [529] Tout le monde le savait? C'est de la commune  
15 renommée, en tout cas, pour les jeunes de votre  
16 âge, là, il y avait pas de doute, c'est un gars des  
17 Hells?

18 R. Il a le même âge que moi, oui.

19 [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

1

[REDACTED]

2

[REDACTED]

3

[REDACTED]

4

[REDACTED]

5

[REDACTED]

6

[REDACTED]

7

[REDACTED]

8

Q. [532] Alors, vous, avez-vous fait quelque

9

investissement que ce soit chez LM Sauvé?

10

R. Zéro.

11

Q. [533] Vous êtes-vous rendu au siège social ou au

12

bureau de LM Sauvé?

13

R. Non.

14

Q. [534] Avez-vous fait des démarches quelconques pour

15

aller évaluer ses « boomtruck », ses camions, ses

16

grues?

17

R. Jamais.

18

Q. [535] Jamais?

19

R. Ça s'est pas rendu là.

20

Q. [536] Ça s'est pas rendu là?

21

R. Non.

22

Q. [537] Ce que vous en savez, c'est ce que monsieur

23

Lafortune vous a dit?

24

R. Oui.

25

Q. [538] Et madame Therrien?

1 R. Oui, c'est ça.

2 Q. **[539]** Et savez-vous si monsieur Lafortune, lui, a  
3 investi chez LM Sauvé?

4 R. Monsieur Lafortune a pas investi chez LM Sauvé.

5 Q. **[540]** Savez-vous s'il y est allé, s'il a passé du  
6 temps, s'il a travaillé avec Paul Sauvé ou chez LM  
7 Sauvé?

8 R. Pas à ma connaissance.

9 Q. **[541]** O.K. Et à ce moment-là, vous travaillez  
10 toujours, vous et monsieur Lafortune, vous êtes  
11 chez Guay, vous avez du travail à temps plein?

12 R. Du travail à temps plein, oui.

13 Q. **[542]** O.K.

14 (12:12:21)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[543]** Pendant ce temps-là, vous dites? Je croyais  
17 que c'était après la fin de son... de votre travail  
18 chez Grues Guay que vous avez... vous vous êtes  
19 investi ou vous avez tenté de vous investir chez LM  
20 Sauvé alors que vous ne travailliez plus chez Grues  
21 Guay?

22 R. Non, non, non, non.

23 Q. **[544]** Non?

24 R. Non, on travaillait, c'était dans notre période de  
25 premiers six mois de notre contrat de travail,

1 qu'on savait que dans six mois, c'était fini...

2 Q. [545] O.K.

3 R. ... on travaillait plus chez Guay. D'après moi,  
4 c'est dans cette période-là qu'on a regardé pour  
5 faire d'autre chose après... l'après première  
6 période de travail de six mois, mais finalement,  
7 après la première période de travail de six mois,  
8 monsieur Baronet, il s'est assis avec nous puis il  
9 a dit: « Vous êtes des bons gars, finalement »...

10 Q. [546] O.K. Je comprends, donc vous êtes rest...

11 R. ... « je vais vous engager. »

12 Q. [547] O.K. Donc, vous êtes restés cinq ans chez  
13 Grues Guay...

14 R. Oui.

15 Q. [548] ... mais dans votre première période de six  
16 mois...

17 R. Oui, que là, on était incertain de travailler...

18 Q. [549] O.K. Je comprends.

19 R. ... on cherchait d'autre travail.

20 Q. [550] Je comprends.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Q. [551] Alors vous avez cherché, vous avez regardé de  
23 ce côté-là pour voir et vous, vous avez décidé de  
24 pas investir chez Sauvé de sorte que cette  
25 discussion-là d'aller chez Sauvé, vous la placez

1           entre la fin oct... entre octobre deux mille quatre  
2           (2004) et avril deux mille cinq (2005), qui sont...  
3           qui est la période de six mois qui suit l'achat de  
4           Fortier Transfert? Il faudrait que ce soit dans  
5           cette période-là?

6           R. Bien, d'après moi, c'est dans ces périodes-là.

7           Q. **[552]** O.K. Bon. Alors, vous nous dites que chez  
8           Guay, finalement, monsieur Baronet apprécie votre  
9           travail, il vous embauche, vous allez y rester. Ça  
10          n'a pas réglé votre problème, vous êtes encore  
11          assis, vous nous dites, vous êtes assis encore sur  
12          des sommes importantes. Vous avez dit aussi qu'il y  
13          a des gens qui vous sollicitaient, c'est comme ça  
14          que vous avez abordé le sujet, le Fonds qui vous a  
15          suggéré d'aller voir LM Sauvé. Est-ce que le Fonds  
16          vous a suggéré d'aller voir d'autres entreprises  
17          que Sauvé?

18          R. Non.

19          Q. **[553]** O.K.

20          R. Bien, pas à ma connaissance, en tout cas.

21          Q. **[554]** À part le Fonds, qui étaient les personnes ou  
22          les organismes qui vous sollicitaient pour  
23          investir, parce qu'encore une fois, vous êtes assis  
24          sur d'importantes sommes d'argent? Alors, qui vous  
25          incitait à investir ou à acheter des entreprises?

- 1 R. Personne.
- 2 Q. **[555]** O.K. Qu'est-ce que vous avez fait avec cet  
3 argent-là? Avez-vous fondé des entreprises?
- 4 R. Fondé une entreprise, j'avais tout le temps la même  
5 entreprise.
- 6 Q. **[556]** Fortier Transfert?
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[557]** En passant, est-ce qu'elle va changer de nom,  
9 Fortier Transfert?
- 10 R. Bien, elle garde le numéro. Je ne peux pas utiliser  
11 Fortier Transfert.
- 12 Q. **[558]** Vous ne pouvez pas l'utiliser?
- 13 R. Il l'avait acheté.
- 14 Q. **[559]** À l'onglet 5, Madame Blanchette, là, on va  
15 juste...
- 16 LA PRÉSIDENTE :  
17 Cotez-le tout de suite, Maître.
- 18 Me PAUL CRÉPEAU :  
19 Pardon?
- 20 LA PRÉSIDENTE :  
21 Cotez-le tout de suite.
- 22
- 23 Me PAUL CRÉPEAU :  
24 Il est déjà coté. L'onglet 5...
- 25 LA PRÉSIDENTE :

1 Ah oui, 103NP-1054.

2 Me PAUL CRÉPEAU :

3 C'est exact.

4 Q. **[560]** Alors, on regarde, dans la marge de gauche,  
5 on voit que Fortier Transfert limitée cesse  
6 d'exister le premier (1<sup>er</sup>) novembre deux mille  
7 quatre (2004), déclaration modificative à ce  
8 moment-là. Et à partir de ce moment-là, on a le  
9 compagnie 9148-2786 Québec? C'est exact, ça,  
10 Monsieur Payette?

11 R. Le premier (1<sup>er</sup>), comment vous dites ça, là?

12 Q. **[561]** Bien, regardez, Fortier Transfert, vous nous  
13 dites, « je ne pouvais plus opérer sous ce nom-  
14 là », alors qu'est-ce qui est arrivé après Fortier  
15 Transfert?

16 R. Ça a été un numéro.

17 Q. **[562]** Est-ce que c'est la compagnie 9148-2786  
18 Québec inc.?

19 R. Ça doit être ça, Monsieur.

20 Q. **[563]** Parce qu'on voit...

21 R. Bien, ça doit être ça.

22 Q. **[564]** On continue la gestion Beaurivage incorporée,  
23 le Fonds de solidarité est sorti, Jacques Grégoire  
24 est sorti, puis tiens, Richard Hébert, on va peut-  
25 être juste regarder qui est... Monsieur Hébert va



1 sortir juste un petit peu plus tard, là. Richard  
2 Hébert, qui est-il?

3 R. Ça, c'est un avocat.

4 Q. **[565]** Et on voit qu'il est dans votre entreprise  
5 comme signataire en deux mille quatre (2004).

6 Quelle est la relation avec Fortier Transfert de  
7 maître Hébert?

8 R. Richard c'est lui qui s'est occupé de nos affaires,  
9 il s'était tout le temps occupé de nos affaires  
10 chez Fortier.

11 Q. **[566]** O.K. Alors, même avant qu'il soit signataire,  
12 est-ce qu'il est exact que maître Hébert était  
13 l'avocat corporatif de Fortier Transfert?

14 R. Oui.

15 Q. **[567]** Oui? Est-ce que c'est vous qui avez amené  
16 maître Hébert au sein de votre entreprise ou c'est  
17 monsieur Lafortune?

18 R. Bien moi, je ne savais pas qu'il était dans  
19 l'entreprise. C'est un avocat. Il avait son  
20 entreprise, Richard.

21 Q. **[568]** Il avait un bureau d'avocats, oui, je  
22 comprends.

23 R. Oui, il était dans le bureau d'avocats.

24 Q. **[569]** Le bureau, vous souvenez-vous du nom du  
25 bureau? Deveau?

- 1 R. C'est Deveau Lavoie, là.
- 2 Q. [570] O.K. Un bureau de Laval?
- 3 R. Puis c'était Hébert à la fin, là, c'était...
- 4 Q. [571] O.K. Bon. Mais je veux savoir quand est-ce  
5 que maître Hébert commence à faire affaires avec  
6 Fortier Transfert? Est-ce que c'est uniquement en  
7 deux mille quatre (2004), ou avant ça?
- 8 R. Non, non, il s'occupait de nos affaires avant, là.
- 9 Q. [572] Est-ce que, au moment où vous avez acheté  
10 l'entreprise en quatre-vingt-dix-neuf (99) de Neil,  
11 est-ce que maître Hébert était déjà l'avocat de  
12 l'entreprise?
- 13 R. Non. Non.
- 14 Q. [573] O.K. Bien, s'il ne l'est pas en...
- 15 R. On n'avait pas besoin d'avocat en ce temps-là.
- 16 Q. [574] Bon, O.K. S'il ne l'est pas en quatre-vingt-  
17 dix-neuf (99), il l'est en deux mille quatre  
18 (2004). Comment il est arrivé dans votre  
19 entreprise, maître Hébert?
- 20 R. Un client, probablement, qui nous l'a présenté,  
21 ou... je ne sais pas comment, là, mais il  
22 s'occupait de bien des compagnies.
- 23 Q. [575] Beaucoup de compagnies. Savez-vous si c'est  
24 monsieur Lafortune qui l'a introduit chez vous? Ce  
25 n'est pas vous, en tout cas?

- 1 R. Non, c'est peut-être monsieur Lafortune. Écoutez,  
2 Richard il était jeune, comme nous autres. Bien, il  
3 a le même âge que moi, Richard, il était jeune  
4 avocat, là. Puis on n'avait pas bien, bien... tu  
5 sais...
- 6 Q. **[576]** Bon. Alors, ça nous ramène à l'entreprise. On  
7 voit qu'il y a un changement de nom, Fortier  
8 Transfert limitée, il y a une déclaration  
9 modificative, ça devient une compagnie numérique où  
10 finalement les administrateurs, bien  
11 éventuellement, le Fonds s'en va, parce qu'ils ont  
12 été rachetés, mais...
- 13 R. Comment vous voyez ça, là? J'essaye de comprendre,  
14 là. Ici, qu'on regarde, là? Beaurivage?
- 15 Q. **[577]** Oui. Regardez la colonne de gauche. La  
16 première colonne, on voit là qu'à un moment donné  
17 ça ne s'appelle plus Fortier Transfert. Je ne sais  
18 pas si vous l'avez...
- 19 R. Moi je ne la vois pas, là.
- 20 Q. **[578]** Oui, oui, regardez. Regardez, Fortier  
21 Transfert, ici.
- 22 R. O.K., O.K., O.K., c'est ça ici, là, ça change.  
23 O.K., je viens de le voir.
- 24 Q. **[579]** Bon.
- 25 R. Bon.

- 1 Q. **[580]** La colonne est debout là.
- 2 R. O.K. Oui, c'est ça.
- 3 Q. **[581]** O.K.
- 4 R. La colonne de gauche.
- 5 Q. **[582]** O.K. On voit :
- 6 Fortier transfert cesse d'exister
- 7 ça s'appelle plus Fortier Transfert le premier
- 8 (1er) novembre deux mille quatre (2004) parce qu'il
- 9 y a une déclaration modificative au Registre des
- 10 entreprises.
- 11 R. O.K. O.K.
- 12 Q. **[583]** On voit que... et en deux mille quatre
- 13 (2004), à la déclaration annuelle qui survient le
- 14 vingt et un (21) avril, le Fonds de solidarité
- 15 n'est plus deuxième actionnaire, Louis-Pierre
- 16 Lafortune n'est plus le troisième actionnaire. Le
- 17 seul actionnaire qui semble rester, c'est Gestion
- 18 Beaurivage inc.
- 19 R. O.K.
- 20 Q. **[584]** O.K. Alors, c'est ça que vous dites après que
- 21 vous avez été acheté par Guay, vous avez dû changer
- 22 de nom.
- 23 R. Bien, pas changer de nom, mais on pouvait pas
- 24 utiliser le nom Fortier.
- 25 Q. **[585]** O.K. Donc, vous avez utilisé une compagnie

1           numérique, à numéro.

2           R. Bien, on l'a pas utilisée, je pense, je le sais  
3           pas.

4           Q. **[586]** Non? Qu'est-ce qui est arrivé des... des  
5           millions de dollars qui ont été déposés chez  
6           Fortier Transfert après la transaction avec Guay?

7           R. Mais, qu'est-ce qui est arrivé, c'est qu'on a  
8           investi les fonds dans des autres... dans des grues  
9           à Dubaï.

10          Q. **[587]** O.K. Avant de...

11          LA PRÉSIDENTE:

12          Q. **[588]** Je n'ai pas compris. Vous avez investi des  
13          fonds dans des grues où?

14          R. À Dubaï.

15          Q. **[589]** À Dubaï.

16          R. Oui. C'était la place qu'il y avait le plus de  
17          grues dans le monde qui avait le plus d'ouvrage.  
18          Moi, j'avais été là à plusieurs reprises et je  
19          pensais que c'était une belle place, mais c'est...  
20          c'est des... c'est des musulmans là-bas, c'est pas  
21          des québécois.

22          Me PAUL CRÉPEAU :

23          Q. **[590]** Manifestement, vous êtes dans une autre  
24          partie du monde. Vous y aviez été à plusieurs  
25          reprises. Est-ce que c'était pour voir des

1 possibilités d'investissement ou c'était par  
2 plaisir, par voyage d'agrément?

3 R. Quand on y est allé, c'était pour faire le...  
4 c'était pour regarder des grues puis c'était pour  
5 voir comment ça marchait. C'était la place que tout  
6 le monde parlait. Dubaï, Dubaï, c'était en pleine  
7 expansion.

8 [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

15 Q. [593] Ces voyages-là à Dubaï, est-ce qu'ils se  
16 produisent à moment donné? Est-ce que c'est en deux  
17 mille (2000), deux mille un (2001) ou après la  
18 vente à Guay?

19 R. Moi, j'en ai fait avant la vente de Guay.

20 Q. [594] O.K. Pourquoi vous alliez voir à Dubaï avant  
21 la vente à Guay?

22 R. Ah! C'est parce que je voyageais partout. Moi  
23 j'achetais des grues partout puis je pouvais aller  
24 à Dubaï, on passait par Dubaï.

25 Q. [595] O.K. Quand vous y alliez auparavant, c'était

- 1           pour acheter des grues?
- 2           R. Il y avait un encan là-bas, des gros encans, on
- 3           regardait des fois...
- 4           Q. **[596]** Correct.
- 5           R. ... s'il y aurait eu une opportunité, mais à Dubaï,
- 6           il y a pas possibilité d'acheter grand-chose là.
- 7           Q. **[597]** O.K. Mais, vous êtes allé voir avec l'idée de
- 8           peut-être acheter des grues avant deux mille quatre
- 9           (2004). Après deux mille quatre (2004), allez-vous
- 10          encore voir pour acheter des grues?
- 11          R. Avant deux mille quatre (2004)?
- 12          Q. **[598]** Oui. Non, avant la vente à Guay, là. On va
- 13          toujours mettre le... le moment, c'est la vente de
- 14          Guay...
- 15          R. Oui, oui. Oui, oui.
- 16          Q. **[599]** ... en octobre deux mille quatre (2004).
- 17          R. Avant la vente de Guay. Si j'allais voir pour
- 18          acheter des grues encore?
- 19          Q. **[600]** Oui.
- 20          R. Bien, j'y ai été une couple de fois parce que des
- 21          fois tu dis peut-être il va y avoir un paquet à
- 22          l'encan, on le sait jamais.
- 23          Q. **[601]** D'autre part, après deux mille quatre (2004),
- 24          vous avez une clause de non-concurrence là. Je sais
- 25          que vous l'avez appris à la dure dernièrement,

1           mais...

2           R. Oui.

3           Q. **[602]** ... il y avait une clause de non-concurrence  
4           de cinq ans qui vous empêchait d'opérer des grues  
5           au Québec.

6           R. Au Québec, oui.

7           Q. **[603]** C'est ça. Alors, pourquoi aller... c'était  
8           quoi l'idée d'aller voir pour des grues à Dubaï?

9           R. Acheter des grues à Dubaï.

10          Q. **[604]** Oui, c'était quoi l'idée d'aller voir?

11          R. Bien, l'idée, c'est que on fait... on veut  
12          travailler là-bas, puis on veut que ça marche. On a  
13          réussi au Québec dans un marché qui est... qui est  
14          rien le marché des grues au Québec.

15          Q. **[605]** Oui.

16          R. Là-bas, il y avait une grue au... tout le temps là,  
17          à tous les coins de rues, là.

18          Q. **[606]** Alors, c'était pour aller faire travailler  
19          des grues à Dubaï et non pas au Québec.

20          R. À Dubaï, oui.

21          Q. **[607]** O.K.

22          R. Les... Alors, est-ce qu'effectivement qu'il y a eu,  
23          après deux mille quatre (2004), l'achat de gré par  
24          soit Fortier Transport limitée ou encore la  
25          compagnie numérique là qui a succédé à Fortier



1 Transport. Est-ce que vous avez acheté des grues?

2 R. On a acheté des grues, mais je sais pas par quelle  
3 compagnie, là, comment ça a marché, là.

4 Q. **[608]** O.K. Alors, quand vous dites « on », c'est  
5 toujours...

6 R. Moi puis Louis-Pierre.

7 Q. **[609]** Vous et Louis-Pierre. Si... avez-vous idée  
8 combien de ces grues-là vous avez achetées là-bas?

9 R. Non.

10 Q. **[610]** Madame la Présidente, moi, je sais qu'il est  
11 midi... j'ai midi vingt-cinq (12 h 25) et on va  
12 peut-être embarquer dans un sujet qui va être un  
13 peu plus long. On pourrait peut-être aller à  
14 l'ajournement.

15 LA PRÉSIDENTE:

16 Bon appétit à tous.

17 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

18

19 REPRISE DE L'AUDIENCE

20 LA GREFFIÈRE :

21 Je rappelle que nous sommes en ordonnance de non-  
22 publication. Monsieur Payette, vous êtes sous le  
23 même serment que vous avez prêté.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[611]** Merci. Monsieur Payette, nous nous sommes

1           laissés avant dîner où on abordait la question de  
2           savoir qu'est-ce qui était arrivé des  
3           investissements que vous avez faits dans les grues,  
4           vous nous avez dit, à Dubaï dans les Émirats arabes  
5           unis. Êtes-vous capable de... je vous demandais, je  
6           pense, si vous étiez capable de me dire à quel  
7           moment vous avez acheté des grues, et non pas  
8           celles que vous auriez pu acheter avant la vente à  
9           Guay, mais après que vous ayez vendu avec les...  
10          avec les revenus de Fortier Transfert?

11         R. Bien, d'après moi, ça... ça s'est fait dans... dans  
12          le six mois à peu près, là, dans...

13         Q. **[612]** O.K. Maintenant, vous souvenez-vous...

14         R. Six mois, un an.

15         Q. **[613]** O.K. Vous souvenez-vous, vous êtes-vous rendu  
16          sur place pour acheter?

17         R. Oui, on a visité, là. On a fait...

18         Q. **[614]** Vous visitez.

19         R. ... on en a fait un peu, là.

20         Q. **[615]** O.K. Combien de... combien de grues avez-vous  
21          achetées à Dubaï après deux mille... deux mille  
22          quatre (2004)?

23         R. Je peux pas vous dire, Monsieur.

24         Q. **[616]** Est-ce qu'il y a eu plusieurs achats?

25         R. Non.

- 1 Q. **[617]** Un seul?
- 2 R. Pas à ma connaissance, non.
- 3 Q. **[618]** Bien...
- 4 R. Un contrat.
- 5 Q. **[619]** Un seul contrat.
- 6 R. Hum, hum.
- 7 Q. **[620]** Et, bon, je comprends. Puis avez-vous...
- 8 combien... quelle somme avez-vous investie dans
- 9 l'achat de grues à Dubaï?
- 10 R. Bien, on a investi tout l'argent qu'on avait.
- 11 Q. **[621]** O.K. Alors, « tout l'argent qu'on avait »,
- 12 là, êtes-vous capable de le... le préciser? Est-ce
- 13 qu'il faut retourner à l'évaluation qui avait été
- 14 faite par Samson Bélair?
- 15 R. Probablement, dans ces eaux-là, là.
- 16 Q. **[622]** On parlait avant impôt, après impôt. Alors,
- 17 avant impôt, on était à douze millions trois cent
- 18 trente-deux mille... excusez-moi. À onze millions
- 19 cinq cent quatre-vingt-deux mille (11,582 M\$) et
- 20 après impôt, huit millions cent seize mille
- 21 (8,116 M\$).
- 22 R. Là, je peux pas vous dire, Monsieur.
- 23 Q. **[623]** O.K. Évidemment, il faut retirer la partie
- 24 qui appartient au Fonds. Vous savez pas combien
- 25 vous avez investi.

- 1 R. Je pense, tout l'argent qu'on avait. C'est pas  
2 compliqué, on a tout remis... tout au « bat », là,  
3 qu'on pourrait dire, là. C'est de même qu'on dit  
4 ça, là.
- 5 Q. **[624]** Et à ce moment-là... et vous ne savez pas  
6 combien de grues vous avez achetées?
- 7 R. Non, pas exactement, non.
- 8 Q. **[625]** Elles se...
- 9 R. Assez pour tout faire... Écoutez là, c'était une...  
10 on a présentement un litige là-dessus là, vous le  
11 savez.
- 12 Q. **[626]** Pardon?
- 13 R. On a présentement un litige...
- 14 Q. **[627]** Oui.
- 15 R. ... comme vous le savez puis c'était... tout est  
16 entre les mains de mon... mon avocat de... Puis je  
17 peux pas... j'ai des contrats, il y a des affaires,  
18 mais il faut... j'ai pas tous les détails de ça,  
19 Monsieur.
- 20 Q. **[628]** Bon. Pas tous les détails, puis la partie  
21 litigieuse, c'est avec l'impôt, le revenu?
- 22 R. Le revenu, oui.
- 23 Q. **[629]** O.K. On laisse ça les questions d'impôt,  
24 elles ne nous préoccupent pas...
- 25 R. O.K.

- 1 Q. **[630]** ... c'est pas dans notre mandat.
- 2 R. O.K.
- 3 Q. **[631]** Nous autres, ce qu'on veut essayer de savoir,  
4 c'est on va suivre l'argent qui provient de la  
5 vente de Fortier Transfert.
- 6 R. O.K. Bien, on l'a tout investi à Dubaï.
- 7 Q. **[632]** À Dubaï.
- 8 R. Oui.
- 9 Q. **[633]** Vous souvenez-vous de... qui était le  
10 vendeur?
- 11 R. C'est un vendeur... c'est un vendeur des  
12 Philippines.
- 13 Q. **[634]** Des Philippines. Une corporation?
- 14 R. C'est une corporation, oui.
- 15 Q. **[635]** Ramer Equipment?
- 16 R. Yes.
- 17 Q. **[636]** Ramer Equipment Incorporated aux Philippines.
- 18 R. Oui. Oui.
- 19 Q. **[637]** Et je reviens à la question : avez-vous idée  
20 si... c'est parce que je connais pas ça le marché  
21 des grues, mais à ce prix-là, vous en avez acheté  
22 une, dix (10), cent (100)?
- 23 R. Plusieurs grues.
- 24 Q. **[638]** Plusieurs. Donnez-nous un ordre de grandeur  
25 pour avoir une idée.

1 R. J'ai pas d'idée, Monsieur, je viens de vous le  
2 dire.

3 Q. [639] Oui. Non, mais il y a une différence entre  
4 quatre grues puis cent (100).

5 R. J'ai un contrat, il y avait un contrat qui  
6 décrivait tout ça. Maintenant, je sais pas, j'ai  
7 fait... on a fait ça assez rapidement. On pensait  
8 s'en aller là-dedans à cent (100) milles à l'heure,  
9 puis on l'a pas fait. On n'a pas... on n'a pas...  
10 on n'a pas continué ce... dans cette... dans cette  
11 optique-là, on a décidé d'aller chez Guay encore.  
12 (14:08:04)

13 LA PRÉSIDENTE:

14 Q. [640] Je comprends, Monsieur Payette, mais vous  
15 avez... il y a certainement une différence entre  
16 acheter quatre (4) grues puis en acheter trente  
17 (30)?

18 R. Non, on a acheté, je pense, cinquante (50).

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. [641] O.K. Ça, c'est un ordre de grandeur.

21 R. À peu près, c'est un ordre de grandeur, là.

22 Q. [642] O.K. O.K. C'était pas du matériel neuf ça,  
23 j'imagine.

24 R. Non, non.

25 Q. [643] O.K. Alors, on parle d'autour de cinquante

- 1 (50), là, de ces grues-là...
- 2 R. À peu près.
- 3 Q. **[644]** ... qui... qui elles se trouvaient à Dubaï?
- 4 R. Non, non, non, non. Elles étaient partout, un peu
- 5 partout là.
- 6 Q. **[645]** O.K. Mais, le vendeur, c'est une entreprise
- 7 Philippines.
- 8 R. Oui, oui, oui, c'est ça. Lui, il s'est occupé de
- 9 ramasser les équipements.
- 10 Q. **[646]** O.K. Les... et vous avez... Est-ce que le...
- 11 le montant que vous avez transféré pour payer ces
- 12 grues-là, est-ce que ça couvrait le montant total
- 13 ou il restait un solde de vente à payer après?
- 14 R. Non, il restait des soldes de vente.
- 15 Q. **[647]** Des soldes de vente. Vous souvenez-vous du
- 16 coût de la transaction, votre engagement auprès de
- 17 Ramer Equipment?
- 18 R. Non. Non.
- 19 Q. **[648]** Par rapport aux sommes que vous avez versées,
- 20 avez-vous versé vingt-cinq pour cent (25 %)?
- 21 Cinquante pour cent (50 %)?
- 22 R. Je m'en souviens pas, Monsieur.
- 23 Q. **[649]** Vous vous souvenez pas.
- 24 R. Non.
- 25 Q. **[650]** Écoutez, si vous avez transféré... vous avez

- 1 transféré tout l'argent de Transfert Fortier.
- 2 R. À ma connaissance, oui.
- 3 Q. **[651]** Alors, on parle nécessairement de millions.
- 4 R. Oui.
- 5 Q. **[652]** O.K. Hormis les questions de l'impôt qui ne  
6 nous intéressent pas, là, il y a quelque chose  
7 entre six et dix millions (6-10 M\$). Est-ce que...
- 8 R. Probablement.
- 9 Q. **[653]** Probablement. Que vous avez transféré à Ramer  
10 Equipment?
- 11 R. Oui.
- 12 Q. **[654]** O.K. Nous suivons la trace de l'argent. Où  
13 avez-vous... comment s'est fait ce paiement-là à  
14 Ramer?
- 15 R. D'après moi, d'un coup, là.
- 16 Q. **[655]** De quelle façon?
- 17 R. Bien, un transfert, là.
- 18 Q. **[656]** Un transfert. Un transfert à... à qui avez-  
19 vous payé ça?
- 20 R. Un transfert bancaire.
- 21 Q. **[657]** Oui, un transfert bancaire.
- 22 R. Oui.
- 23 Q. **[658]** À quelle banque, là? Où se trouve... où se  
24 trouve les comptes de banque de Ramer?
- 25 R. Bien, il y avait des... des contrats de faits, là,



1 Monsieur, là. C'étaient des... des contrats de...  
2 je peux pas tout vous dire ça, là. Je sais pas  
3 comment qu'on fait les transferts bancaires, mais  
4 on l'a... ça été payé, là.

5 Q. **[659]** Ça a été payé. Vous avez transféré combien  
6 dans le compte de Ramer?

7 R. Je le sais pas, Monsieur, comment les montants. À  
8 ce moment-là, là, dites-vous encore je travaillais  
9 pour six mois pour Guay. Monsieur Baronet venait de  
10 nous engager, puis on continue à travailler pour  
11 lui. Lui, dans ce... dans cette période... puis on  
12 continue à travailler pour lui. Lui, dans ce...  
13 dans cette période, on savait que là, il voulait  
14 nous avoir. Puis on savait que là, lui, dans le  
15 fond, là, monsieur Baronet, c'était une victoire  
16 qu'il a eue, là. Il a gagné, puis il m'a acheté.  
17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[660]** Mais ce n'est pas ça, là. L'idée n'est pas  
19 là.

20 R. Non, non, mais moi...

21 Q. **[661]** Vous avez vendu.

22 R. Je veux que vous compreniez l'ensemble de  
23 l'histoire, Madame la Présidente.

24 Q. **[662]** On la comprend. Je la comprends. Vous avez  
25 fait la vente, vous avez acheté des grues à Dubaï.

1 On vous demande les contrats, les comptes bancaires  
2 se situaient où?

3 R. Je ne le sais pas, Madame, où est-ce qu'ils se  
4 situaient. Et l'argent était transféré, c'est tout.  
5 Je ne peux pas vous en dire plus que ça, l'argent  
6 était transféré pour des achats.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Q. **[663]** Je vais peut-être vous poser une question  
9 spécifique, et peut-être bien écouter la question.  
10 La compagnie Ramer Equipment Incorporated, à qui  
11 appartient cette corporation-là?

12 R. Bien, aux Philippines, là.

13 Q. **[664]** Aux Philippines? Ramer Equipment Limited, à  
14 qui appartient cette corporation-là?

15 R. Bien, dans ma tête, c'est la même chose.

16 Q. **[665]** C'est la même chose?

17 R. Oui.

18 Q. **[666]** Incorporated, Limited?

19 R. Oui.

20 Q. **[667]** Si je vous suggère que vous êtes un des deux  
21 actionnaires de Ramer Equipment Limited, est-ce que  
22 c'est exact, Monsieur Payette?

23 R. Là, c'est le, qu'est-ce que... Revenu Canada  
24 prétend, oui. Il y a un litige là-dedans, comme je  
25 vous dis, Monsieur. Mes procureurs sont au courant

1 de tout, tout, tout ce dossier-là. Si vous avez des  
2 questions à poser, ça me ferait plaisir que vous  
3 lui parlez. Je n'ai aucun problème. J'ai reçu des  
4 lettres de tout ça, j'ai... O.K., regarde, il y a  
5 un litige. Je vais aller en cour pour ça, on va  
6 s'opposer à qu'est-ce qu'ils disent, puis on va se  
7 battre, puis on va aller devant la cour, avec une  
8 cour, comprenez-vous?

9 Q. **[668]** Et je vais vous demander de répondre à la  
10 question, Monsieur Payette, elle est précise. Êtes-  
11 vous un des deux actionnaires de Ramer Equipment  
12 Limited?

13 R. Je ne le sais pas, Monsieur.

14 Q. **[669]** Avez-vous fondé cette compagnie-là, Monsieur  
15 Payette, avec monsieur Lafortune?

16 R. Moi je dis non.

17 Q. **[670]** « Moi je dis non »?

18 R. Moi je dis non. O.K.? Je le sais où vous vous en  
19 allez, Monsieur, là. Je ne veux pas parler, je ne  
20 veux pas monter le ton, là. Mais je le sais très  
21 bien où vous vous en allez. Vous êtes « dret, dret,  
22 dret » dans le dossier de Revenu Canada, que j'ai  
23 un litige avec, que je vais donner, que mes  
24 procureurs analysent, puis qu'on va « fighter »,  
25 puis qu'on va s'opposer à ça, O.K.? C'est une

1 cotisation que...

2 (14:12:56)

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[671]** Mais je vous rassure tout de suite, Monsieur  
5 Payette, nous ne sommes pas intéressés...

6 R. Là, là, je n'irai pas dans les détails de ça, parce  
7 que je ne les connais pas.

8 Q. **[672]** Nous ne sommes pas intéressés par le  
9 problème...

10 R. Bien, il a l'air à être intéressé, Madame la  
11 Présidente, là.

12 Q. **[673]** Non, je ne le crois pas. Nous ne sommes pas  
13 intéressés au problème fiscal. Soyez assuré de ça.

14 R. O.K., mais c'est parce que, il pose des questions  
15 qui se rapprochent beaucoup de ça. Puis ça ne  
16 m'intéresse pas d'aller là-dedans, dans ce dossier-  
17 là, Madame.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Alors, Maître Crépeau, posez vos questions de façon  
20 suggestive.

21

22

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 Q. **[674]** Alors, je vous ai suggéré, je vous ai demandé  
25 spécifiquement, et je vous la repose à nouveau :

1           êtes-vous un des deux actionnaires de la compagnie  
2           Ramer...

3           R. Je ne le sais pas.

4           Q. **[675]** Est-ce que vous avez transféré deux traites  
5           bancaires de trois millions trois cent trente-sept  
6           mille cinq cents dollars (3 337 500 M\$)...

7           R. Pas au courant.

8           Q. **[676]** Écoutez...

9           R. J'ai des avocats qui se sont occupés de ça.

10          Q. **[677]** Attendez la question. Les deux traites  
11          bancaires à des dates différentes pour un total de  
12          six millions six cent soixante-quinze mille dollars  
13          (6,675 M\$) dans le compte de Ramer Equipment  
14          Limited aux îles Turks and Caicos dans un compte  
15          bancaire qui appartient à Ramer Equipment Limited.

16          R. C'est qu'est-ce que vous dites?

17          Q. **[678]** Je vous ai posé la question, elle est  
18          précise.

19          R. Je ne le sais pas.

20          Q. **[679]** Vous ne le savez pas?

21          R. Non.

22          Q. **[680]** Je vais vous poser une autre question. Êtes-  
23          vous allé aux îles Turks and Caicos ouvrir un  
24          compte de banque avec monsieur Lafortune en y  
25          déposant votre carte de... votre signature,

- 1 photocopie de votre passeport...
- 2 R. C'est peut-être possible, Monsieur.
- 3 Q. **[681]** Êtes-vous allé aux îles Turks and Caicos  
4 ouvrir des comptes de banque au nom de...
- 5 R. Je ne me souviens pas de ça, Monsieur.
- 6 Q. **[682]** Vous ne vous souvenez pas?
- 7 R. Je ne sais pas de quoi que ça regarde la  
8 Commission, là, tout ça. C'est mon litige d'impôts  
9 qu'on est après mettre au grand jour.
- 10 Q. **[683]** Monsieur, Monsieur...
- 11 R. Puis je ne veux pas... je n'ai pas à discuter de  
12 ça, d'après moi.
- 13 Q. **[684]** Monsieur Payette, je ne vous parle pas de  
14 l'impôt.
- 15 R. La trace de l'argent est allée à Dubaï. J'ai acheté  
16 des équipements. On a perdu notre argent, puis on  
17 est revenu travailler pour un monsieur qui nous a  
18 fait miroiter qu'on achèterait sa compagnie. O.K.?
- 19 Q. **[685]** Voilà. Alors, on va revenir sur la trace...
- 20 R. C'est ça la vraie affaire, là.
- 21 Q. **[686]** ... la trace de l'argent uniquement. Je veux  
22 savoir, cet argent-là qui provient des profits de  
23 la vente à Guay...
- 24 R. Je ne le sais même pas, Monsieur.
- 25 Q. **[687]** Vous ne le savez pas?

- 1 R. Non.
- 2 Q. **[688]** Alors, les questions étaient spécifiques.  
3 Avez-vous ouvert un compte de banque pour Ramer  
4 Equipment...
- 5 R. Je ne suis pas au courant, Monsieur.
- 6 Q. **[689]** ... Limited? Avez-vous ouvert un compte de  
7 banque dans les îles Turks...
- 8 R. Je ne suis pas au courant, Monsieur.
- 9 Q. **[690]** Vous n'êtes pas au courant?
- 10 R. Non.
- 11 Q. **[691]** Avez-vous transféré six millions six cent  
12 soixante-quinze mille dollars (6,675 M\$) à Ramer  
13 Equipement Limited?
- 14 R. Peut-être. Je n'ai aucune idée, Monsieur.
- 15 Q. **[692]** Qui est votre propre compagnie.
- 16 R. Vous pouvez me la reposer la question cent (100)  
17 fois, Monsieur, je vais vous répéter que je ne le  
18 sais pas, puis que j'avais des spécialistes là-  
19 dedans, dans ce dossier-là, puis qu'ils ont fait  
20 des transactions. Quand même vous me poserez...  
21 Depuis le début, depuis hier que je vous dis que je  
22 ne suis pas les affaires fiscales comme ça. Je ne  
23 sais pas. O.K.?
- 24 Q. **[693]** Mais ça, ce n'est pas fiscal. Êtes-vous allé  
25 ouvrir un compte de banque aux îles Turks and

- 1 Caicos, ça ce n'est pas...
- 2 R. Je ne le sais pas.
- 3 Q. **[694]** Monsieur Payette...
- 4 LA PRÉSIDENTE :
- 5 Q. **[695]** Il me semble que vous avez dit tantôt que
- 6 c'était possible?
- 7 R. C'est peut-être possible. Écoutez, il y a des
- 8 documents, mais je ne le sais pas, moi. Je ne peux
- 9 pas assurer, écoutez, là...
- 10 Q. **[696]** Oui?
- 11 R. ... il faut que ça arrête.
- 12 Q. **[697]** Bien, répondez aux questions, ça va être
- 13 rapide.
- 14 R. Je répons aux questions, Madame. Je ne le sais
- 15 pas. C'est ça que j'ai dit depuis le début, puis il
- 16 n'a pas l'air à comprendre. Il faut que ça arrête,
- 17 là.
- 18 Me PAUL CRÉPEAU :
- 19 Q. **[698]** La question est simple.
- 20 R. La question est très simple pour vous, mais elle ne
- 21 l'est pas pour moi.
- 22 Q. **[699]** Êtes-vous déjà allé aux îles...
- 23 R. Vous êtes peut-être pas mal plus intelligent que
- 24 moi, là.
- 25 Q. **[700]** Êtes-vous déjà allé aux îles Turks and



1 Caicos?

2 R. Regardez dans mon passeport.

3 Q. [701] Monsieur Payette, la question...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. [702] Monsieur Payette, répondez à la question.

6 R. Je ne sais pas, Monsieur, j'y ai été dans quelle  
7 période, vous allez me demander, je ne le sais pas  
8 si j'y ai été. Je ne le sais pas.

9 Q. [703] Monsieur Payette, vous savez si vous êtes...  
10 Écoutez, là, vous savez si vous êtes allé aux îles  
11 Turks and Caicos ou pas.

12 R. Eille, j'ai voyagé, Madame, j'avais un passeport ça  
13 d'épais. J'ai voyagé, là, comme ça se peut pas.  
14 Partout dans le monde, partout, partout, partout.  
15 Comme je pense personne ici a voyagé. Ça fait que,  
16 où j'ai été, Madame, là...

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Q. [704] Alors, êtes-vous allé aux îles Turks and  
19 Caicos?

20 R. J'ai été en Afrique, j'ai été...

21 Q. [705] Un grand voyageur comme vous sait c'est où  
22 les îles Turks and Caicos. Êtes-vous allé aux îles  
23 Turks and Caicos ouvrir des comptes de banque?

24 R. Possible, Monsieur. C'est possible.

25 Q. [706] Avez-vous fondé la compagnie Ramer Equipment

1 Limited?

2 R. Ça, je ne peux pas vous dire, Monsieur.

3 Q. [707] Vous ne le savez pas?

4 R. Non.

5 Q. [708] Pourquoi vous ne le savez pas?

6 R. Bien, je ne le sais pas, Monsieur, ce n'est pas  
7 moi.

8 Q. [709] C'est une compagnie qui est aux Bermudes.

9 Avez-vous fondé une compagnie aux Bermudes?

10 R. Aucune idée. Aucune idée, Monsieur. J'avais des  
11 spécialistes là-dedans, comme ceux qui me faisaient  
12 la même affaire au Québec.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Maître Crépeau, je vais vous demander de baisser le  
15 ton, s'il vous plaît.

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 Oui, excusez-moi.

18 Q. [710] Monsieur Payette, on va peut-être juste  
19 continuer sur cette ligne-là. Avez-vous des comptes  
20 bancaires à la Banque Hapoalim en Suisse?

21 R. Aucune idée.

22 Q. [711] Bien...

23 R. Je le sais pas, Monsieur.

24 Q. [712] Avez-vous des comptes bancaires en Russie, en  
25 Chine...

1 R. Je penserais pas que j'en ai en Russie ni en  
2 Suisse.  
3 Q. [713] Écoutez...  
4 R. O.K., j'en ai pas.  
5 Q. [714] Vous n'en avez pas en Suisse?  
6 R. Non.  
7 Q. [715] O.K. Est-ce que vous connaissez la Banque  
8 Hapoalim?  
9 R. ... Je peux pas dire, non, je connais ça.  
10 Q. [716] Vous la connaissez. Avez-vous transféré des  
11 fonds à partir du compte de Ramer Equipment limited  
12 des Îles...  
13 R. Ça, je peux pas vous dire, Monsieur.  
14 Q. [717] ... Turks et Caicos...  
15 R. Je peux pas vous dire, Monsieur.  
16 Q. [718] ... à la Banque Hapoalim en Suisse?  
17 R. Non, je peux pas vous dire ça les transferts, je  
18 les ai pas suivis. Je le sais pas.  
19 Q. [719] Et ça c'est toujours le fruit de l'argent de  
20 la vente à Guay, c'est des millions de dollars...  
21 R. Oui, bien, l'argent d'un chèque d'une compagnie  
22 privée qui s'appelle Guay, [REDACTED]  
23 [REDACTED] là, puis que... c'était mon argent que  
24 j'ai gagné très chèrement.  
25 (14:18:25)

1

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

23

Me PAUL CRÉPEAU :

24

Q. [723] O.K. Alors, on a parlé ce matin... Excusez-

25

moi, Madame la Présidente.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Allez-y.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

1           cinq (2005), deux mille six (2006), deux mille sept  
2           (2007)...

3           R. Pas vraiment, là.

4           Q. **[729]** ... deux mille huit (2008)...

5           R. Non.

6           Q. **[730]** Vous semblez pas certain?

7           R. J'en... j'en... j'en côtoie pas d'autres, j'en ai  
8           jamais côtoyé, là, comme on peut dire.

9           Q. **[731]** O.K. Avez-vous...

10          R. C'est ça « côtoyer »?

11          LA PRÉSIDENTE :

12          Q. **[732]** Dans le sens de fréquenter?

13          R. Fréquenter, je veux dire, oui.

14          Q. **[733]** Non. O.K. Mais est-ce que vous en avez  
15          rencontré d'autres sans les côtoyer?

16          R. Ah! j'en ai déjà vu d'autres.

17          Q. **[734]** Puis sans les fréquenter?

18          R. Jamais... non, je les ai pas fréquentés. J'en ai  
19          déjà vu d'autres, oui.

20          Q. **[735]** Qui?

21          R. Bien, là c'est parce qu'on en a parlé à plusieurs  
22          reprises, là, à la personne qui était ici avant,  
23          là, c'est Raynald Desjardins. Je l'ai déjà vu.

24          Me PAUL CRÉPEAU :

25          Q. **[736]** Vous l'avez déjà vu?

1 R. Oui. Parce qu'il allait au bureau de Guay, une fois  
2 de temps en temps.

3 Q. [737] Il venait chez Guay une fois de temps en  
4 temps. Qu'est-ce qu'il venait faire chez Guay  
5 monsieur Desjardins?

6 R. Monsieur, je pense que... je suis pas sûr de lui  
7 avoir déjà adressé la parole, ça fait que j'ai de  
8 la misère à savoir qu'il faisait chez Guay.

9 Q. [738] Mais, en fait, je vous le demande quand même.  
10 Est-ce que c'était un client, ça, monsieur  
11 Desjardins, il est chez Guay, là...

12 R. Possible.

13 [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

20 Q. [742] Vous, avez-vous déjà fait des affaires avec  
21 monsieur Desjardins?

22 R. Jamais.

23 Q. [743] Avec monsieur Chagnon?

24 R. Jamais.

25 Q. [744] Claude Chagnon?

- 1 R. J'ai vu son nom, Monsieur, hier au soir, dans le  
2 papier qui était là.
- 3 Q. [745] O.K.
- 4 R. Je sais où c'est que vous allez en venir, là.
- 5 Q. [746] Oui.
- 6 R. Vous (inaudible)...
- 7 LA PRÉSIDENTE :
- 8 Q. [747] Où veut-il en venir? Où veut-il en venir?
- 9 R. Monsieur Crépeau, j'ai vu le papier hier, pour la  
10 première fois de ma vie. J'ai jamais vu cette  
11 personne-là, je suis sûr qu'il m'a jamais vu.
- 12 Q. [748] O.K.
- 13 R. Puis...
- 14 Q. [749] Mais où maître Crépeau veut-il en venir,  
15 d'après vous?
- 16 R. Dans le papier qui était dans... comment vous  
17 appelez ça, là, dans les...
- 18 Q. [750] Le RTA?
- 19 R. Oui, c'est ça. Je l'ai vu hier, j'étais assommé  
20 quand j'ai vu ça.
- 21 Q. [751] Mais où veut-il en venir, d'après vous?
- 22 R. Bien, il voulait en venir que monsieur Chagnon...  
23 j'ai vu le CIDREQ, là, j'ai tout vu ça hier, là.
- 24 Q. [752] O.K., mais où veut-il en venir?
- 25 R. Bien, il va continuer, Madame la Présidente, je



1           vais le laisser aller. O.K.? Je vais le laisser  
2           aller.

3           Q. [753] Vous voulez pas le dire?

4           R. Bien, je veux pas trop... il a pas besoin...

5           Q. [754] Vous voulez pas quoi?

6           R. Il a pas besoin, d'après moi, il a l'air à savoir  
7           où il s'en va.

8           Q. [755] Non, mais c'est moi qui vous le demande.

9           R. Hein?

10          Q. [756] Où croyez-vous qu'il veuille aller?

11          R. Bien, il veut aller à qu'est-ce qu'il a donné comme  
12          papier à tout le monde ici, dans la salle, là.

13          Q. [757] C'est-à-dire?

14          R. Que je... qu'il y a un CIDREQ, avec ce monsieur  
15          Chagnon là, là. C'est monsieur Chagnon, ça, cette  
16          affaire-là, le... Continuez, en tout cas, là, on va  
17          voir.

18

19          Me PAUL CRÉPEAU :

20          Q. [758] Pour vous rassurer, ça a pas été donné à tout  
21          le monde dans la salle...

22          R. Ah! non?

23          Q. [759] ... c'est un document que j'ai remis à votre  
24          avocat dans le cadre de la requête...

25          R. Ah! bien, je pensais que c'était tout le monde qui











1

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

1

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]







- 1 Q. **[812]** O.K. Solutions de crédit alternatif, SCA,  
2 est-ce que ça vous dit quelque chose cette  
3 compagnie-là?
- 4 R. Oui.
- 5 Q. **[813]** C'est quoi cette compagnie-là?
- 6 R. Ça c'est une compagnie qui faisait des prêts. Je  
7 pense qu'on est en dehors pas mal. Ça me dérange  
8 pas de répondre aux questions, là, mais je vous  
9 dirais que ça a pas tout à fait rapport avec la  
10 construction.
- 11 Q. **[814]** On va commencer. Alors, la compagnie SCA  
12 c'est une compagnie que vous connaissez, avez-vous  
13 un lien juridique avec cette compagnie-là?
- 14 R. Un lien, bien c'était à nous autres, là.
- 15 Q. **[815]** Bien à nous autres, ça c'est?
- 16 R. C'était à moi puis Louis-Pierre.
- 17 Q. **[816]** Vous et Louis-Pierre. Est-ce qu'il y a  
18 seulement deux actionnaires dans cette compagnie-  
19 là?
- 20 R. Euh... Il semblerait que non. Je pensais qu'on  
21 était juste deux.
- 22 Q. **[817]** O.K. Puis, là, « je pensais », là, c'est donc  
23 que vous avez appris que vous n'étiez pas rien que  
24 deux?
- 25 R. Oui, j'ai appris ça encore dernièrement, mais...

1 Q. **[818]** C'était qui, c'était qui le ou les autres  
2 actionnaires dans cette compagnie-là?

3 R. Je pense qu'il y avait une autre fiducie, mais...

4 Q. **[819]** Qui était laquelle?

5 R. Je le sais pas quoi le nom, là, mais j'avais jamais  
6 pensé que... plutôt pensé qu'on était rien que les  
7 deux, mais il y avait Mario Boulé.

8 Q. **[820]** Mario Boulé. Tout à coup Mario Boulé arrive  
9 dans le portrait. Comme vous dites, encore une  
10 fois, vous êtes surpris d'apprendre, puis ça,  
11 comment vous l'avez appris que monsieur Boulé était  
12 actionnaire?

13 R. Bien je l'ai appris... je sais pas quand est-ce que  
14 vous en avez parlé, là, mais en tout cas, vous en  
15 avez parlé à un moment donné, là.

16 Q. **[821]** Oui? O.K. Avez-vous vérifier le... la REQ,  
17 là, le registre des entreprises...

18 R. Non.

19 Q. **[822]** ... pour voir...

20 R. Non. Non. J'aimerais ça le faire.

21 Q. **[823]** O.K. Monsieur Boulé, qui est-il?

22 R. Monsieur Boulé, c'est un... c'est un gars qu'on  
23 connaît, là.

24

■

■

1

3 Q. [825] Non?

4 R. Non.

5 Q. [826] Mais qu'est-ce qu'il fait dans la vie, Mario  
6 Boulé?

7 R. Mario Boulé, il travaillait avec nous autres.

8 Q. [827] Oui? Quel genre de travail?

9 R. C'est une job que, moi je pensais que c'était une  
10 job qu'il avait, mais faut croire qu'il était  
11 actionnaire, là.

12 Q. [828] Bon. Alors ou bien une job ou bien  
13 actionnaire, mais vous avez appris récemment qu'il  
14 était actionnaire?

15 R. Oui.

16 Q. [829] Bon. D'abord, ça a été fondé quand, ça,  
17 Société de crédit alternatif?

18 R. Je peux pas vous dire.

19 Q. [830] J'ai dit... excusez-moi, j'ai dit  
20 « Société », je fais erreur, Solutions de crédit  
21 alternatif?

22 R. Je ne sais pas quand, Monsieur.

23 Q. [831] Non?

24 R. Non.

25 Q. [832] Et c'est vous qui... qui en était le

- 1           président de cette...?
- 2           R. C'était bien moi.
- 3           Q. **[833]** C'était vous?
- 4           R. J'étais tout le temps président, moi, pas mal.
- 5           Q. **[834]** Oui? O.K. Puis est-ce qu'il y a eu une autre
- 6           compagnie à part, on va juste faire un aparté une
- 7           seconde, là, à part Solutions de crédit alternatif,
- 8           est-ce qu'il y en a eu une autre qui s'est appelée
- 9           SCA Europe? Avez-vous parti une compagnie...?
- 10          R. Oui, bien... oui. Tout le temps des idées de
- 11          grandeur, là.
- 12          Q. **[835]** Oui? Puis quand est-ce que vous avez parti
- 13          ces deux compagnies-là, on va prendre SCA,
- 14          Solutions de crédit alternatif, quand est-ce que
- 15          vous avez fondé ça?
- 16          R. Je peux pas vous dire quand. Je le sais pas.
- 17          Q. **[836]** À quel...
- 18          R. Je m'occupais pas vraiment de ça. Moi, j'étais
- 19          encore le président...
- 20          Q. **[837]** Monsieur, Monsieur Payette?
- 21          R. ... mais je travaillais à plein temps chez Guay.
- 22          Q. **[838]** Je le sais.
- 23          R. C'était pas ma priorité, ça, mettons, là.
- 24          Q. **[839]** O.K. Ça, je le sais que c'était pas votre
- 25          priorité, mais vous avez fondé...

- 1 R. On en avait pas mal à gérer dans ce temps-là.
- 2 Q. **[840]** ... manifestement, vous avez fondé et  
3 participé à de très nombreuses compagnies dans les  
4 dix (10), douze (12) dernière années?
- 5 R. Oui, oui, ça a été pas mal.
- 6 Q. **[841]** O.K. Alors, vous étiez quand même impliqué  
7 assez grandement dans la création de ces  
8 compagnies-là. Pourquoi vous fondez toutes ces  
9 compagnies-là? Pour faire des affaires, de la  
10 business?
- 11 R. Parce qu'on sait pas si on va rester, d'après moi,  
12 avec monsieur Baronet bien longtemps, là...
- 13 Q. **[842]** O.K.
- 14 R. ... on avait de la misère un petit peu à lui faire  
15 confiance au début, là, probablement, là.
- 16 Q. **[843]** O.K. Vous revenez encore à ça, mais alors on  
17 va vous demander Solutions de crédit alternatif,  
18 dan votre vie, quand est-ce que ça a été crée?
- 19 R. Je le sais pas, Monsieur.
- 20 Q. **[844]** Est-ce que vous êtes chez Fortier Transfert  
21 quand vous faites ça?
- 22 R. Non, non, c'est quand on travaille pour monsieur  
23 Baronet, là.
- 24 Q. **[845]** Bon. C'est donc après Fortier, puis ça, on  
25 connaît la date, c'est octobre deux mille quatre

1 (2004), donc c'est après octobre deux mille quatre  
2 (2004) que vous fondez Solutions de crédit  
3 alternatif?

4 R. Oui.

5 Q. **[846]** O.K. Où se trouvait... vous avez dit que  
6 c'était une entreprise qui était là pour faire du  
7 prêt d'argent?

8 R. Oui.

9 Q. **[847]** Avez-vous d'autres types d'activités que du  
10 prêt d'argent?

11 R. Au départ, c'était même pas du prêt, c'est de  
12 l'affacturage.

13 Q. **[848]** Affacturage? Pour le bénéfice peut-être des  
14 gens, peut-être juste nous expliquer c'est quoi  
15 l'affacturage, Monsieur Payette? Affacturage?

16 R. Oui, affacturage, là, c'est que tu achètes des  
17 comptes, là, me semble, là, tu achètes des gens de  
18 transport, là, la plupart qui ont un rachat de  
19 financement, là, qui veulent dire qu'ils ont  
20 travaillé pour une personne puis il faut donner  
21 le... le chèque en avance puis eux autres ils nous  
22 donnent un certain pourcentage en retour, là, il y  
23 avait des contrats pour ça, là, j'ai pas les  
24 détails de ces contrats-là, là, mais il y avait des  
25 contrats.



- 1 Q. **[849]** O.K. Alors, le but de l'affactureur, c'est  
2 d'acheter les comptes recevables d'une autre  
3 entreprise et les acheter avec un certain  
4 pourcentage de retenue?
- 5 R. À rabais, oui, c'est ça.
- 6 Q. **[850]** À rabais, O.K.
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[851]** Et l'entreprise peut, comme l'affactureur,  
9 dans ce cas-ci, SCA, peut même se charger de faire  
10 la collection des comptes, le cas échéant? Avez-  
11 vous fait la collection des comptes pour vos  
12 clients ou vous laissiez le...
- 13 R. Non, je pense c'est le client, là, qui doit faire  
14 ça.
- 15 Q. **[852]** C'est le client qui le faisait? Bon, il y a  
16 toutes sortes de...
- 17 R. Je pense que oui, je le sais pas, là.
- 18 Q. **[853]** Bon. Alors, c'était le but de faire cette  
19 entreprise-là. Il y a combien de personnes qui  
20 travaillent chez SCA, Solutions de crédit  
21 alternatif?
- 22 R. Je pense c'est Mario.  
23 (14:35:10)
- 24 LA PRÉSIDENTE :
- 25 Q. **[854]** Vous n'avez pas répondu à la question tantôt,

1 monsieur Boulé, qui est-il?

2 R. Bien, monsieur Boulé... il a été présenté comment,  
3 monsieur Boulé, je l'ai vu travailler un peu par...  
4 je travaillais sur les grues, moi, au début quand  
5 je l'ai vu, là, il aidait tout le temps, tout le  
6 temps, tout... c'est un gars qui aide tout le monde  
7 puis c'est un bon gars, c'est un bon monsieur.

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Q. [855] C'est un bon monsieur? Si je vous...

10 R. Je le sais que... encore une fois où il veut aller.  
11 Je le sais que...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



1

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

█

[REDACTED]

17

Q. [872] Avez-vous vu, ici, il y a pas longtemps, on a

18

fait jouer une vidéo, là, de surveillance où on

19

voit monsieur Desjardins qui vient avec monsieur

20

Jocelyn Dupuis chez Guay...

21

R. Oui. Est-ce qu'on m'a vu là-dessus, moi?

22

Q. [873] Non...

23

R. Non, non, je veux le savoir. Est-ce qu'on m'a vu?

24

J'ai le droit de poser des questions des fois.

25

Q. [874] Monsieur Payette, je vais poser des

1 questions.

2 R. Bon, c'est correct.

3 Q. **[875]** Alors, est-ce que vous avez vu cette vidéo-là  
4 où on voit...

5 R. Je l'ai vue.

6 Q. **[876]** ... monsieur Desjardins qui embrasse monsieur  
7 Dupuis, Jocelyn Dupuis. Monsieur Mario Boulé est  
8 dans la porte puis Jocelyn... Jacques Israël Émond  
9 est dans l'autre porte. Tous ces gens-là dans la  
10 même petite vidéo d'une minute. Avez-vous vu cette  
11 vidéo-là?

12 R. Je l'ai vue, la vidéo.

13 Q. **[877]** Oui, puis ça se passe chez Guay?

14 R. Bien, c'est ça que vous avez dit.

15 Q. **[878]** Non, je vous le... avez-vous reconnu...

16 R. Je le sais pas, j'ai pas reconnu la place.  
17 J'essayais de voir c'était où, je l'ai pas  
18 reconnue.

19 (14:37:43)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[879]** O.K. Alors, je comprends que ce que vous nous  
22 dites, Monsieur Payette, c'est que, vous, vous  
23 n'étiez pas présent quand ces gens-là...

24 R. Non, j'étais pas présent puis j'aime pas ça parlé  
25 des choses quand j'ai (sic) pas présent.

- 1 Q. **[880]** Bon.
- 2 R. Puis que je sais pas.
- 3 Q. **[881]** Il n'y a pas de problème, Monsieur.
- 4 R. Merci.
- 5 Q. **[882]** Il n'y a pas de problème.
- 6 Me PAUL CRÉPEAU :
- 7 Q. **[883]** Alors, monsieur Boulé était soit... d'après
- 8 vous, vous pensiez que c'était un employé, vous
- 9 dites que le REQ indique peut-être que c'est un
- 10 associé dans la société de... Solutions de crédit
- 11 alternatif. Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui
- 12 travaillent pour Solutions crédit alternatif?
- 13 R. Bien, au départ, non, mais à la fin... oui, il y en
- 14 a une autre personne. C'est vrai, au départ, il y
- 15 en a une autre.
- 16 Q. **[884]** Qui s'appelle?
- 17 R. C'est... l'actuaire, là.
- 18 Q. **[885]** Monsieur Brazeau?
- 19 R. C'est ça.
- 20 Q. **[886]** O.K. C'est un actuaire. Lui, est-ce qu'il est
- 21 employé salarié?
- 22 R. C'est l'employé salarié, peut-être.
- 23 Q. **[887]** O.K. Et si je vous parle de Marco Bourguin?
- 24 R. Bien, Marco, je pense pas qu'il était là au départ,
- 25 là.

- 1 Q. **[888]** O.K.
- 2 R. Il a été là après, là, d'après moi, pas au départ.
- 3 Q. **[889]** O.K.
- 4 R. Je penserais pas.
- 5 Q. **[890]** Monsieur Marco Bourgouin, qu'est-ce qu'il  
6 fait chez... Parce qu'après ça, on va voir un peu  
7 qu'est-ce que ces gens-là... ces gens-là vont faire  
8 chez Solutions de crédit alternatif. Bourgouin, il  
9 fait quoi chez vous?
- 10 R. Bien, Bourgouin, d'après moi, il fait les  
11 commissions.
- 12 Q. **[891]** Il fait les commissions. Savez-vous si c'est  
13 un gars qui est dans les Hells Angels, Bourgouin?
- 14 R. Il est pas dans les Hells Angels, c'est certain.
- 15 Q. **[892]** Bon, première des choses, il est décédé  
16 aujourd'hui, là...
- 17 R. Oui, il est décédé...
- 18 Q. **[893]** ... vous savez qu'il est décédé dans un  
19 accident d'auto?
- 20 R. Oui.
- 21 Q. **[894]** O.K. Alors, il est pas dans les Hells Angels?
- 22 R. Bien... en tout cas, pas à ma connaissance. Ça me  
23 surprendrait bien gros qu'il aurait été dans les  
24 Hells Angels.
- 25 Q. **[895]** Mario Boulé, lui, est-ce qu'il est dans les

1 Hells Angels?

2 R. Non. Pas à ma connaissance non plus.

3 [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

12 Q. [899] Qui est-ce qui a introduit tous ces gens-là  
13 dans votre entourage?

14 R. Qui est-ce qui a introduit...

15 Q. [900] Oui. Comment ça se fait que Mario Boulé, vous  
16 venez qu'à travailler...

17 Me DANIEL ROCK :

18 [REDACTED]

■ [REDACTED]

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Il parle des autres personnes.

22 Me DANIEL ROCK :

23 Bien, j'espère parce que (inaudible).

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. [901] Qui est-ce qui...



1 LA PRÉSIDENTE :

2 En tout cas, moi, j'ai compris la question comme  
3 ça.

4 R. Oui, oui, mais j'aimerais ça l'éclaircir moi aussi,  
5 là.

6 Me PAUL CRÉPEAU :

7 Q. [902] O.K. Qui est-ce qui...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. [903] C'est pas difficile, Monsieur Payette, si  
10 vous l'avez jamais rencontré, il y a personne qui  
11 vous l'a introduit.

12 R. Non. Non, non, je l'ai jamais rencontré puis je  
13 l'ai jamais vu. Je l'ai vu l'autre fois, là...

14

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Q. [904] O.K. Monsieur Boulé, lui, vous l'avez  
17 rencontré, c'est un employé?

18 R. Bien, oui, je l'ai rencontré.

19 Q. [905] Qui est-ce qui vous l'amène, comment ça se  
20 fait que vous rencontrez monsieur Boulé?

21 R. Bien, comme je vous ai dit, je l'ai vu, je pense,  
22 dans les chantiers, des fois, à l'occasion, il  
23 venait nous voir... Mario, là... c'est un... c'est  
24 un homme à tout faire, prêt à dépanner tout le  
25 temps puis c'est un bon...

- 1 Q. **[906]** Dans les chantiers, je comprends. Vous avez  
2 créé Société de crédit... Solutions de crédit  
3 alternatif, vous occupez-vous des opérations, au  
4 jour le jour, de cette compagnie-là?
- 5 R. Pas vraiment parce qu'au jour le jour, je  
6 travaillais pour Guay.
- 7 Q. **[907]** O.K. Qui s'en occupe des opérations au jour  
8 le jour?
- 9 R. Bien, probablement Mario, là.
- 10 Q. **[908]** Probablement Mario. Ah!
- 11 R. Mario avec l'actuaire, là.
- 12 Q. **[909]** Avec l'actuaire. De sorte...
- 13 R. L'actuaire, on avait...
- 14 Q. **[910]** Bon. Mario, vous dites, on l'a vu sur les  
15 chantiers, mais vous le voyez aussi chez SCA. Est-  
16 ce que SCA avait des bureaux?
- 17 R. SCA avait des bureaux, oui. Un bureau.
- 18 Q. **[911]** Un bureau. À quel endroit?
- 19 R. Sur la rue Grenache, au début.
- 20 Q. **[912]** Oui. À un moment donné, est-ce que c'est allé  
21 ailleurs?
- 22 R. Oui, parce que... ça a été ailleurs, ça a été dans  
23 le nouveau garage chez Fortier.
- 24 Q. **[913]** Chez Fortier. Le nouveau garage que vous avez  
25 fait bâtir?

- 1 R. Bien, c'est pas moi qui l'a fait bâtir, là, c'est  
2 monsieur Baronet, là.
- 3 Q. **[914]** Monsieur Baronet.
- 4 R. Oui.
- 5 Q. **[915]** O.K. Et... et, dans le garage, au deuxième  
6 étage, SCA avait des bureaux?
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[916]** O.K. Qui est-ce qui travaillait dans ces  
9 bureaux-là pour SCA?
- 10 R. Euh... pour SCA, il y avait la... il y avait Mario,  
11 Marco, probablement, puis...
- 12 Q. **[917]** L'actuaire, Brazeau?
- 13 R. Brazeau, d'après moi, je sais pas s'il a déménagé,  
14 lui, là-bas, Brazeau.
- 15 Q. **[918]** Qui faisait la comptabilité de SCA?
- 16 R. Ça tout le temps été Jocelyne, d'après moi, dans  
17 nos affaires.
- 18 Q. **[919]** Jocelyne, c'est toujours madame Therrien,  
19 qui... qu'on voit toujours dans... dans l'entourage  
20 de vos compagnies?
- 21 R. Oui.
- 22 Q. **[920]** O.K. Il y a quand même trois, quatre  
23 employés. Cette entreprise-là fait un chiffre  
24 d'affaires de combien annuellement, chez SCA?
- 25 R. Dans ma tête à moi ça a jamais rien fait.

- 1 Q. **[921]** Pardon? Je...
- 2 R. Bien, ça a jamais rien fait. Ça a jamais rien fait  
3 de bon, ça... je sais pas... Ça a fait faillite, en  
4 passant.
- 5 Q. **[922]** Je comprends que ça a fait faillite, mais  
6 avant de faire faillite, est-ce que ça... pour  
7 avoir trois, quatre employés qui travaillent il  
8 faut les payer, il faut avoir des revenus?
- 9 R. Oui, mais...
- 10 Q. **[923]** Ça a-tu fait des revenus SCA?
- 11 R. Je penserais pas.
- 12 Q. **[924]** O.K.
- 13 R. Je penserais pas.
- 14 Q. **[925]** On va revenir au début de SCA. Cette  
15 entreprise-là, que vous fondez au moment où vous  
16 êtes rendu chez Guay, vous dites : « On fait du  
17 prêt d'argent », puis vous avez ajouté de  
18 l'affacturage?
- 19 R. Oui.
- 20 Q. **[926]** Prêt à quelle hauteur à peu près, là, est-ce  
21 que vous avez des limites de prêt?
- 22 R. C'est des cochonneries, là.
- 23 Q. **[927]** C'est quoi des cochonneries?
- 24 R. Je sais pas, cinq, dix mille (5000-10 000), là.
- 25 Q. **[928]** Cinq, dix mille (5000-10 000)?

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[929]** Vingt mille (20 000), vingt-cinq mille  
3 (25 000)?
- 4 R. Bien ça pouvait aller peut-être, écoutez, Monsieur,  
5 je suivais pas ça.
- 6 Q. **[930]** Vous suiviez pas ça?
- 7 R. Non, non, non.
- 8 Q. **[931]** Cent mille (100 000)?
- 9 R. Cent mille (100 000), ça m'étonnerait, là.
- 10 Q. **[932]** Oui?
- 11 R. Oui.
- 12 Q. **[933]** O.K.
- 13 R. Ça m'étonnerait.
- 14 Q. **[934]** Pourquoi aviez-vous... s'il fallait passer de  
15 l'argent, il fallait en avoir un petit peu?
- 16 R. Il a fallu, oui.
- 17 Q. **[935]** O.K. D'où, on va y revenir, d'où elle vient  
18 cet argent-là qui a été investi chez SCA pour être  
19 capable de faire du prêt d'argent?
- 20 R. D'une banque.
- 21 Q. **[936]** D'une banque. Avec quelle banque?
- 22 R. La banque que j'avais nommée tantôt.
- 23 Q. **[937]** Moi je... laquelle, on en a nommées plusieurs  
24 tout à l'heure?
- 25 R. On avait parlé d'une banque.

- 1 Q. **[938]** Identifiez le pays pour commencer?
- 2 R. La banque Hapoalim.
- 3 Q. **[939]** Hapoalim en Suisse?
- 4 R. En Israël, je pense.
- 5 Q. **[940]** O.K. En Israël?
- 6 R. Oui.
- 7 Q. **[941]** O.K. Ça serait la banque Hapoalim qui vous
- 8 finance?
- 9 R. Oui.
- 10 Q. **[942]** O.K. Je vous pose la question, est-ce que
- 11 c'est vous, c'est votre argent qui est rendu à la
- 12 banque Hapoalim qui vous finance?
- 13 R. Je pouvais rêver, là.
- 14 Q. **[943]** Non, Monsieur Payette, je vous ai posé une
- 15 question qui est très précise?
- 16 R. C'est pas ça.
- 17 Q. **[944]** C'est pas ça?
- 18 R. Non.
- 19 Q. **[945]** Alors, vous avez fait un emprunt bancaire à
- 20 la banque Hapoalim?
- 21 R. Oui, sûrement.
- 22 Q. **[946]** O.K. Avez-vous des contrats?
- 23 R. Moi je sais pas.
- 24 Q. **[947]** O.K. Et vous avez emprunté combien... est-ce
- 25 que vous avez participé à l'emprunt, là?

- 1 R. Non.
- 2 Q. **[948]** Qui a emprunté de l'argent à la banque  
3 Hapoalim?
- 4 R. D'habitude c'est qui qui fait les emprunts chez  
5 nous.
- 6 Q. **[949]** Non, Monsieur?
- 7 R. Non, non, mais je vous le dis depuis le début c'est  
8 qui qui fait les emprunts, qui s'occupe de ça, là.  
9 O.K.
- 10 Q. **[950]** Je vous ai pas demandé qui s'en occupait, je  
11 vous demandais qui était responsable des emprunts?
- 12 R. O.K.
- 13 Q. **[951]** C'est vous qui êtes le président de SCA?
- 14 R. Bien oui, président tant que tu veux, c'est,  
15 c'est...
- 16 Q. **[952]** Monsieur Payette?
- 17 R. C'est parce que ça a tout le temps été moi le  
18 président de toutes les compagnies.
- 19 Q. **[953]** Donc, vous êtes président de SCA et pour  
20 faire des transactions, des emprunts auprès de la  
21 banque Hapoalim, vous avez dû signer comme  
22 emprunteur?
- 23 R. Je sais pas qu'est-ce qu'on a fait, Monsieur, c'est  
24 pas moi qui s'est occupé de ça.  
25 (14:44:45)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [954] Êtes-vous en train de dire qu'on se servait  
3 de vous?

4 R. Bien on se servait de moi, je veux dire, j'étais  
5 pas dans ces opérations-là, Madame, de  
6 comptabilité.

7 Q. [955] Vous étiez président, vous savez que vous  
8 étiez président?

9 R. Oui, j'étais président parce que ça a tout le temps  
10 été moi qui étais président depuis le départ, ils  
11 m'ont toujours mis président, mais ça aurait bien  
12 pu changer.

13 Q. [956] Est-ce que c'était contre votre gré?

14 R. Parce que je suivais pas ça, Madame, président,  
15 secrétaire, vice-président, ça m'est égal, ça me  
16 dérange pas.

17 Q. [957] C'est parce que vous pouvez pas, il me semble  
18 que c'est difficile de dire : « Je suis le  
19 président, mais... », puis quand on vous pose des  
20 questions sur votre rôle, bien vous ne vous  
21 préoccupez pas de ça, et dire en même temps :  
22 « Bien on m'a pas forcé »?

23 R. Bien c'était comme deux présidents que ça aurait  
24 pris chez nous admettons.

25 Q. [958] Ou : « On se servait pas de moi »?



- 1 R. Non, on se servait pas de moi.
- 2 Q. **[959]** On se servait de vous, donc, vous étiez  
3 conscient?
- 4 R. On avait un maire à Montréal, Madame, qui savait  
5 rien de qu'est-ce qui se passait.
- 6 Q. **[960]** Là, on va parler de vous?
- 7 R. O.K. On se comprend.
- 8 Q. **[961]** Parce que le maire en a plein ses bottines.  
9 Là, maintenant on parle de vous. Alors, en tant que  
10 président, qu'est-ce que vous faisiez exactement,  
11 vous deviez savoir, c'est votre argent, puis je  
12 pense que l'argent...
- 13 R. C'était pas mon argent.
- 14 Q. **[962]** O.K. C'était l'argent de qui?
- 15 R. D'une banque.
- 16 Q. **[963]** D'une banque. Donc, vous empruntiez à la  
17 banque et la banque se situait en Israël?
- 18 R. Oui.
- 19 Q. **[964]** C'est ça?
- 20 R. C'est ça.
- 21 Q. **[965]** O.K. Alors, et vous aviez... vous payiez de  
22 l'intérêt à cette banque-là?
- 23 R. Oui. Oui, ça je m'en souviens.
- 24 Q. **[966]** Et vous, vous chargiez des intérêts...
- 25 R. Bien oui.

1 Q. [967] ... pour prêter cet argent-là?

2 R. Oui.

3 Q. [968] Et quel était le taux d'intérêt que vous  
4 chargiez?

5 R. Le taux qu'on a le droit. On avait des contrats.

6 Q. [969] Qui est quoi le taux?

7 R. Bien ça pouvait varier des prêts.

8 Q. [970] Oui?

9 R. Mais ça peut aller jusqu'à... le taux qu'on a  
10 droit, là.

11 Q. [971] C'est quoi?

12 R. C'est en bas de soixante (60), je pense qu'on a le  
13 droit.

14 Q. [972] En bas de soixante pour cent (60 %)?

15 R. C'est ça qu'on a le droit. Le taux qu'on a le  
16 droit. Il y avait des contrats de faits, c'est sûr  
17 que c'est le maximum.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Q. [973] C'est le maximum?

20 R. Si on se comprend bien que c'était pas le monde qui  
21 venait nous voir qui avait des... tu sais, c'est  
22 sûr que c'était pas du monde qui avait des comptes,  
23 qui était capable d'aller à la Caisse populaire,  
24 là, mettons, sinon il aurait été. Ça fait que c'est  
25 des... c'était tout à risque bien entendu, ça fait

1 que le taux d'intérêt va avec le risque, c'est...

2 Une carte de crédit c'est tant de pour cent, mais,

3 là, ça c'était plus risqué qu'une carte de crédit.

4 Q. **[974]** Est-ce que vous preniez des garanties de vos  
5 clients?

6 R. On a pas pris, pas à ma connaissance, on en a pas  
7 pris souvent en tout cas.

8 Q. **[975]** O.K. C'était du prêt sans garantie à des  
9 clients risqués. Quel genre de clients?

10 R. Parce que le client risqué, là, c'est bien rare  
11 qu'il a des garanties. Je sais pas, là, mais...

12 Q. **[976]** D'où le risque?

13 R. ... c'est assez rare. S'il avait une garantie il  
14 aurait été à la Caisse.

15 Q. **[977]** Oui. Et c'était quel type, c'était quoi votre  
16 clientèle?

17 R. Bien je les connaissais pas, Monsieur. Honnêtement  
18 je les connaissais pas, mais c'est sûr que c'était  
19 des pas bons.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[978]** Mais dans quel domaine, dans quel domaine  
22 c'était?

23 R. J'en ai un qui me vient en tête, admettons, un gars  
24 qui fait des casquettes. Bon, il achète un lot de  
25 casquettes, il faut qui... il a pas d'argent pour

1 les acheter, bien, là, il veut les broder puis il a  
2 un contrat pour les vendre, bien là, mettons on  
3 finance le lot de casquettes, puis ça coûte cinq  
4 mille (5000), dix mille (10 000) de casquettes,  
5 puis c'est un exemple, mais je veux dire. J'en ai  
6 un qui est venu en tête mettons.

7 Q. **[979]** Maître Crépeau, est-ce que vous avez des  
8 exemples à suggérer?

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Q. **[980]** Oui, on va peut-être, je vais vous demander,  
11 Monsieur Payette, d'écouter et, Madame Blanchette,  
12 peut-être nous mettre l'onglet, en fait de faire  
13 jouer la communication, l'écoute du vingt-six (26)  
14 septembre deux mille huit (2008) entre monsieur  
15 Lafortune et un autre individu et de mettre à  
16 l'écran c'est l'onglet 6, la transcription.

17 R. Oui.

18 Q. **[981]** la transcription.

19 R. Mike.

20 LA GREFFIÈRE :

21 La cote, désirez-vous la coter?

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Oui, tout de suite pendant qu'on la prépare, alors  
24 ce sera...

25 LA GREFFIÈRE :

1 Alors ce sera sous la cote 1060, toujours dans le  
2 103NP.1, .2, .1 étant l'écoute elle-même, .2 étant  
3 la transcription.

4

5 103NP-1060.1 : Écoute électronique 08-0078 11230  
6 du 26 septembre 2008

7

8 103NP-1060.2 : Transcription de l'écoute  
9 électronique 08-0078 11230 du 26  
10 septembre 2008

11

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 Pouvez-vous juste me dire, Madame, la pièce 1060,  
14 c'est... le 59, je ne l'ai p...

15 LA GREFFIÈRE :

16 Le 59, c'est la cote 93.

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Oui, c'est vrai, c'est l'autre qu'on a conservée,  
19 vous avez raison, merci, alors oui, Madame  
20 Blanchette.

21

22 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

23

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. [982] On est le vingt-six (26) septembre deux mille

- 1 huit (2008), il est dix heures (10h00) du matin,  
2 alors il y a le dénommé Mike, là, connaissez-vous  
3 cette personne-là, vous, savez-vous qui il est?  
4 Oui, peut-être nous donner le nom de Mike.
- 5 R. Mike, je le sais pas c'est quoi son deuxième nom.
- 6 Q. **[983]** O.K.
- 7 R. Mais c'est un fournisseur, ça, de...
- 8 Q. **[984]** C'est un fournisseur, alors, qui cherche  
9 quelqu'un puis à Louis-Pierre « Passez-vous de  
10 l'argent vite? » « Combien? » « Cent mille  
11 (100 000) pour trois mois. » « O.K. Pas de  
12 trouble. »
- 13 R. Bien oui, mais...
- 14 Q. **[985]** C'est pas compliqué cent mille (100 000) pour  
15 trois mois?
- 16 R. C'est une farce.
- 17 Q. **[986]** C'est une farce?
- 18 R. Bien d'après moi, c'est... en tout cas, je le sais  
19 pas, j'ai jamais eu connaissance de ça, là. J'ai  
20 jamais eu connaissance de ça.
- 21 Q. **[987]** Non, mais c'est-tu... sérieusement Monsieur  
22 Payette, c'est-tu une farce qu'il fait à votre  
23 fournisseur?
- 24 R. Bien là, « Il y a pas trouble », Louis-Pierre, il a  
25 jamais de trouble, là.

- 1 Q. **[988]** O.K.
- 2 R. Tu sais, je veux dire...
- 3 Q. **[989]** Mais c'est-tu une farce qu'il lui dit: « Oui,  
4 je vais te prêter... je vais lui passer cent mille  
5 (100 000) pour trois mois » puis quand il va  
6 arriver au bureau voir Mario...
- 7 R. Bien là, il va falloir poser la question à Louis-  
8 Pierre Monsieur, parce que là, c'est pas moi qui a  
9 eu cette conversation-là...
- 10 Q. **[990]** Non, non...
- 11 R. ... puis je le sais pas c'est quoi.
- 12 Q. **[991]** Monsieur Payette?
- 13 R. Tu sais, je trouve ça... un peu... pas ridicule,  
14 là, mais rigolo un peu, là.
- 15 Q. **[992]** Rigolo? Mais c'est peut-être sérieux, hein,  
16 on passe cent mille (100 000) comme ça, trois mois,  
17 sur un coup de téléphone?
- 18 R. Bien là, est-ce qu'on l'a passé?
- 19 Q. **[993]** Bien je vous le demande.
- 20 R. Non, c'est ça, je vous le demande moi aussi, parce  
21 que vous avez l'air à savoir quelque chose, là,  
22 mais moi...
- 23 Q. **[994]** Monsieur Payette?
- 24 R. ... je pense pas qu'on a fait ça.
- 25 Q. **[995]** C'est votre associé, sur une conversation...

1 R. Bon bien ça prouve qu'encore une fois j'étais peut-  
2 être pas au courant de tout, mais d'après moi ça a  
3 pas... ça m'étonnerait bien gros qu'on aurait fait  
4 ça.

5 Q. [996] Ça vous étonnerait, pourquoi?

6 R. Bien me semble, c'était pas ça, là, mais tu sais,  
7 Louis-Pierre, là, c'est... en tout cas...

8 Q. [997] C'est quoi Louis-Pierre?

9 R. Bien Louis-Pierre, je veux dire, oui, il connaît le  
10 gars puis il dit: « Oui, oui, oui » mais tu sais,  
11 quand ça vient pour se concrétiser, là, ça change  
12 d'idée des fois, là.

13 Q. [998] O.K. Vous êtes en train de dire que vous avez  
14 une société de prêt qui dit au téléphone à un de  
15 vous fournisseurs : « Oui on est prêt à passer cent  
16 mille (100 000) »...

17 R. Oui, mais...

18 Q. [999] Attendez Monsieur Payette : « Oui, on est  
19 prêt à passer cent mille (100 000) sur trois mois,  
20 prend un rendez-vous avec Mario puis vient au  
21 premier meeting puis là, on va dire c'était juste  
22 une farce, c'était pas vrai »?

23 R. Bien, écoutez Monsieur, là, est-ce que Louis-Pierre  
24 a parlé des termes et conditions puis des tarifs  
25 puis des... il a rien parlé, là.



- 1 Q. **[1000]** O.K.
- 2 R. Pensiez-vous que ça va se concrétiser cette  
3 affaire-là, là?
- 4 Q. **[1001]** Bien je vous le demande?
- 5 R. Pensez-vous vraiment que ça peut se concrétiser une  
6 affaire de même au téléphone?
- 7 Q. **[1002]** O.K.
- 8 R. O.K. Vous êtes intelligent Monsieur, là?
- 9 Q. **[1003]** Mais je pense...
- 10 R. Pensez-vous qu'on passe cent mille (100 000) au  
11 téléphone de même?
- 12 Q. **[1004]** Bien moi, je vous le demande.
- 13 R. Bien c'est ça, bien moi, je vous le dis, là.
- 14 Q. **[1005]** C'est votre associé. Monsieur Lafortune il  
15 passe cent mille (100 000) comme ça au téléphone?
- 16 R. Bien il a pas l'air de... bien en tout cas, j'ai  
17 pas vu de contrat signé, là.
- 18 Q. **[1006]** O.K.
- 19 R. O.K.?
- 20 Q. **[1007]** Mais les regardez-vous les contrats?
- 21 R. Non, j'en ai pas vu de contrat, mais d'après moi,  
22 on en a pas, là.
- 23 Q. **[1008]** Non, je vous parle pas de celui-là, mais  
24 vous intéressez-vous aux contrats de prêt avec vos  
25 clients?

- 1 R. « Pantoute ».
- 2 Q. **[1009]** Ah! Bien, oui.
- 3 R. Je m'occupe pas de ça.
- 4 Q. **[1010]** Vous dites « je n'ai pas vu de contrat »,  
5 mais vous les regardiez pas les contrats.
- 6 R. Bien non. Continuez.
- 7 Q. **[1011]** Les regardez-vous les contrats de prêt?
- 8 R. Non, j'ai jamais... je me suis pas occupé de ça.
- 9 Q. **[1012]** Bon. Donc, vous le savez pas c'est quoi les  
10 montants que vous prêtiez.
- 11 R. Je sais que ça a tout été...
- 12 Q. **[1013]** Si je vous dis que, monsieur Lafortune, il a  
13 prêté cent mille (100 000 \$) pour trois mois au...  
14 à l'ami ou aux clients de Mike, là, ça vous  
15 surprend.
- 16 R. Ah! Ça peut être possible d'abord. Ça peut être  
17 possible.
- 18 Q. **[1014]** Ça peut être possible.
- 19 R. Ça l'air d'un gros contrat ça, là.
- 20 Q. **[1015]** O.K. Un gros contrat. Maintenant, les...  
21 vous aviez emprunté combien à la Banque Hapoalim en  
22 Israël?
- 23 R. Aucune idée.
- 24 Q. **[1016]** Vous partez une société de prêts, même pour  
25 faire de l'affacturage. Avez-vous un fonds de

1 roulement dans l'entreprise?

2 R. Je penserais pas.

3 Q. **[1017]** Comment vous faites? Le premier client qui  
4 arrive, le client « tiens, on va y passer cent  
5 mille (100 000 \$) », il faut que quelqu'un soit  
6 capable d'y faire un chèque pour cent mille  
7 (100 000 \$).

8 R. Oui. D'après moi, c'est la banque qui l'a fait, là.  
9 Je sais pas.

10 Q. **[1018]** Ah! La Banque d'Israël.

11 R. Bien, d'après moi, je le sais pas comment que ça  
12 s'est fait, Monsieur. J'ai aucune idée.

13 Q. **[1019]** Qui...

14 R. À ce moment-là, on travaillait à plein, je  
15 m'occupais pas de ça.

16 Q. **[1020]** Vous nous dites ça en tout..

17 R. À l'occasion, je passais au bureau signer un chèque  
18 de temps en temps à la course, une cochonnerie. Je  
19 m'occupais pas de ça.

20 Q. **[1021]** « Une cochonnerie ».

21 R. Une cochonnerie, une... un gars qui voulait se  
22 faire facturer deux, trois factures de mille  
23 piastres (1 000 \$), là, t'sais. C'était pas...

24 Q. **[1022]** Ce que vous voulez dire, c'est des petits  
25 montants.

- 1 R. Quelque... bien, c'était tout des... dans ma tête,  
2 c'étaient tout des petits montants cette affaire-  
3 là, c'était pas...
- 4 Q. **[1023]** Cent mille (100 000 \$), vos clients de Mike,  
5 l'entreprise qui faisait des casquettes, avez-vous  
6 prêté?
- 7 R. Pas à ma connaissance.
- 8 Q. **[1024]** Non. Si je vous donne le nom de  
9 l'entreprise, ça vous aide-tu?
- 10 R. Bien, allez-y.
- 11 Q. **[1025]** Loupo.
- 12 R. Ça me dit rien rien rien rien rien « pantoute ».
- 13 Q. **[1026]** Rien. Mais, vous avez dit tantôt, avant  
14 qu'on arrive à ça, vous avez dit « on a... on  
15 faisait des petits prêts, puis je me souviens  
16 d'une, une compagnie qui faisait des casquettes. »
- 17 R. Oui, mais jamais cent mille (100 000 \$).
- 18 Q. **[1027]** C'est-tu lui?
- 19 R. Ça adonné de même, mais...
- 20 Q. **[1028]** C'est-tu celui-là?
- 21 R. ... c'est jamais... Je comprends pas que c'est ça  
22 que c'est....
- 23 Q. **[1029]** O.K.
- 24 R. Ça adonné de même, mais jamais cent mille  
25 (100 000 \$). C'est un gars qui achète des T-shirt à

- 1           deux piastres (2 \$) chaque en Chine, là.
- 2       Q. **[1030]** Oui.
- 3       R. Bon. Il achète cent (100) T-shirt ou je sais pas
- 4           comment, là, c'est pas des gros montants, là.
- 5       Q. **[1031]** Il a une compagnie qui semble bien rouler
- 6           par exemple, selon la présentation qu'a fait
- 7           Lafortune.
- 8       R. Bien, d'après moi, si on lui a passé cent mille
- 9           (100 000 \$), c'est parce qu'il avait des garanties,
- 10          quelque chose, je sais pas, là, moi, là là.
- 11       Q. **[1032]** O.K. Bon.
- 12       R. J'ai aucune idée de ce deal-là, puis ça m'étonne
- 13          bien gros qu'on ait fait ça, là.
- 14       Q. **[1033]** O.K.
- 15       R. J'aimerais bien voir ça.
- 16       Q. **[1034]** Anthony...
- 17       R. Quoi ça?
- 18       Q. **[1035]** Anthony, avez-vous prêté de l'argent à
- 19          Anthony?
- 20       R. Je sais pas de quoi vous parlez.
- 21       Q. **[1036]** Non. Vous avez pas un client avec qui vous
- 22          avez eu de la difficulté, Anthony? À récupérer. On
- 23          a demandé à monsieur...
- 24       R. Je sais pas de quoi vous parlez.
- 25       Q. **[1037]** Non.

- 1 R. Aye! On a tout eu de la difficulté, ça a fait  
2 faillite, monsieur.
- 3 Q. **[1038]** Oui. Ça, je sais que ça...
- 4 R. Ça a fait faillite.
- 5 Q. **[1039]** Je comprends, vous nous l'avez dit que ça a  
6 fait faillite.
- 7 R. Ça fait que...
- 8 Q. **[1040]** Les... O.K.
- 9 R. On a eu des difficultés pas mal. Assez que monsieur  
10 Baronet, il avait dit : « Lâchez tout ça, là, puis  
11 là venez-vous-en avec moi, là, puis... »
- 12 Q. **[1041]** Bien, monsieur Baronet, est-ce que... est-ce  
13 qu'il avait quoi que ce soit à voir avec SCA?
- 14 R. Bien, c'est parce que là il savait que peut-être  
15 qu'on... vu qu'on avait d'autre chose, on  
16 travaillait pas à plein temps pour lui, là. Il  
17 était peut-être pas content content, puis c'est  
18 pour ça qu'à un moment donné, il nous a... on s'est  
19 mis dans ses bureaux puis, là, il a dit : « Là, les  
20 gars, travaillez pour moi à temps plein, vous allez  
21 être bien récompensé. Vous allez faire bien de  
22 l'argent, ça va bien aller, puis, moi, je vais vous  
23 passer le flambeau. » Ça fait que c'est... c'est...  
24 c'est ça, là.
- 25 Q. **[1042]** Qui signait les... les chèques pour les

1 clients à qui vous prêtiez de l'argent ou pour qui  
2 vous faisiez de l'affacturage, c'est-à-dire une  
3 avance, là?

4 R. Qui qui les....

5 Q. **[1043]** Qui qui les signait ces chèques-là?

6 R. D'après moi, il devait avoir Louis-Pierre ou moi.

7 Q. **[1044]** Oui.

8 R. Je penserais pas Mario.

9 Q. **[1045]** Si je vous disais que c'est vous qui les  
10 avez à peu près tous signés.

11 R. Ça se peut.

12 Q. **[1046]** Ça se peut. De sorte que...

13 R. Écoute bien, il y en avait une pile...

14 Q. **[1047]** ... vous les avez vus...

15 R. ... je regardais même pas les montants.

16 Q. **[1048]** ... vous les avez vus passer les chèques de  
17 SCA.

18 R. Bien, pas tout, certains.

19 Q. **[1049]** Pas tout.

20 R. Pas tout.

21 Q. **[1050]** Pas tout. Ça...

22 R. Peut-être au début quand qu'on faisait la  
23 facturation...

24 Q. **[1051]** Oui.

25 R. ... c'était moi qui courais à la fin de la journée

1           pour signer des chèques, mais pas plus que ça, là.

2           J'ai pas...

3           Q. **[1052]** Bon. Pas tout, là c'est « pas plus que ça. »

4           Mais, moi, je vous propose, c'est vous qui les avez  
5           signés la grande majorité.

6           R. Bien...

7           Q. **[1053]** C'est vous qui étiez présent sur place.

8           R. ... écoute bien, là, t'sais, ça se peut.

9           Q. **[1054]** Ça se peut.

10          R. C'est pas impossible là, je m'en souviens pas.

11          Q. **[1055]** Puis c'est quoi les montants les plus élevés  
12          que vous avez pu signer sur des chèques pour des  
13          clients de SCA?

14          R. Aucune idée, je regardais pas vraiment pas les  
15          montants.

16          Q. **[1056]** Regardiez-vous si on... si on les  
17          collectait? Si l'argent rentrait?

18          R. Moi, quand je passais à la fin de la journée,  
19          j'avais à peu près deux minutes à leur accorder,  
20          là. Ça fait que c'était pas trop trop long, là.

21          Q. **[1057]** Comment est-ce qu'il s'y prenait pour  
22          collecter, monsieur Boulay?

23          R. Il devait appeler au téléphone.

24          Q. **[1058]** Oui. Est-ce que monsieur Boulay a déjà  
25          utilisé de violence pour collecter des gens?



1 R. Pas à ma connaissance, ça aurait été inadmissible  
2 pour moi.

3 Q. [1059] Inadmissible.

4 R. Oui.

5 Q. [1060] Vous êtes-vous enquéri? Avez-vous cherché à  
6 savoir si monsieur...

7 R. Bien là, je peux faire confiance, là. Je suis pas  
8 pour le suivre sur les talons...

9 Q. [1061] Oui.

10 R. ... j'avais pas juste ça à faire, là.

11 Q. [1062] O.K.

12 R. Mais, ça m'étonnerait bien gros.

13 [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

1

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

17

LA PRÉSIDENTE:

18

Mais, c'est parce que toutes les sociétés de

19

crédit, là, dont on fait référence, est-ce qu'elles

20

ont... est-ce qu'elles ont un lien avec l'industrie

21

de la construction...

22

Me PAUL CRÉPEAU :

23

De...

24

LA PRÉSIDENTE:

25

... qui est l'objet de notre mandat?

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Ici, dans ce cas-ci, vous voyez, il s'agit d'un  
3 entrepreneur en... qui a une compagnie de  
4 construction et il y aura d'autres... dans... dans  
5 le cadre des travaux qui vont annoncer... qui vont  
6 avancer dans les prochaines semaines, il va y avoir  
7 plusieurs... mise en preuve de plusieurs écoutes  
8 qui établissent des prêts à des entreprises de  
9 construction, à des entrepreneurs et les conditions  
10 qui se rattachent à ces prêts-là.

11 LA PRÉSIDENTE:

12 Alors, il est trois heures (15 h 00), nous allons  
13 prendre la pause.

14 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

15

16 REPRISE DE L'AUDIENCE

17 LA GREFFIÈRE :

18 L'ordonnance de non-publication est maintenue.  
19 Monsieur Yannick Paquette... Payette, vous êtes  
20 sous le même serment. C'est à vous.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Q. **[1068]** Merci. Monsieur Payette, avant d'aborder un  
23 dernier sujet, il y a des petites choses que je  
24 voudrais juste couvrir avec vous. Du temps où vous  
25 avez... vous aviez l'entreprise Fortier Transfert

1 avec monsieur Lafortune, alors quatre-vingt-dix-  
2 neuf (99), deux mille quatre (2004), est-ce que  
3 vous... est-ce que votre entreprise a déjà payé des  
4 employés en argent comptant?

5 R. Pas à ma connaissance, non.

6 Q. **[1069]** Puis je vais être plus précis, en argent  
7 comptant pour le temps supplémentaire, sans le  
8 déclarer aux organismes gouvernementaux.

9 R. Pas à ma connaissance.

10 Q. **[1070]** Est-ce que votre entreprise a utilisé des  
11 services de fausses facturations pour obtenir des  
12 sommes d'argent comptant?

13 R. Mais, je sais pas quoi vous répondre, là. Parce  
14 que, ça, c'est un dossier fiscal encore, là. Ça,  
15 c'est qu'est-ce que le gouvernement prétend, le  
16 gouvernement du Québec qui fait des... qui fait des  
17 causes abusives avec les... les taxes.

18 LA PRÉSIDENTE:

19 Q. **[1071]** Est-ce que je comprends que vous êtes accusé  
20 de fausses facturations?

21 R. Non, aucunement.

22 Q. **[1072]** Bon. Alors, donc...

23 R. Aucunement, sauf que il y a des fournisseurs qu'on  
24 a pris qui ont pas payé leurs taxes.

25 Me PAUL CRÉPEAU :

- 1 Q. **[1073]** O.K. Mais, c'est pas de ça que je vous  
2 parle, Monsieur Payette, si ça peut vous rassurer.
- 3 R. Non, mais ça...
- 4 LA PRÉSIDENTE:
- 5 Q. **[1074]** Non, c'est pas ça la question.
- 6 R. ... ça ressemblait à ça.
- 7 Q. **[1075]** C'est : est-ce que vous avez déjà fait de la  
8 fausse facturation?
- 9 R. Non, moi, j'ai jamais fait ça.
- 10 Q. **[1076]** Bon.
- 11 Me PAUL CRÉPEAU :
- 12 Q. **[1077]** O.K. Utiliser les services de... de fausses  
13 facturations, non?
- 14 R. Pas à ma connaissance.
- 15 Q. **[1078]** Est-ce que votre entreprise a déjà... ou  
16 vous personnellement, déjà fait de la fausse  
17 facturation pour une autre entreprise?
- 18 R. Jamais.
- 19 Q. **[1079]** C'est-à-dire donner de l'argent comptant  
20 au...
- 21 R. Jamais.
- 22 Q. **[1080]** O.K. Merci. Je voudrais pour... comme  
23 aborder comme dernier sujet avec vous, Monsieur  
24 Payette, les... on va revenir au moment où vous  
25 vendez l'entreprise Fortier Transfert à Guay. Et on

1 l'a vu plus tôt dans les... dans les documents qui  
2 ont été fournis par le Fonds, qui étaient les...  
3 les prévisions de Pricewaterhouse, on évaluait vos  
4 comptes recevables à sept point... six point sept  
5 ou sept point sept millions de dollars (6,7-  
6 7,7 M\$), vous allez me permettre de le préciser...  
7 à six point neuf millions de dollars (6,9 M\$), sept  
8 millions de dollars (7 M\$), on évaluait vos comptes  
9 recevables. On va suivre maintenant ces comptes  
10 recevables-là après que vous ayez désintéressé le  
11 Fonds. Alors, le Fonds a été remboursé, ses actions  
12 ont été rachetées.

13 R. J'imagine, là, oui.

14 Q. **[1081]** Bien, vous avez...

15 R. Bien, là, ça doit être la... la marche à suivre,  
16 là.

17 Q. **[1082]** O.K. Quand vous avez vendu à Guay, là, vous  
18 avez désintéressé le Fonds, vous avez racheté les  
19 actions du Fonds?

20 R. Désintéressé?

21 Q. **[1083]** Bien, désintéressé, ils étaient actionnaires  
22 chez vous.

23 R. Oui.

24 Q. **[1084]** Leur avez-vous remboursé leurs actions en  
25 fonction d'un contrat qui avait été établi avec le

- 1 Fonds de solidarité?
- 2 R. Bien, c'est sûrement ça là.
- 3 Q. **[1085]** O.K. « C'est sûrement ça », c'est oui, le  
4 Fonds a été remboursé?
- 5 R. Bien, j'imagine, ils sont... on n'avait pas grand  
6 grand autre option.
- 7 Q. **[1086]** Non, mais c'est parce que la réponse, c'est  
8 « oui » ou c'est « non ». Vous l'avez remboursé le  
9 Fonds ou pas? Faites rien que...
- 10 R. Bien, c'est sûr qu'on l'a remboursé parce que j'y  
11 dois pas d'argent aujourd'hui.
- 12 Q. **[1087]** O.K. Bon. Donc, il a été remboursé le Fonds.  
13 Après ça, il reste... on voit dans les prévisions  
14 chez Pricewaterhouse des... des comptes recevables  
15 de sept millions (7 M\$). Quand vous vendez  
16 l'entreprise à Guay, là, il y a sept millions  
17 (7 M\$) de comptes recevables qui sont encore dûs à  
18 Fortier Transfert, puis il est prévu dans le  
19 contrat que c'est Fortier Transfert qui va s'en...  
20 qui va s'en occuper puis les gérer, c'est exact?
- 21 R. Bien, c'est ça qui était écrit, oui.
- 22 Q. **[1088]** O.K. Est-ce que vous avez perçu ces sept  
23 millions de dollars-là (7 M\$) de comptes  
24 recevables? Est-ce que Fortier Transfert...
- 25 R. Perçus?

- 1 Q. **[1089]** ... les a perçus?
- 2 R. Perçus?
- 3 Q. **[1090]** Oui. Bon.
- 4 R. Perçus, ça veut dire quoi?
- 5 Q. **[1091]** Perçus, est-ce que vous avez reçu l'argent  
6 de vos clients. Vous avez envoyé une facture...
- 7 R. On a reçu l'argent des clients, oui.
- 8 Q. **[1092]** O.K. Vous avez envoyé une facture, on va  
9 prendre un exemple là, on se trouve en quelque part  
10 au mois de septembre deux mille quatre (2004). Vous  
11 avez... Hydro-Québec vous a demandé des services de  
12 grues, vous leur avez donné les services, vous  
13 envoyez une facture de dix mille dollars (10 000 \$)  
14 à Hydro-Québec. Quelque part en octobre ou après la  
15 date de la transaction avec Guay, Hydro-Québec vous  
16 envoie une facture... un chèque, avec le numéro de  
17 facture, de dix mille dollars (10 000 \$). Dites-moi  
18 qu'est-ce qui est arrivé avec ce chèque-là, de dix  
19 mille dollars (10 000 \$), qui est fait au nom de  
20 Fortier Transfert? Est-ce qu'il a été encaissé par  
21 Fortier Transfert?
- 22 R. Bon. Premièrement, c'est un petit peu compliqué les  
23 comptes à recevoir parce qu'on a fait la  
24 transaction dans un mois puis on n'avait plus le  
25 droit d'utiliser les noms. Moi, je reçois un chèque



1 de Grues Laval, Grues Fortier, je peux pas l'uti...  
2 je peux pas le déposer, d'après moi. Ça fait que...  
3 Puis les chèques ne rentraient plus chez nous, ils  
4 rentraient tous à Québec, là. C'était... ils ont  
5 tout envoyé des lettres à tout le monde puis ça  
6 rentrait plus chez nous, les chèques. Ça fait que  
7 c'était pas évident. Pour cette raison, on a  
8 utilisé une compagnie qu'on a vendu nos comptes  
9 pour être certain d'avoir... d'avoir... de... Parce  
10 que c'était pas évident collecter. Premièrement,  
11 les clients, ils étaient en beau fusil. On était  
12 pas vraiment certain de... c'est pas moi qui aurais  
13 été cogner à la porte d'un client au début pour  
14 avoir mon argent.

15 Q. **[1093]** Je pense qu'on s'écarte un peu, on va y  
16 rester peut-être plus précisément. Madame  
17 Blanchette, peut-être nous remettre ce qu'est  
18 l'onglet 3, du document... la pièce 1057, qui est  
19 le contrat. Alors, on va aller à la page 7 du  
20 document. C'est avant ça, Madame Blanchette. Voilà.  
21 La page suivante, 7. Et regardez la clause 3.4 et  
22 3.4.1.

23 L'acheteur - ça c'est chez Guay -  
24 s'engage à entreprendre dans les plus  
25 brefs délais et de bonne foi avec la

1 collaboration des vendeurs - c'est  
2 vous - toutes les démarches  
3 nécessaires à la perception des  
4 comptes clients des débiteurs et  
5 vendeurs à titre de mandataires pour  
6 ces derniers.

7 Donc, Guay s'engage à continuer la collection de  
8 vos comptes, là, au besoin, comme le ferait une  
9 personne raisonnablement prudente. 3.4.1 :

10 Encaissement. Pour les quatre-vingt-  
11 dix (90) jours suivant la clôture de  
12 la vente - donc à partir du quatre (4)  
13 octobre - les chèques en paiement des  
14 comptes clients débiteurs seront  
15 encaissés dans le compte des vendeurs.

16 Ça c'est Fortier Transfert, ça. Alors, les comptes  
17 clients vont être encaissés dans vos comptes.

18 Les vendeurs remettront à l'acheteur  
19 sur une base hebdomadaire les sommes  
20 perçues qui appartiennent à  
21 l'acheteur.

22 S'il y avait des sommes qui... des nouvelles sommes  
23 qui appartiendraient à Guay, il faudrait les  
24 verser. Donc, dans les quatre-vingt-dix (90) jours  
25 de la transaction, c'était vous... c'est Fortier

- 1 Transfert qui continue à encaisser les chèques de  
2 ses débiteurs. Surtout qu'on l'a vu plus tôt, les  
3 comptes recevables sont exclus, c'est à vous cet  
4 argent-là. Vous continuez à l'encaisser dans vos  
5 comptes pendant quatre-vingt-dix (90) jours après  
6 le quatre (4) octobre.
- 7 R. D'après moi... d'après moi, il y avait une grosse  
8 marge de crédit rattachée à ça, là. Vous dites que  
9 c'est à moi, là, je suis pas sûr que c'était à moi,  
10 là.
- 11 Q. **[1094]** Les dettes... on a vu, les dettes, là, ça,  
12 on en a pris soin des dettes.
- 13 R. Bien, êtes-vous bien sûr que vous les avez pris  
14 soin, là?
- 15 Q. **[1095]** C'est...
- 16 R. Vous avez fait... Êtes-vous comptable, vous,  
17 Monsieur?
- 18 Q. **[1096]** Monsieur Payette... Monsieur Payette, on a  
19 regardé...
- 20 R. Non, non, je veux rien que comprendre, là.
- 21 Q. **[1097]** On a regardé, tout à l'heure, le document de  
22 Pricewaterhouse, on a vu le calcul des dettes de  
23 l'entreprise.
- 24 R. O.K., est-ce que c'est le document que j'ai signé  
25 pour closing ça? Est-ce ça?

- 1 Q. **[1098]** Je...
- 2 R. O.K. Non, je vous pose une question, là.
- 3 Q. **[1099]** Monsieur Payette...
- 4 R. Je contournerai pas, là.
- 5 Q. **[1100]** Monsieur Payette...
- 6 R. C'est la question que je vous pose.
- 7 Q. **[1101]** ... vous allez répondre aux questions. Est-  
8 ce qu'il y avait à peu près sept millions (7 M) de  
9 comptes recevables au moment de la transaction avec  
10 Guay?
- 11 R. Aucune idée.
- 12 Q. **[1102]** Vous avez aucune idée?
- 13 R. Non, cinq (6), six (6), sept (7), peut-être. Je le  
14 sais pas.
- 15 Q. **[1103]** O.K., cinq (5), six (6)... on va vivre avec  
16 ça, cinq (5), six (6), sept (7). O.K. Entre cinq  
17 (5) et sept millions (7 M) de comptes recevables.  
18 Est-ce que Fortier Transfert a encaissé les chèques  
19 des comptes recevables des clients, prenez  
20 l'exemple fictif d'un chèque d'Hydro-Québec émis le  
21 quinze (15) octobre pour dix mille piastres  
22 (10 000 \$)?
- 23 R. Je le sais pas, Monsieur, qu'est-ce qu'on a fait.
- 24 Q. **[1104]** Vous savez pas?
- 25 R. Non.

- 1 Q. **[1105]** Qu'est-ce qui serait arrivé avec ces  
2 chèques-là, Hydro-Québec, il aurait payé le quinze  
3 mille (15 000) ou le dix mille dollars (10 000 \$),  
4 où est-ce qu'elle va cet argent-là?
- 5 R. Sûrement dans le compte de banque, je le sais pas,  
6 Monsieur.
- 7 Q. **[1106]** O.K. Alors, compte de banque de Fortier  
8 Transfert?
- 9 R. J'imagine, là, mais d'après moi, il doit avoir  
10 des... comme je vous dis, une marge de crédit  
11 rattachée à ça. C'est sûr, c'est ça qui finançait,  
12 la marge de crédit, les comptes à recevoir.
- 13 Q. **[1107]** Mais, regarde, Monsieur... Monsieur Payette,  
14 on va rester avec les comptes recevables, là. Vous  
15 avez...
- 16 R. Bien, moi, je vous parle de...
- 17 Q. **[1108]** Avec quelle banque Fortier Transfert faisait  
18 affaire, c'était quoi la banque où on déposait  
19 les... les comptes, qu'on faisait les chèques?
- 20 R. À ma connaissance, c'était Banque Nationale.
- 21 Q. **[1109]** Bon, Banque Nationale. Hydro-Québec vous  
22 fait un chèque de dix mille dollars (10 000 \$), le  
23 quinze (15) octobre, vous le recevez chez Fortier  
24 Transfert. Est-ce qu'il est déposé dans le compte  
25 pour dépôt, dans le compte de Fortier Transfert?

- 1 R. Je suis pas sûr que je le recevais chez Fortier  
2 Transfert, Monsieur, c'est ça que vous prétendez,  
3 là? Je pense qu'il rentrait chez Guay à Québec,  
4 moi.
- 5 Q. **[1110]** Pourtant, il est bien indiqué dans le  
6 contrat avec Guay que l'encaissement des quatre-  
7 vingt-dix (90) premiers jours...
- 8 R. C'est-tu le contrat final, ça?
- 9 Q. **[1111]** Pardon?
- 10 R. C'est-tu le contrat final, ça?
- 11 Q. **[1112]** Oui c'est le contrat final, Monsieur  
12 Payette, c'est le contrat que vous avez signé.
- 13 Q. **[1113]** Bien ça se pourrait-tu que ça l'a changé en  
14 cours de route? Parce qu'il y a eu des  
15 complications avec ça, me semble.
- 16 Q. **[1114]** Il y a eu des complications?
- 17 R. Il y a des chèques qui rentraient partout, on  
18 savait même pas...
- 19 Q. **[1115]** Qu'est-ce que vous voulez dire « des chèques  
20 rentraient partout »?
- 21 R. Bien Guay envoyait des... c'était rendu le  
22 propriétaire, là.
- 23 Q. **[1116]** Pas des comptes recevables, c'est...
- 24 R. Tout le monde le savait.
- 25 Q. **[1117]** Non, non, non.

- 1 R. Oui, mais le client il le sait pas ça.
- 2 Q. **[1118]** Alors...
- 3 R. Il a pas tout vu le contrat, le client, là.
- 4 Q. **[1119]** Alors quand le contrat, quand on a envoyé  
5 une facture à Hydro-Québec « Vous devez dix mille  
6 dollars (10 000 \$) à Fortier Transfert, payez net  
7 trente (30) jours », il envoie un chèque de dix  
8 mille dollars (10 000 \$) chez Fortier Transfert,  
9 c'est-tu compliqué pour le client? Qu'est-ce qu'il  
10 y a de compliqué là-dedans?
- 11 R. Bien c'est pas compliqué, il envoie ça chez Guay.
- 12 Q. **[1120]** Pourquoi qu'il l'envoie chez Guay?
- 13 R. Parce que, Guay a envoyé des... des lettres à tout  
14 le monde pour dire qu'il était rendu propriétaire.
- 15 Q. **[1121]** Où vous prenez ça que...
- 16 R. Bien, il a envoyé des lettres, je suis certain, je  
17 veux dire, il était content d'être rendu  
18 propriétaire.
- 19 (15:40:56)
- 20 LA PRÉSIDENTE :
- 21 Q. **[1122]** Les avez-vous vues?
- 22 R. Ces lettres-là?
- 23 Q. **[1123]** Oui.
- 24 R. Je suis sûr qu'il a envoyé ça.
- 25 Q. **[1124]** Les avez-vous vues?

- 1 R. Non, j'ai pas vu ça, mais je suis certain qu'il a  
2 envoyé des notices aux clients. C'est de même que  
3 ça faisait, me semble, je pense qu'on le faisait  
4 nous autres même.
- 5 Q. **[1125]** Oui, mais une lettre pour dire qu'ils sont  
6 propriétaires maintenant...
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[1126]** ... c'est différent d'une lettre « Vous nous  
9 devez tant d'argent » parce que c'était vous qui  
10 deviez faire ça.
- 11 R. Oui, c'était vous... je veux dire c'était moi de...  
12 oui, ça...
- 13 Q. **[1127]** J'imagine que vous aviez un certain intérêt  
14 à... aux comptes recevables?
- 15 R. Bien...
- 16 Q. **[1128]** L'argent qu'on vous devait, j'imagine que  
17 vous aviez un certain intérêt là-dedans? J'imagine  
18 que...
- 19 R. Bien, c'est sûr on avait un intérêt, mais en même  
20 temps, il me parle de questions un petit peu  
21 techniques quand même. Je sais qu'il y a des  
22 chèques qui rentraient chez Guay, il y en a qui  
23 rentraient chez nous.
- 24 Q. **[1129]** Des comptes recevables puis des comptes  
25 payables, c'est pas... c'est basic, là. On s'entend



1 que c'est pas très complexe à comprendre.

2 R. Oui, mais quand tu vends la compagnie, ça devient  
3 un petit peu compliqué, surtout quand tu peux plus  
4 utiliser ton nom de compagnie puis tu peux plus  
5 encaisser tes chèques.

6 Q. **[1130]** Oui, mais quand vous savez que vous pouvez  
7 aller chercher les comptes à recevoir, c'est pas  
8 très compliqué à comprendre ça.

9 R. Surtout quand on a une chicane avec le gars qui  
10 vient de m'acheter aussi, c'est un petit peu  
11 délicat.

12 Q. **[1131]** Mais il y a quelqu'un qui est allé chercher  
13 l'argent, là, des gens qui vous devaient de  
14 l'argent.

15 R. Ah, ils ont été le chercher c'est certain.

16 Q. **[1132]** Bon. Puis c'est vous qui êtes allé le  
17 chercher?

18 R. Bien « vous »... pas moi personnel, admettons.

19 Q. **[1133]** Mettons, monsieur Lafortune?

20 R. Peut-être monsieur Lafortune, peut-être les... les  
21 comptables, peut-être je le sais pas quoi, là.

22 Q. **[1134]** Mais ils sont allés les chercher en votre  
23 nom?

24 R. Oui.

25 Q. **[1135]** Bon.

- 1 R. Sûrement.
- 2 Q. **[1136]** Alors ce que maître Crépeau vous demande,  
3 c'est qu'est-ce que vous avez fait avec cet argent-  
4 là?
- 5 R. Bien là, même affaire, on a rien inventé, là.  
6 Me PAUL CRÉPEAU :
- 7 Q. **[1137]** C'est parce que vous répondez pas, Monsieur  
8 Payette.
- 9 R. Bien Monsieur Crépeau, l'argent est allé dans le  
10 compte de banque.
- 11 Q. **[1138]** Donc, la question était toute simple.
- 12 R. C'est des chèques.
- 13 Q. **[1139]** O.K.
- 14 R. Comment tu veux faire autrement?
- 15 Q. **[1140]** La question...
- 16 R. Faut toujours bien que quelqu'un les dépose à  
17 quelque part.
- 18 Q. **[1141]** Monsieur Payette, la question était toute  
19 simple, je vous demandais qu'est-ce qui est arrivé  
20 avec les chèques, vous venez de me le dire, ils ont  
21 été déposés dans le compte de banque...
- 22 R. Bien oui.
- 23 Q. **[1142]** ... de Fortier Transfert?
- 24 R. Sûrement.
- 25 Q. **[1143]** Bien « sûrement »...

1 R. Bien dans les comptes des compagnies parce que  
2 probablement on avait encore tous des comptes de  
3 toutes les compagnies.

4 Q. **[1144]** O.K. De toutes les compagnies, puis ensuite,  
5 c'est déposé dans les comptes de banque, en fait,  
6 toutes les compagnies font affaire avec la Banque  
7 Nationale, je présume?

8 R. Je suis pas sûr.

9 Q. **[1145]** O.K. Bon. Alors, c'est déposé dans les  
10 comptes de banque des compagnies.

11 R. Oui.

12 Q. **[1146]** De sorte que le chèque, je prends l'exemple  
13 fictif que j'imagine un chèque d'Hydro-Québec émis  
14 le quinze (15) octobre pour dix mille dollars  
15 (10 000 \$) qu'on reçoit chez Fortier Transfert...

16 R. Oui.

17 Q. **[1147]** ... il y a quelqu'un chez vous qui traite ce  
18 chèque-là puis qui le met dans le dépôt de la  
19 journée ou de la semaine...

20 R. Probablement.

21 Q. **[1148]** ... à la Banque Nationale?

22 R. Oui.

23 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

24 Q. **[1149]** Mais si vous permettez, vous avez pas  
25 commencé tout à l'heure à nous dire que compte tenu

1 des difficultés de, justement, de la réception des  
2 chèques...

3 R. Oui.

4 Q. **[1150]** ... que vous aviez peut-être pas vendu vos  
5 comptes à recevoir à une entité?

6 R. Il y a eu un contrat qui a été ven... on a vendu  
7 les comptes.

8 Q. **[1151]** Vous avez vendu vos comptes à recevoir?

9 R. Oui, on a vendu les comptes à recevoir.

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Bon!

12 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

13 Q. **[1152]** C'est ça et là, mais vous avez reçu une  
14 somme en échange de cette vente-là de la société?

15 R. Oui, c'est ça, il m'a dit, moi là, parce que là, il  
16 m'en a parlé, monsieur Crépeau de contrat-là puis  
17 j'ai pas les documents, O.K., on les cherche encore  
18 les documents mais on a vendu nos comptes à  
19 recevoir pour être certain d'avoir notre argent. Le  
20 gars il nous dit: « On va te les acheter, on te  
21 donne quatre-vingts pour cent (80%), mettons,  
22 quatre-vingt-dix pour cent (90%) » fait que nous  
23 autres on dort tranquille, qu'il y ait des  
24 mauvaises créances, qu'il y ait n'importe quoi,  
25 qu'il y ait des problèmes, c'est tout.

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. **[1153]** Donc c'est de l'affacturage?

3 R. Bien c'est pas de l'affacturage, ça, d'après moi.

4 Q. **[1154]** De vendre vos comptes recevables, c'est pas  
5 ça que vous faisiez quand vous aviez l'entreprise  
6 SCA que vous allez créer dans les prochaines  
7 semaines, vous allez créer une entreprise SCA...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Oui, mais à l'envers. À l'envers.

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 À l'envers.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 C'est eux qui achetaient les comptes. Là il se fait  
14 acheter ses comptes.

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Bien c'est ça.

17 R. Oui, mais c'est pas de l'affacturage, ça, par  
18 exemple, c'est pas...

19 Q. **[1155]** Ce que je veux dire, c'est que vous, vous  
20 avez laissé aller vos comptes à une entreprise  
21 d'affacturage, est-ce que c'est ça que vous nous  
22 dites?

23 R. Oui. C'est ça qu'on a fait.

24 Q. **[1156]** Vous faites ça en octobre deux mille quatre  
25 (2004), au moment où vous venez de vendre, vous

1           avez un beau profit, vous avez amplement d'argent,  
2           il y a rien qui vous presse. Puis là, pour vous  
3           débarrasser de vos comptes recevables, vous les  
4           donnez à une entreprise d'affacturage?

5           R. Oui.

6           Q. **[1157]** Puis, quelques semaines plus tard, vous  
7           allez créer une compagnie d'affacturage pour,  
8           justement...

9           R. Quelques semaines plus tard! Où tu prends ça, toi?

10          Q. **[1158]** Bien, c'est ça, je vous le demande.

11          (15:45:12)

12          LA PRÉSIDENTE :

13          Q. **[1159]** Monsieur Payette, je vais vous demander...

14          R. Non, non, bien, là, là, c'est parce que là je  
15          trouve qu'il va loin.

16          Q. **[1160]** Monsieur Payette, écoutez-moi. Je vais vous  
17          demander de vouvoyer l'avocat.

18          R. Oui.

19          Q. **[1161]** Et...

20          R. Non, c'est parce que là, là...

21          Q. **[1162]** ... d'être poli.

22          R. ... il me met un petit peu hors de moi, là. Il sort  
23          des choses qui sont pas vraies.

24          Me PAUL CRÉPEAU :

25          Q. **[1163]** Bien, c'est quand?

1 R. Bien, la compagnie SCA, j'ai pas parti ça...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[1164]** Corrigez-le, mais il y a une manière de le  
4 faire.

5 R. Oui, je le corrige mais c'est parce qu'il me parle  
6 un petit peu un ton assez...

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Q. **[1165]** Ah! bien, écoutez, excusez, si je parle  
9 fort, Monsieur Payette, je vais baisser le ton.

10 R. Oui. Parce que là je sais où qu'il s'en va encore.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[1166]** C'est son ton naturel.

13 R. Son ton naturel, bien, moi aussi c'est mon ton  
14 naturel. Parce que là...

15 Q. **[1167]** Bien, c'est pas ce que j'ai vu depuis hier.  
16 Hier c'était pas ce ton-là.

17 R. Madame la Présidente, je veux juste vous dire que  
18 les comptes à recevoir, comme il dit, l'Hydro-  
19 Québec, c'est l'Hydro-Québec qui me doit l'argent  
20 puis je l'ai probablement collecté. Mais c'est quoi  
21 que ça fait, c'était mon argent que je collectais.  
22 Mettons... c'est quoi l'affaire, là? Que je l'aie  
23 donné à l'affacturage, appelez ça n'importe  
24 comment, que je l'aie donné à quatre-vingts pour  
25 cent (80 %), quatre-vingt-dix pour cent (90 %)

1 que... Tu sais, à un moment donné, c'est des  
2 chèques qui ont été déposés dans les comptes de  
3 banque.

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 Q. **[1168]** O.K. Est-ce qu'on peut...

6 R. Un point, c'est tout. C'est simple comme ça.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[1169]** C'est parfait.

9 R. Je trouve que...

10 Q. **[1170]** Continuez sur ce ton-là, ça va bien.

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Q. **[1171]** On va juste essayer, justement, de le  
13 comprendre le processus. Parce que tantôt vous nous  
14 avez dit... vous m'avez dit, à un moment donné :  
15 « On les a déposés dans le compte de la banque » et  
16 là vous dites, « Non, il y avait un contrat et on  
17 les aurait vendus à une entreprise contre un  
18 montant fixe ».

19 R. Oui.

20 Q. **[1172]** Ce que j'ai appelé une forme d'affacturage  
21 inversé, c'est-à-dire vous vendez vos comptes et...

22 R. Oui.

23 Q. **[1173]** Puis là vous m'avez repris, vous dites que  
24 votre entreprise SCA, ça pas été partie quelques  
25 semaines plus tard?



- 1 R. À ma connaissance, non. Il me semble que ça a été  
2 bien plus long que ça, il me semble. Non?
- 3 Q. **[1174]** Deux mille cinq (2005), la société...
- 4 R. Bien, il faudrait le voir, là, quelle date. Il me  
5 semble que ça a pas été tout de suite ça.
- 6 Q. **[1175]** Mais j'essaie rien de comprendre un petit  
7 peu le... la logique de tout ça. Alors que vous  
8 venez de vendre votre entreprise, vous avez  
9 beaucoup de liquidités, beaucoup de fonds, vous  
10 êtes pas en misère, vous vendez vos comptes. Vous  
11 avez peut-être pour cinq (5), six (6), sept  
12 millions (7 M) de... de recevables puis vous les  
13 vendez pour vous débarrasser. Puis là je vous donne  
14 l'exemple d'Hydro-Québec, c'est pas un client qui  
15 va vous faire défaut, ça, Hydro-Québec, là?
- 16 R. Non, mais il y en a un paquet d'autres que... c'est  
17 pas juste des Hydro-Québec, là. Il y en a pas gros  
18 des Hydro-Québec.
- 19 Q. **[1176]** Mais avant octobre...
- 20 R. C'est pas des payeux la construction, là on va se  
21 dire les vraies choses.
- 22 Q. **[1177]** Avant octobre deux mille quatre (2004), vous  
23 avez jamais vendu vos comptes recevables, vous les  
24 avez toujours perçus?
- 25 R. Avant?

- 1 Q. **[1178]** Avant de vendre à Guay, vous faisiez la  
2 perception de vos comptes recevables, c'était pas  
3 donné à une entreprise d'affacturage?
- 4 R. Oui, parce que j'avais le contrôle dessus, là.
- 5 Q. **[1179]** Vous aviez le contrôle. Puis qu'est-ce qui  
6 vous empêchait d'avoir le contrôle après octobre?
- 7 R. Parce que j'ai vendu, Monsieur.
- 8 Q. **[1180]** O.K. Mais vous êtes encore...
- 9 R. Tout le monde le savait dans l'industrie que j'ai  
10 vendu.
- 11 Q. **[1181]** Oui, vous êtes encore dans le domaine des  
12 grues, vous rencontrez les mêmes clients, vous  
13 pensez avoir de la misère à percevoir?
- 14 R. Oui.
- 15 Q. **[1182]** O.K. Alors, vous avez vendu ça à quelle  
16 entreprise?
- 17 R. Bien, là c'est... le contrat, vous en avez parlé,  
18 là, c'est DV.
- 19 Q. **[1183]** DV?
- 20 R. DV Capital.
- 21 Q. **[1184]** DV Capital. C'est quoi ça, DV Capital? C'est  
22 qui ça DV?
- 23 R. Pour savoir c'est qui, c'est Denis Vincent.
- 24 Q. **[1185]** O.K. Ça c'est le même monsieur Denis Vincent  
25 qui a... qui intervenait pour monsieur Baronet dans

1 la transaction?

2 R. Bien, oui, c'est ça, c'est de même que (inaudible).

3 Q. **[1186]** Oui. O.K. Je reviens à la question. Qu'est-  
4 ce qu'il fait dans la vie monsieur... qu'est-ce  
5 qu'il fait dans la vie monsieur Vincent?

6 R. Je peux pas vous dire, Monsieur, je le sais pas.

7 Q. **[1187]** O.K.

8 R. Il a l'air avoir fait de l'affacturage, en tout  
9 cas.

10 Q. **[1188]** O.K. Parce que vous lui avez vendu. Est-ce  
11 qu'il y a eu un contrat écrit avec monsieur... avec  
12 monsieur Vincent...

13 R. Il semblerait que oui.

14 Q. **[1189]** Pardon?

15 R. Il semblerait que oui.

16 Q. **[1190]** Il semblerait...

17 R. Vous avez fait des demandes, mon procureur vous a  
18 communiqué là-dessus, il va... on est à la  
19 recherche.

20 Q. **[1191]** O.K., vous êtes à la recherche mais vous...  
21 vous le savez pas s'il y en a un contrat?

22 R. Bien, Monsieur, il y a eu des perquisitions dans  
23 notre compagnie, il y a eu une faillite.

24 Q. **[1192]** Oui.

25 R. Puis on a de la misère à retracer tous les

- 1 documents. Laissez-nous... Il a communiqué avec  
2 vous, Maître Goulet, à ce sujet?
- 3 Q. **[1193]** O.K.
- 4 R. Oui?
- 5 Q. **[1194]** Mais je vous demande de répondre aux  
6 questions. Alors, vous, vous n'avez pas un contrat  
7 avec DV Capital, vous...
- 8 R. Moi, je l'ai jamais vu ce contrat-là.
- 9 Q. **[1195]** Vous l'avez jamais vu? L'auriez-vous...
- 10 R. Non.
- 11 Q. **[1196]** ... signé?
- 12 R. J'ai aucune idée. Peut-être.
- 13 Q. **[1197]** O.K. Et ce contrat-là...
- 14 R. Peut-être (inaudible).
- 15 Q. **[1198]** ... prévoyait la vente des... des comptes  
16 recevables de Fortier Transfert à DV Capital?
- 17 R. Oui.
- 18 Q. **[1199]** Vous souvenez-vous du pourcentage que vous  
19 touchiez?
- 20 R. Non.
- 21 Q. **[1200]** O.K. Peu importe. Est-ce que... je vous pose  
22 la question, DV Capital, vous lui avez vendu, il  
23 vous a payé à quelle fréquence, un montant unique,  
24 un montant hebdomadaire?
- 25 R. Je penserais pas. Je penserais pas. Il me semble...

1 je sais pas. Comment ça fonctionnait, là... je sais  
2 pas si on encaissait les chèques ou ils nous  
3 faisait des chèques, je le sais pas comment ça  
4 marchait.

5 Q. **[1201]** Bien si vous encaissiez les chèques, là,  
6 c'était plus de l'affacturage, là, vous encaissiez  
7 vos chèques.

8 R. Je le sais pas comment ça fonctionnait exactement,  
9 Monsieur. Je peux pas vous dire, je le sais pas.

10 Q. **[1202]** Puis on parle de millions, là, de millions  
11 sur une courte période de temps.

12 R. On parle de millions, mais tout le temps des  
13 millions, des millions, des millions, oui. On parle  
14 de millions, mais ça, c'est ça, on était là-dedans,  
15 là.

16 Q. **[1203]** O.K. Et qu'est-ce qu'il faisait avec cet  
17 argent-là monsieur... monsieur Vincent? Savez-vous,  
18 lui, qu'est-ce qu'il en faisait par la suite?

19 R. Non. Bien non.

20 Q. **[1204]** Non?

21 R. Je le sais pas, moi, c'est pas son argent, c'était  
22 la mienne.

23 Q. **[1205]** C'était la vôtre. Première des choses, ces  
24 comptes-là, est-ce que tous les comptes dont on  
25 parle, les comptes recevables après la transaction

1 du mois d'octobre, est-ce que ces comptes-là sont  
2 inscrits dans la comptabilité de Fortier Transfert?

3 R. Bien sûr.

4 Q. **[1206]** Bien sûr. Il y a pas eu de radiation?

5 R. Non.

6 Q. **[1207]** D'effacement?

7 R. Non.

8 Q. **[1208]** Il y a pas personne qui a fait disparaître  
9 ça de la comptabilité?

10 R. Bien pas à ma connaissance, Monsieur. Écoutez, là,  
11 c'est impossible, là.

12 Q. **[1209]** C'est impossible?

13 R. Bien, c'est impossible.

14 Q. **[1210]** C'est impossible? On peut pas faire  
15 disparaître une facturation dans le logiciel  
16 Advantage?

17 R. Bien là, écoutez, là...

18 Q. **[1211]** Je vous la pose la question, Monsieur  
19 Payette.

20 R. Je le sais pas, là. Je penserais pas, avec des  
21 Samson-Bélair qui nous regardent alentour puis  
22 tout, là, je pense pas que...

23 Q. **[1212]** O.K. Alors là vous...

24 R. ... qu'on peut faire disparaître, là.

25 Q. **[1213]** Regardez, je vais vous poser la question,

- 1 l'argent qui a été... qui aurait été encaissé dans  
2 le... les... par DV Capital en votre nom, est-ce  
3 qu'il vous est revenu en argent comptant?
- 4 R. Bien voyons donc! Impossible.
- 5 Q. **[1214]** O.K. Alors la réponse c'est non?
- 6 R. Non.
- 7 Q. **[1215]** Si je vous propose qu'en l'espace de trois  
8 mois, une somme de trois à cinq millions de dollars  
9 (3-5 M\$) des comptes recevables qui vous est  
10 revenue à vous et à monsieur Lafortune en argent  
11 comptant à travers DV Capital?
- 12 R. Je sais pas où vous allez chercher ça, Monsieur,  
13 désolé.
- 14 Q. **[1216]** Moi je vous pose la question.
- 15 R. C'est impossible.
- 16 Q. **[1217]** O.K. L'onglet numéro...
- 17 R. Il y a des traces.
- 18 Q. **[1218]** L'onglet numéro... bien il y a des traces,  
19 c'est quoi les traces?
- 20 R. Il y a des traces à la banque, là, voyons donc, on  
21 a déposé, c'est quoi la... je comprends pas, là.
- 22 Q. **[1219]** Vous comprenez pas?
- 23 R. Non.
- 24 Q. **[1220]** L'onglet numéro 7, s'il vous plaît, Madame  
25 Blanchette.

1 LA GREFFIÈRE :

2 Profitez-vous de l'occasion pour le déposer?

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Oui, s'il vous plaît.

5 LA GREFFIÈRE :

6 Ça sera la cote 1061, toujours 103NP.

7

8 103NP-1061 : Reçu de Yannick Payette du 6 décembre  
9 2004

10

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Q. **[1221]** Ça vous a donné le temps de le voir, c'est  
13 pas la première fois que vous le voyez, Monsieur  
14 Payette?

15 R. Non.

16 Q. **[1222]** « Montréal, 6 décembre 2004, j'ai reçu un  
17 montant de 300 000 \$ », trois cent mille  
18 (300 000)... signature? C'est qui cette signature-  
19 là, Monsieur Payette?

20 R. Ça ressemble à la mienne.

21 Q. **[1223]** Bon. Ça ressemble ou c'est votre signature?  
22 Ça, ça se répond par un oui ou par un non.

23 R. Bien ça doit être la mienne.

24 Q. **[1224]** C'est votre signature. L'écriture au-dessus,  
25 est-ce que c'est votre écriture?



- 1 R. Je peux pas vous dire.
- 2 Q. **[1225]** Pourquoi? Vous reconnaissez pas?
- 3 R. Bien, je me souviens pas d'avoir signé ça, cette
- 4 affaire-là.
- 5 Q. **[1226]** O.K. Non, je vous ai pas demandé si vous
- 6 vous souvenez de les avoir signés, je vous demande
- 7 si c'est votre écriture.
- 8 R. Possible.
- 9 Q. **[1227]** C'est possible?
- 10 R. Hum.
- 11 Q. **[1228]** Pourquoi vous faites un reçu de trois cent
- 12 mille dollars (300 000 \$) le six (6) décembre deux
- 13 mille quatre (2004)?
- 14 R. Je le sais pas, je me pose la question encore, là,
- 15 j'ai aucune idée. Aucune idée.
- 16 Q. **[1229]** Avez-vous reçu trois cent mille dollars
- 17 (300 000 \$) en argent comptant...
- 18 R. Non.
- 19 Q. **[1230]** ... le six (6) décembre?
- 20 R. Non.
- 21 Q. **[1231]** Non?
- 22 R. Non.
- 23 Q. **[1232]** Regardez, l'avez-vous reçu ce montant-là en
- 24 argent comptant dans des sacs de papier provenant
- 25 soit de Denis Vincent, soit de André B. Vincent, le

1           père de Denis Vincent?

2           R. Non.

3           Q. **[1233]** Non? Est-ce qu'il y a quelque... vous...

4           est-ce que monsieur Lafortune a reçu ces sommes-là?

5           R. Bien là, monsieur Lafortune, je peux pas vous dire  
6           pour lui, là.

7           Q. **[1234]** Non, pas pour lui, mais êtes-vous au  
8           courant?

9           R. Non.

10          Q. **[1235]** Est-ce qu'il vous a dit qu'il a reçu de  
11          l'argent comptant?

12          R. Non. Moi, il m'a jamais parlé de ça, en tout cas.

13          Q. **[1236]** Est-ce qu'il y a de l'argent comptant par  
14          tranches de trois cent mille (300 000) et de deux  
15          cent mille (200 000) qui est revenu, fin novembre  
16          début décembre, entre les mains de Yannick Payette  
17          et Louis-Pierre Lafortune?

18          R. Pas à ma connaissance, Monsieur.

19          Q. **[1237]** O.K. Bien c'est quoi, ce trois cent mille  
20          (300 000) là?

21          R. Bien, ça doit être des comptes à recevoir, je le  
22          sais pas. J'ai aucune idée.

23          Q. **[1238]** Monsieur Payette, avez-vous reçu souvent  
24          dans votre vie trois cent mille piastres  
25          (300 000 \$) comme ça d'un coup?

- 1 R. Non, je m'en souviendrais.
- 2 Q. **[1239]** O.K. On s'en souviendrait, hein?
- 3 R. Oui. C'est ça.
- 4 Q. **[1240]** O.K. Six (6) décembre deux mille quatre  
5 (2004), vous signez un reçu de trois cent mille  
6 piastres (300 000 \$). Vous allez nous l'expliquer.
- 7 R. Bien, je le sais pas c'est quoi, Monsieur. Je le  
8 sais pas. J'ai aucune idée. Savez-vous comment j'en  
9 signais des papiers dans ce temps-là, là?
- 10 Q. **[1241]** Oui, mais là vous signez un reçu...
- 11 R. Bien oui, mais...
- 12 Q. **[1242]** ... de trois cent mille piastres  
13 (300 000 \$).
- 14 R. ... écoute bien, là, j'ai aucune idée c'est quoi.
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- 16 Q. **[1243]** En avez-vous signé beaucoup des reçus comme  
17 quoi vous aviez reçu des...
- 18 R. Non, mais...
- 19 Q. **[1244]** ... beaucoup... des trois cent mille dollars  
20 (300 000 \$) comme ça?
- 21 R. ... mais quand même, je le sais pas c'est quoi  
22 Madame. Je le sais pas d'où que ça sort cette  
23 affaire-là. Je le sais pas c'est quoi.
- 24 Q. **[1245]** C'est parce que c'est un petit peu...
- 25 R. Oui, je comprends, je l'ai... je me suis posé la

1 question moi too, là, quand il m'a montré ça...

2 Comment il s'appelle? Hugo. Je le sais pas. Je ne  
3 peux pas vous dire d'où ça vient. Je le sais pas.

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 Q. **[1246]** Vous ne le savez pas?

6 R. Non. Écoutez, je le sais pas. Je peux pas... Il me  
7 l'a montré, Blackburn, puis... Je comprends pas.

8 Q. **[1247]** Alors, vous signez comme ça des reçus?

9 R. Bien, c'est un reçu!

10 Q. **[1248]** Bien, ce n'est pas un reçu ça, Monsieur  
11 Payette? Je pense qu'on va appeler les choses par  
12 leur nom. C'est un reçu de trois cent mille  
13 piastres (300 000 \$). Je veux dire, il n'y a pas  
14 d'autre façon de le voir. Vous avez reçu trois cent  
15 mille dollars (300 000 \$). Puis le six (6)  
16 décembre, vous avez signé un reçu pour ça. Qu'est-  
17 ce que vous avez fait avec cet argent-là?

18 R. Je ne l'ai pas eu, Monsieur.

19 (15:55:28)

20 Me DANIEL ROCK :

21 Juste un petit détail, Madame la Juge. Ce n'est pas  
22 marqué que c'est de l'argent comptant. Je ne veux  
23 pas intervenir...

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Trois cent mille dollars (300 000 \$).

1 Me DANIEL ROCK :

2 Ce n'est pas ça qui est marqué.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Q. **[1249]** O.K. Si ça avait été un chèque, Monsieur  
5 Payette, auriez-vous fait un reçu pour un chèque?

6 R. Possible.

7 Q. **[1250]** Ah oui? O.K. Parlez-moi de Denis Vincent.

8 Vous l'avez vu dans la transaction avec Fortier et  
9 Guay. Est-ce que monsieur Lafortune entretenait des  
10 liens avec Denis Vincent?

11 R. Je ne penserais pas. Pas à ma connaissance.

12 Q. **[1251]** Je vous pose la question. Est-ce que  
13 monsieur Lafortune est en bons termes avec monsieur  
14 Vincent?

15 R. En bons termes... Je peux pas vous dire.

16 Q. **[1252]** Vous ne pouvez pas le dire?

17 R. Bien, en bons termes ou pas bons termes, je le sais  
18 pas. C'est un ami à monsieur Baronet, ce n'est pas  
19 un ami à nous.

20 Q. **[1253]** O.K. C'est un ami de monsieur Baronet. Je  
21 vais vous poser une question précise. À votre

22 [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]











- 1 est-ce qu'il a un bureau à quelque part?
- 2 R. Je connais pas, Monsieur. Je peux pas vous dire...
- 3 Q. **[1276]** O.K., vous avez signé un contrat
- 4 d'affacturage alors que c'est lui qui fait de
- 5 l'affacturage de vos factures, là.
- 6 R. Hum hum.
- 7 Q. **[1277]** Est-ce que... vous avez signé ça à quel
- 8 endroit ce contrat-là?
- 9 R. Je me souviens pas d'avoir signé ça.
- 10 Q. **[1278]** Bien, il y en a-tu eu un ou il y en a pas eu
- 11 un contrat où Denis Vincent...
- 12 R. Il semblerait qu'il y en aurait eu un.
- 13 Q. **[1279]** O.K. On dit, Denis Vincent mais c'est pas sa
- 14 compagnie, DV capital?
- 15 R. Bien, vous m'avez dit que c'était sa compagnie.
- 16 Q. **[1280]** Moi, je vous le demande, c'est vous qui me
- 17 dites qu'il y a eu un contrat. Avec qui?
- 18 R. Bien oui, mais je n'ai pas une connaissance de tout
- 19 ça, Monsieur. C'est encore des affaires comptables
- 20 puis des chiffres puis la banque puis...
- 21 Q. **[1281]** Puis des millions.
- 22 R. ... c'était...
- 23 Q. **[1282]** Des millions. Des millions de dollars. On
- 24 les cherche...
- 25 R. Des millions, pour vous, peut-être que c'est

1 beaucoup des millions. Des millions, on en fait un  
2 jour, on en perd un autre jour puis on s'organise  
3 pour en refaire.

4 Q. **[1283]** O.K. C'était pas plus grave...

5 R. C'est toute (sic), là, des millions...

6 Q. **[1284]** ... que ça?

7 R. Non.

8 Q. **[1285]** O.K.

9 R. C'est ça. C'est la business.

10 (16:01:44)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[1286]** Finalement, vous avez la même philosophie  
13 que monsieur Sauvé.

14 R. Non, mais en affaires, des fois, on fait beaucoup  
15 d'argent puis des fois on en perd beaucoup. Si je  
16 voulais pas être en affaires, là, j'aurais dû  
17 continué à être grutier, j'aurais gagné cent mille  
18 (100 000) par année puis tout le temps cent mille  
19 (100 000). Mais là c'est...

20 Q. **[1287]** Alors, ce que vous me dites c'est que faire  
21 six millions (6 M) comme en perdre six (6), c'est  
22 du pareil au même?

23 R. Ah! bien, qu'est-ce que tu veux que je te dise, on  
24 va recommencer. J'ai quarante-quatre (44) ans, je  
25 suis encore capable, j'ai plus d'expérience encore

1           puis je vais foncer puis je vais réussir encore. Je  
2           vais en faire d'autres millions, je suis pas  
3           inquiet.

4           Me PAUL CRÉPEAU :

5           Q. **[1288]** Et, pourtant, je pense que vous aimez pas ça  
6           perdre de l'argent?

7           R. Bien, c'est pas agré... c'est pas le « fun » mais  
8           je me dis tout le temps, on va se reprendre puis on  
9           va le... tu sais.

10          Q. **[1289]** Oui, mais quand...

11          R. Écoute, je suis encore...

12          Q. **[1290]** O.K. Moi, je pense c'est comme les comptes  
13          d'Hydro-Québec...

14          R. Je suis pas encore manchot, là.

15          Q. **[1291]** ... Hydro-Québec qui n'est pas un mauvais  
16          payeur, en soi, là, vous les avez donnés... vous  
17          expliquez que vous les avez donnés... tous ces  
18          comptes-là, vous avez donné ça à l'entreprise de  
19          monsieur Vincent pour qu'il fasse la collection?

20          R. D'après moi, c'est un deal, c'est tout ou rien. Tu  
21          peux pas dire : « Bien, m'a garder Hydro-Québec,  
22          m'a te donner l'autre pas bon. » Voyons!

23          Q. **[1292]** O.K.

24          R. Pantoute, là.

25          Q. **[1293]** Avant de commencer la société SCA, est-ce

1 que vous avez fait du prêt personnel, là, sans  
2 passer à travers SCA mais à partir de vos poches?

3 R. Je pense qu'on en a fait une fois.

4 Q. **[1294]** Une fois. Monsieur Gaudreau?

5 R. Oui.

6 Q. **[1295]** O.K. C'était votre première expérience de  
7 prêt?

8 R. Oui.

9 Q. **[1296]** Vous souvenez-vous combien vous avez prêté à  
10 monsieur Gaudreau?

11 R. Moi, c'est pas moi qui avais fait le prêt,  
12 honnêtement. Ce monsieur-là je le connaissais pas,  
13 c'est Louis-Pierre qui a fait ça dans un  
14 restaurant.

15 Q. **[1297]** O.K. Il lui a prêté combien?

16 R. Deux cent vingt-cinq mille (225 000).

17 Q. **[1298]** Deux cent vingt-cinq mille piastres  
18 (225 000 \$). Bon.

19 R. Oui. En... en garantissant... en promettant d'aller  
20 chez le notaire le lundi, admettons, là. On était  
21 un vendredi, là.

22 Q. **[1299]** Mais il lui a prêté l'argent avant d'aller  
23 chez le notaire?

24 R. Pour une bâtisse. Pour une bâtisse.

25 Q. **[1300]** Quel genre de bâtisse?

- 1 R. C'était... je l'ai suivi un peu ce dossier-là, là.  
2 C'est une affaire de... des personnes âgées.
- 3 Q. **[1301]** Personnes... un foyer pour personnes âgées?  
4 R. Oui, c'est ça.
- 5 Q. **[1302]** O.K. Il était où ce foyer-là pour personnes  
6 âgées?  
7 R. Mirabel, je pense.
- 8 Q. **[1303]** O.K. Alors, on prête deux cent vingt-cinq  
9 mille (225 000) sans aucune garantie, comme ça, au  
10 restaurant?  
11 R. On l'avait fait parce que, comme je vous dis, on  
12 était supposés d'aller chez le notaire le lundi. On  
13 est des personnes qui fait (sic) confiance aux  
14 personnes. J'ai toujours fait confiance. Puis lui,  
15 bien... il nous a eus. Qu'est-ce que tu veux que je  
16 te dise, on était jeune puis...
- 17 Q. **[1304]** Ça fait qu'on... on n'est pas allés chez le  
18 notaire, pas eu de garantie. Est-ce qu'il vous a  
19 remboursé?  
20 R. Une semaine après on est allés chez le notaire pour  
21 que le notaire nous dise que lui avait réemprunté  
22 de l'argent ailleurs puis qu'il y avait une  
23 garantie sur la bâtisse. C'était fini.
- 24 Q. **[1305]** Je veux juste vous demander... Je vais  
25 demander, Madame Blanchette...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[1306]** Voulez-vous répéter ça, s'il vous plaît,  
3 qu'est-ce qu'il...

4 R. Une semaine après on est allés...

5 Q. **[1307]** D'abord, vous dites « on », cette fois-ci  
6 vous étiez impliqué?

7 R. Bien, c'est moi puis Louis-Pierre, probablement, ou  
8 Louis-Pierre, il est allé chez le notaire puis...

9 Q. **[1308]** Non, mais vous êtes... vous étiez tous les  
10 deux, là, vous êtes au courant, vous nous l'avez  
11 dit, de cette transaction-là.

12 R. J'étais au courant parce qu'on l'a poursuivi, lui.

13 Q. **[1309]** O.K. Parce que?

14 R. On l'a poursuivi.

15 Q. **[1310]** O.K. Parfait.

16 R. En cour.

17 Q. **[1311]** Ce monsieur Gaudreau là, il a quel prénom?

18 R. C'est Marc.

19 Q. **[1312]** O.K.

20 R. Ou Jean-Marc.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 L'onglet 5, s'il vous plaît.

23 Q. **[1313]** Regardez le REQ, registre des entreprises, à  
24 partir de deux mille six (2006), puis regardez le  
25 président puis secrétaire, Marc Gaudreau, Jean-Marc

- 1 Gaudreau, Marc Gaudreau, Jean-Marc Gaudreau, c'est-  
2 tu la même personne?
- 3 R. Oui, c'est la même. Je le sais pas pourquoi qu'il a  
4 fait ça...
- 5 Q. **[1314]** Là, vous allez nous expliquer ça, là,  
6 Monsieur Payette, là.
- 7 R. Bien ça... je le sais pas pourquoi. Ça change quoi,  
8 là c'est plus rien, c'est une coquille vide d'après  
9 moi, là.
- 10 Q. **[1315]** Expliquez-nous ça. Vous lui prêtez de  
11 l'argent...
- 12 R. Oui, mais lui, il pensait en refaire, d'après moi,  
13 avec ça, là, je le sais pas.
- 14 Q. **[1316]** Oui, mais vous lui prêtez de l'argent à  
15 monsieur Gaudreau, deux cent vingt-cinq mille  
16 (225 000), pas de garantie, il vous a...
- 17 R. Bien pas de garantie, c'est pas vrai, Monsieur,  
18 j'en avais une garantie, on l'a pas pris. On a mal  
19 fait nos affaires, là. Ça arrive, là.
- 20 Q. **[1317]** O.K. Mais ça, c'est le même monsieur qui  
21 devient président puis secrétaire de votre  
22 entreprise...
- 23 R. Bien oui, bien oui, il a tout le temps tourné en  
24 rond, lui puis...
- 25 Q. **[1318]** O.K. Comment ça se fait? Puis ça c'est au



1 moment, c'est après le prêt d'argent, là, on est en  
2 deux mille six (2006), jusqu'en deux mille huit  
3 (2008)?

4 R. Oui, oui, je le sais, il avait toujours des  
5 promesses longues comme le bras qu'il nous payerait  
6 puis c'est ça, il nous a jamais payés.

7 Q. **[1319]** Êtes-vous allé en cour pour tenter de...

8 R. Je suis en cour puis j'ai... justement, là, on a  
9 regardé ça encore, là. Je pense que j'ai un  
10 jugement là-dessus, là. Je sais pas quand mais j'ai  
11 un jugement puis lui, c'est sûr qu'il va être  
12 saisi.

13 Q. **[1320]** C'est parce qu'on le laissera pas...

14 R. (Inaudible) d'argent.

15 Q. **[1321]** Hein, on le laissera pas partir avec votre  
16 argent?

17 R. Non.

18 Q. **[1322]** Mais en même temps, six, sept millions (6-  
19 7 M), on en perd, on en gagne.

20 R. Oui, bien là, je veux dire, lui, c'est parce que  
21 c'est énervant, là, je veux dire t'en perds, t'en  
22 gagnes, c'est correct, là, quand t'es en affaires,  
23 c'est comme ça. Mais celle-là, quand le gars te  
24 serre la main puis il dit: « On s'en va chez le  
25 notaire lundi » puis on l'appelle puis « On va y

1 aller mardi, on va y aller mercredi » puis là,  
2 quand on y va, bien il avait fait un... tu sais, ça  
3 c'est pas être en affaires, c'est vraiment nous  
4 avoir, là, tu sais.

5 (16:06:46)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[1323]** Qu'est-ce qu'il avait fait?

8 R. C'était volontaire... pardon?

9 Q. **[1324]** Qu'est-ce qu'il avait... qu'est-ce que...  
10 qu'avait-il fait?

11 R. Qu'avait-il fait? Il avait été voir une autre  
12 banque puis il avait emprunté l'argent ailleurs  
13 puis la banque avait pris un lien sur la bâtisse  
14 puis nous, bien, on s'est ramassé pas de lien.  
15 Avant de faire le chèque, il aurait fallu prendre  
16 le lien, faire le chèque après, là, ça, ça aurait  
17 été la manière de le faire d'après moi, là, mais  
18 ça... on s'est trompé.

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. **[1325]** Alors lui, ce créancier-là, vous le  
21 poursuivez jusqu'au bout pour tenter de collecter  
22 alors que d'autres, vous avez perdu des sommes...

23 R. Ah, mais lui...

24 Q. **[1326]** ... phénoménales...

25 R. Lui c'est parce que j'avais un petit... un petit

1           quelque chose personnel.

2           Q. **[1327]** O.K. On n'aime pas ça perdre de l'argent.

3           R. Bien, on n'aime pas ça! Pas se faire avoir, c'est  
4           la manière qu'il l'a fait. Perdre de l'argent, t'en  
5           perds, je vous l'ai dit, puis t'en gagnes. Mais la  
6           manière que lui l'a fait, ça... ça a fait un petit  
7           quelque chose, là, un petit pincement au coeur.

8           Q. **[1328]** Est-ce que vous avez déjà fait affaire, on a  
9           vu tantôt, vous nous avez parlé du contrat avec DV  
10          Capital et quand je vous ai parlé de ce... de ce  
11          contrat-là, où DV Capital va affacturer vos fact...  
12          vos comptes recevables, est-ce que c'est la seule  
13          fois où vous avez fait affaire avec DV Capital?

14          R. Bien, à ma connaissance, oui, là.

15          Q. **[1329]** Bien, à votre connaissance, est-ce que...

16          R. À ma connaissance, on n'a jamais refait affaire  
17          avec, là. Je le savais même pas (inaudible) vous me  
18          l'avez appris, là.

19          Q. **[1330]** C'est la seule fois où vous avez fait  
20          affaire?

21          R. Oui.

22          Q. **[1331]** Monsieur André B. Vincent, le connaissez-  
23          vous?

24          R. Non.

25          Q. **[1332]** Le père de Denis Vincent?

- 1 R. O.K.
- 2 Q. **[1333]** Oui, vous savez c'est qui?
- 3 R. Bien là, vous me dites c'est son père, là. Je sais  
4 pas c'est qui.
- 5 Q. **[1334]** Oui, oui, donc l'avez-vous déjà rencontré?
- 6 R. Non.
- 7 Q. **[1335]** De sorte que lui, il n'est jamais venu vous  
8 porter de l'argent chez Fortier Transfert?
- 9 R. Non.
- 10 Q. **[1336]** Des sacs d'argent comptant?
- 11 R. Non.
- 12 Q. **[1337]** À vous ou à monsieur Lafortune?
- 13 R. Je peux pas vous parler pour monsieur Lafortune.
- 14 Q. **[1338]** Bien, à votre connaissance? Si monsieur  
15 Lafortune vous l'a dit. Vous faites des affaires  
16 ensemble.
- 17 R. Bien oui mais là, vous lui poserez la question,  
18 Monsieur, là. Moi j'en ai pas eu.
- 19 Q. **[1339]** Non?
- 20 R. Non.
- 21 Q. **[1340]** L'entreprise Guarda est-tu déjà venue livrer  
22 de l'argent comptant chez vous?
- 23 R. Non.
- 24 Q. **[1341]** O.K. à coups de cent mille (100 000), deux  
25 cent mille (200 000), trois cent mille (300 000)?

- 1 R. Bien voyons donc, non.
- 2 Q. **[1342]** Je vous demande, on voit un reçu de trois  
3 cent mille dollars (300 000 \$) que vous nous avez  
4 pas encore expliqué, Monsieur Payette.
- 5 R. Bien là, je... ça peut être comme un... comme  
6 monsieur l'a dit tantôt, là.
- 7 Q. **[1343]** Non, qu'est-ce que vous nous dites, vous?
- 8 R. J'ai pas reçu ça. Moi, je l'ai dit à peu près dix  
9 (10) fois, là.
- 10 Q. **[1344]** O.K.
- 11 R. Je peux le dire une onzième (11<sup>e</sup>) fois si vous  
12 voulez, là...
- 13 Q. **[1345]** Oui.
- 14 R. ... je l'ai pas reçu, c'est-tu clair ça? O.K.?
- 15 Q. **[1346]** Vous avez pas reçu cet argent-là?
- 16 R. Non.
- 17 Q. **[1347]** Vous avez signé un reçu pour ça.
- 18 R. J'ai peut-être reçu de l'argent, mais pas de  
19 l'argent, des chèques, peut-être, je le sais pas  
20 c'est quoi ce reçu-là, je lui ai dit qu'on était  
21 pour regarder à monsieur Blackburn puis à vous, on  
22 va essayer d'éclaircir ça.
- 23 Q. **[1348]** O.K.
- 24 R. Je le sais pas c'est quoi, Monsieur.
- 25 Q. **[1349]** O.K. Alors, pour des chèques, vous auriez





- 1 R. Oui. Oui, oui.
- 2 Q. **[1360]** Qu'est-ce qu'elle a fait, elle, Équipements  
3 Transit?
- 4 R. D'après moi, elle a jamais rien fait.
- 5 Q. **[1361]** Si je vous dis « en vigueur depuis le vingt-  
6 trois (23) novembre deux mille quatre (2004) », ça,  
7 c'est tout de suite après la vente à Guay.
- 8 R. Oui, oui.
- 9 Q. **[1362]** Qu'est-ce que ça fait comme...
- 10 R. Oui. Parce que, moi, je voulais acheter des  
11 équipements puis les revendre.
- 12 Q. **[1363]** O.K.
- 13 R. C'est pour ça Équipements Transit.
- 14 Q. **[1364]** O.K.
- 15 R. Je voulais faire du trading, moi, puis j'en ai  
16 jamais fait finalement.
- 17 Q. **[1365]** O.K. Outils industriels performance en  
18 vigueur depuis le vingt-trois (23) novembre deux  
19 mille quatre (2004).
- 20 R. Ça, ça marche...
- 21 Q. **[1366]** Yannick Payette, premier actionnaire.
- 22 R. Ça, ça marche plus ça d'après moi Outils  
23 performance.
- 24 Q. **[1367]** Non, mais est-ce qu'elle a existé?
- 25 R. Ça se peut qu'elle ait existé dans le lot qu'il



- 1           avait parti en même temps, là.
- 2       Q. **[1368]** Faubert et Associés?
- 3       R. Oui. Faubert, c'est vrai, Faubert.
- 4       Q. **[1369]** C'est quoi ça Faubert?
- 5       R. Faubert, on avait essayé de faire de quoi de
- 6           construction.
- 7       Q. **[1370]** Vous avez essayé. Est-ce que vous avez fait
- 8           quelque chose...
- 9       R. On a bâti quelques chalets, puis ça a pas... ça a
- 10           fait patate ça avec.
- 11      Q. **[1371]** O.K. Les... mais la compagnie a opéré
- 12           pendant un certain temps.
- 13      R. Je pense qu'elle est encore en vigueur, mais il y a
- 14           pas... ça va faire... c'est fermé ou ça va fermer,
- 15           là.
- 16      Q. **[1372]** Est-ce que ça se peut que ce soit Faubert
- 17           qui a eu le contrat comme entrepreneur général pour
- 18           bâtir le nouveau garage...
- 19      R. Oui, c'est vrai.
- 20      Q. **[1373]** ... de monsieur Guay?
- 21      R. C'est... bien, c'est vrai, oui.
- 22      Q. **[1374]** O.K. De sorte que ça a travaillé, là,
- 23           Faubert.
- 24      R. Oui, il y avait deux, trois employés d'après moi,
- 25           là.

- 1 Q. **[1375]** Pardon?
- 2 R. Deux, trois employés.
- 3 Q. **[1376]** Deux, trois employés.
- 4 LA PRÉSIDENTE:
- 5 Q. **[1377]** Donc, c'était le nouveau garage de Guay,  
6 c'est ça?
- 7 R. Bien, c'est le nouveau garage de Fortier acheté par  
8 Guay.
- 9 Me PAUL CRÉPEAU :
- 10 Q. **[1378]** O.K. Ça s'appelait Fortier, mais là à ce  
11 moment-là...
- 12 R. Oui, oui.
- 13 Q. **[1379]** ... c'est Guay qui est propriétaire.
- 14 R. Oui, oui.
- 15 Q. **[1380]** C'était situé ça au coin de Marien.
- 16 R. Marien.
- 17 Q. **[1381]** O.K. Un gros garage...
- 18 R. Métropolitain.
- 19 Q. **[1382]** ... c'est... c'est gros ça.
- 20 R. Oui, oui.
- 21 Q. **[1383]** C'est... c'est assez... c'est assez grand et  
22 gros...
- 23 R. Oui. Oui, oui.
- 24 Q. **[1384]** ... pour opérer le commerce de grues.
- 25 R. Oui.

- 1 Q. **[1385]** O.K. Est-ce que... Quelles sont les  
2 entreprises qui sont installées au deuxième étage  
3 de ce garage-là?
- 4 R. Il y avait pas d'entreprise à part le SCA qu'on a  
5 mis là après, là.
- 6 Q. **[1386]** SCA. Oui. Est-ce que monsieur Payette y a...  
7 « monsieur Payette », excusez-moi, monsieur  
8 Lafortune et vous, avez-vous amené d'autres  
9 entreprises? Comme Faubert, est-ce qu'elle était  
10 située à cet endroit-là?
- 11 R. Ah! Bien, Faubert, il se passait rien, Faubert. Ça  
12 se peut que ça... l'adresse était là, là, parce  
13 qu'on recevait tous nos papiers là. C'était plus  
14 facile pour nous autres aussi, là.
- 15 Q. **[1387]** O.K.
- 16 R. On travaillait là.
- 17 Q. **[1388]** Gestion Beurivage incorporée, on en a parlé  
18 tantôt là.
- 19 R. Oui.
- 20 Q. **[1389]** Ça, c'est la vieille compagnie, puis on  
21 terminera avec ça, c'est la vieille compagnie par  
22 laquelle, vous et monsieur Lafortune, vous avez  
23 opéré - on le voit au tableau - vous avez opéré  
24 Fortier Transfert. Est-ce que, à un moment donné,  
25 monsieur... en deux mille sept (2007), monsieur

1 Jean-Marc Gaudreau est président de cette  
2 compagnie-là?

3 R. Je peux pas vous dire.

4 Q. **[1390]** Pourquoi... pourquoi monsieur Gaudreau?

5 R. Je sais pas qu'est-ce qu'il fait là monsieur  
6 Gaudreau. Je sais pas qu'est-ce qu'il fait là. Il y  
7 a un bout qui me manque, là.

8 Q. **[1391]** Oui.

9 R. Je le sais pas, là. Je sais que, lui, il était  
10 spécial un peu ce monsieur-là, là. C'est une  
11 personne assez âgée puis... un vite en affaire, là.  
12 Je sais pas si... je sais pas. On a... il a pas dû  
13 payer pour ça certain, là.

14 Q. **[1392]** O.K.

15 R. Parce qu'il avait pas une cenne.

16 Q. **[1393]** Mais, vous avez pas plus de détail que ça,  
17 puis vous cherchez...

18 R. Non.

19 Q. **[1394]** ... toujours à collecter votre deux cent  
20 mille dollars (200 000 \$).

21 R. Oui. Oui, oui, oui, oui. Là je travaille pas, puis  
22 c'est... C'est ça, j'ai ressorti des vieux papiers,  
23 là.

24 Q. **[1395]** Je veux juste regarder une dernière. Société  
25 de portefeuille 9180-9780 Québec inc. depuis le

- 1           seize (16) avril deux mille sept (2007), Yannick  
2           Payette, premier actionnaire majoritaire, Louis-  
3           Pierre Lafortune, deuxième actionnaire majoritaire.  
4           Est-ce que ça se peut ça?
- 5           R. C'est quoi ça?
- 6           Q. **[1396]** Je sais pas. On dit que vous êtes premier  
7           actionnaire majoritaire dans Société de  
8           portefeuille 9180-9780 Québec inc., une société de  
9           portefeuille.
- 10          R. Ça veut dire quoi ça?
- 11          Q. **[1397]** Je sais pas.
- 12          R. Je sais pas c'est quoi.
- 13          Q. **[1398]** Vous êtes le président de l'entreprise,  
14          premier actionnaire.
- 15          R. Bon, bien, je sais pas c'est quoi, Monsieur. Moi...  
16          moi, dans ma tête à moi, ça me sonne rien rien rien  
17          rien rien « pantoute ».
- 18          Q. **[1399]** Non, mais...
- 19          R. Une compagnie à numéro. Vous avez nommé des noms  
20          tantôt, là.
- 21          Q. **[1400]** Oui.
- 22          R. Je les... ça, c'est correct, mais un numéro, je  
23          sais pas c'est...
- 24          Q. **[1401]** Une compagnie à numéro, ça vous dit rien.
- 25          R. Non.

- 1 Q. **[1402]** Mais, savez-vous si cette compagnie-là a  
2 existé puis que vous en avez été le premier  
3 actionnaire majoritaire.
- 4 R. Je sais pas qu'est-ce qu'elle aurait pu faire.
- 5 Q. **[1403]** Je vais même vous aider. Deuxième  
6 actionnaire qui est monsieur Louis-Pierre Lafortune  
7 et secrétaire et président de cette entreprise-là,  
8 Jean-Marc Gaudreau.
- 9 R. Hein!
- 10 Q. **[1404]** Il revient encore le Jean-Marc Gaudreau.
- 11 R. Bien, là, ça doit pas être le numéro ici, là?
- 12 Q. **[1405]** Non.
- 13 R. C'est quoi votre numéro?
- 14 Q. **[1406]** Je vous le demande, là, 91... Non, non. Ça,  
15 c'est la... ça, c'est la 9148... Regardez...
- 16 R. Oui.
- 17 Q. **[1407]** ... 2786. Moi, je vous parle d'une autre  
18 société de portefeuille.
- 19 R. C'est quoi? 91 quoi l'autre?
- 20 Q. **[1408]** 9180-9780, une compagnie où vous-même,  
21 monsieur Lafortune et monsieur Gaudreau, monsieur  
22 Gaudreau agit comme secrétaire et président. Ça  
23 vous dit quelque chose?
- 24 R. C'était quoi ça? En quelle année?
- 25 Q. **[1409]** En deux mille sept (2007).



1 qu'est-ce qu'il faisait. On était deux pour faire  
2 deux fois plus d'affaires, pas pour les deux se  
3 « checker » puis se « watcher » là, en faire,  
4 t'sais. C'est... c'est comme ça, puis, moi, j'ai  
5 tout le temps fait confiance à mes clients, mes  
6 employés, à n'importe qui.

7 Q. **[1416]** Comme ça, monsieur Lafortune, lui, serait  
8 pas capable de nous expliquer votre reçu de trois  
9 cent mille dollars (300 000 \$). C'est vous qui avez  
10 reçu cet argent-là. C'est vous qui avez signé le  
11 reçu, excusez-moi.

12 R. Je sais pas s'il peut l'expliquer.

13 Q. **[1417]** Merci, Monsieur Payette. Je n'ai pas d'autre  
14 question.

15 LA PRÉSIDENTE:

16 Est-ce que les parties auront un interrogatoire?

17 Me PIERRE HAMEL :

18 Les questions ont été couvertes par maître Crépeau.

19 LA PRÉSIDENTE:

20 Parfait.

21 Me DENIS HOULE :

22 On n'a pas de question, Madame.

23 LA PRÉSIDENTE:

24 O.K.

25 Me PAUL CRÉPEAU :



1 J'ai une collègue qui m'a suggéré une question à la  
2 pause. J'ai la feuille de papier ici, si vous me  
3 permettez.

4 LA PRÉSIDENTE:

5 Une collègue d'où?

6 Me PAUL CRÉPEAU :

7 De... représentante du... du Barreau. C'est un  
8 sujet que j'ai pas couvert.

9 LA PRÉSIDENTE:

10 O.K.

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 C'est une précision.

13 LA PRÉSIDENTE:

14 O.K. Juste un instant, il y a un micro d'ouvert.

15 Me DENIS HOULE :

16 Excusez-moi.

17 LA PRÉSIDENTE:

18 Maître Houle, vous n'aurez pas de question, c'est  
19 ça?

20 Me DENIS HOULE :

21 Non.

22 LA PRÉSIDENTE:

23 O.K. Parfait. Allez-y.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[1418]** O.K. Vous avez dit c'était... Quand... quand

1 il a été question - je vous ai interrogé au début  
2 d'après-midi sur des transferts, les deux  
3 transferts d'argent de trois point trois quelques  
4 millions qui faisait six point six cent soixante-  
5 quinze mille (6 676 000 \$). Vous avez dit à un  
6 moment donné dans votre réponse que c'étaient des  
7 avocats qui s'occupaient de tout ça, là. Pouvez-  
8 vous préciser ce que vous vouliez dire par cette  
9 réponse-là? Est-ce que ce serait des avocats qui  
10 auraient fait ces transferts-là?

11 R. Des spécialistes, là, des... des conseillers, je  
12 pourrais pas vous dire si c'est des avocats, là.

13 Q. **[1419]** Mais, qui auraient fait les transferts  
14 d'argent?

15 R. Bien, il s'est occupé de ça, là, le... les contrats  
16 qu'on avait à l'étranger puis...

17 Q. **[1420]** Je comprends. Mais, quand est venu le temps  
18 de payer, spécifiquement à faire les traites  
19 bancaires, est-ce que c'est vous, vous avez fait  
20 des traites bancaires ou si, à votre connaissance,  
21 un ou des avocats ont fait des traites...

22 R. Je peux pas vous dire, je sais pas comment ça  
23 marche.

24 Q. **[1421]** Vous savez pas comment ça marche faire des  
25 traites bancaires.

1 R. Non.

2 Q. **[1422]** O.K. Merci.

3 LA PRÉSIDENTE:

4 À demain matin.

5

6 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

7 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

8

9

10

1

2

3

SERMENT

4

Nous, soussignées, ODETTE GAGNON et CLAUDE MORIN,

5

sténographe officielles, certifions que les pages

6

qui précèdent sont et contiennent la transcription

7

fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le

8

tout hors de notre contrôle et au meilleur de la

9

qualité dudit enregistrement.

10

11

Le tout conformément à la loi.

12

13

Et nous avons signé,

14

15

16

17

Odette Gagnon (Tableau #202129-3)

18

Sténographe officielle

19

20

21

22

Claude Morin (Tableau #200569-7)

23

Sténographe officiel

24